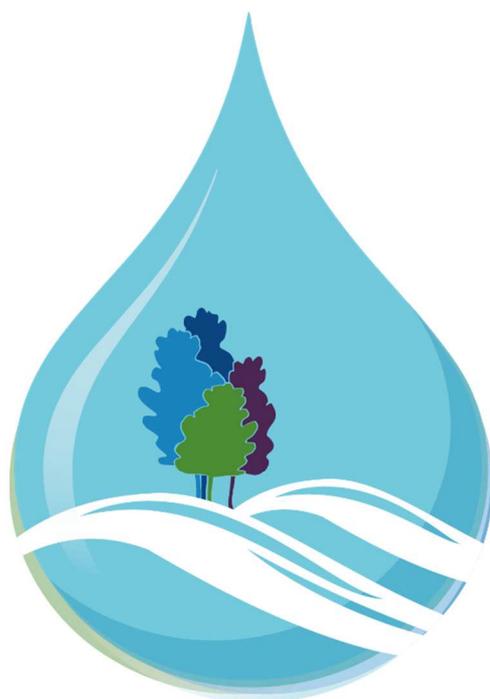


Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable 2023



RÉGIE DES EAUX
ARDENNE rives de meuse

Table des matières

Introduction.....	1
Les chiffres clés du service.....	2
Les chiffres clés de la Régie	3
I- Le prix du service public de l'eau potable et le mode de gestion.....	5
1- Définition.....	5
2- Mode de gestion.....	5
Prix du service TTC pour 120 m3.....	6
II- Les consommateurs du service et leurs consommations.....	8
1- Les consommateurs abonnés du service.....	8
Le nombre d'abonnés	8
Les abonnés mensualisés.....	10
La consommation moyenne.....	12
2- Volumes facturés	14
3- Activité clientèle	16
.....	24
III- La gestion patrimoniale	25
1- L'inventaire des installations (Tableaux en annexes).....	25
Les réservoirs (Annexe n°2).....	25
Les surpresseurs (Annexe n°3).....	25
Les DUP (Annexe n°4).....	25
Les unités de production (Annexe n°5).....	25
2- Les volumes produits.....	26
3- L'inventaire des réseaux	29
4- L'indice de connaissance de gestion patrimoniale	30
5- Gestion du patrimoine	34
Liste des réparations de fuites sur branchements et conduites	40
Liste des réparations de fuites sur compteurs et accessoires.....	57
Liste des travaux neufs.....	63
Nombre d'anomalies relevées par le système de télégestion	73
Nombre d'interventions ou de tournées sur les usines 2023	74
IV- La performance et l'efficacité opérationnelle du service	75
1- La qualité de l'eau.....	75
2- Le rendement des réseaux	77
3- L'indice linéaire de perte	80
4- Le bilan énergétique.....	83
Annexes.....	85
Annexe n°1 : La facture 120 m3 :	85
Annexe n° 2 : Les réservoirs.....	88
Annexe n°3 : Les Surpresseurs	90
Annexe n°4 : Les DUP	91
Annexe n°5 : Les Unités de production.....	94
Annexe n° 6 : Actualité réglementaire 2023 :	98

Introduction

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

Vous trouverez dans ce rapport les informations essentielles et les indicateurs techniques relatifs à la gestion de vos services d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2023.

Cette année a confirmé les défis majeurs auxquels nos services sont confrontés, entre la poursuite des tensions énergétiques et les effets prolongés du dérèglement climatique. Si le contexte géopolitique mondial a continué d'affecter les chaînes d'approvisionnement et les coûts des matières premières, localement, c'est encore la ressource en eau qui a été au cœur de nos préoccupations.

2023 : Vers une gestion plus résiliente des ressources

- Les épisodes de sécheresse ont été moins précoces mais tout aussi marquants, nécessitant une vigilance accrue dans la gestion des réseaux et la protection des ressources.
- Nos efforts pour réduire les pertes en eau ont été intensifiés, avec une mise en œuvre systématique des programmes de détection et de réparation des fuites.

Progrès et réalisations locales

En 2023, les Régies ont continué à moderniser les infrastructures :

- Le déploiement des compteurs en radio-relevé a permis d'améliorer le suivi des consommations et la réactivité face aux anomalies.
- Les travaux de renforcement des réseaux et des installations sur plusieurs communes, dont Fumay et Vireux Molhain, se traduisent déjà par une amélioration notable des performances.
- Par ailleurs, l'accent a été mis sur la mensualisation des abonnés, avec des campagnes ciblées.

Regarder vers l'avenir

Ces réalisations nous encouragent à poursuivre nos efforts pour allier performances techniques, maîtrise des coûts et respect de l'environnement. 2024 devra notamment répondre aux nouvelles exigences réglementaires tout en anticipant les impacts croissants du changement climatique.

Je vous remercie pour votre implication et votre soutien constant dans nos projets. Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Cordialement,

Le Président, Daniel DURBECQ.

Les chiffres clés du service

Le service d'eau potable représente :

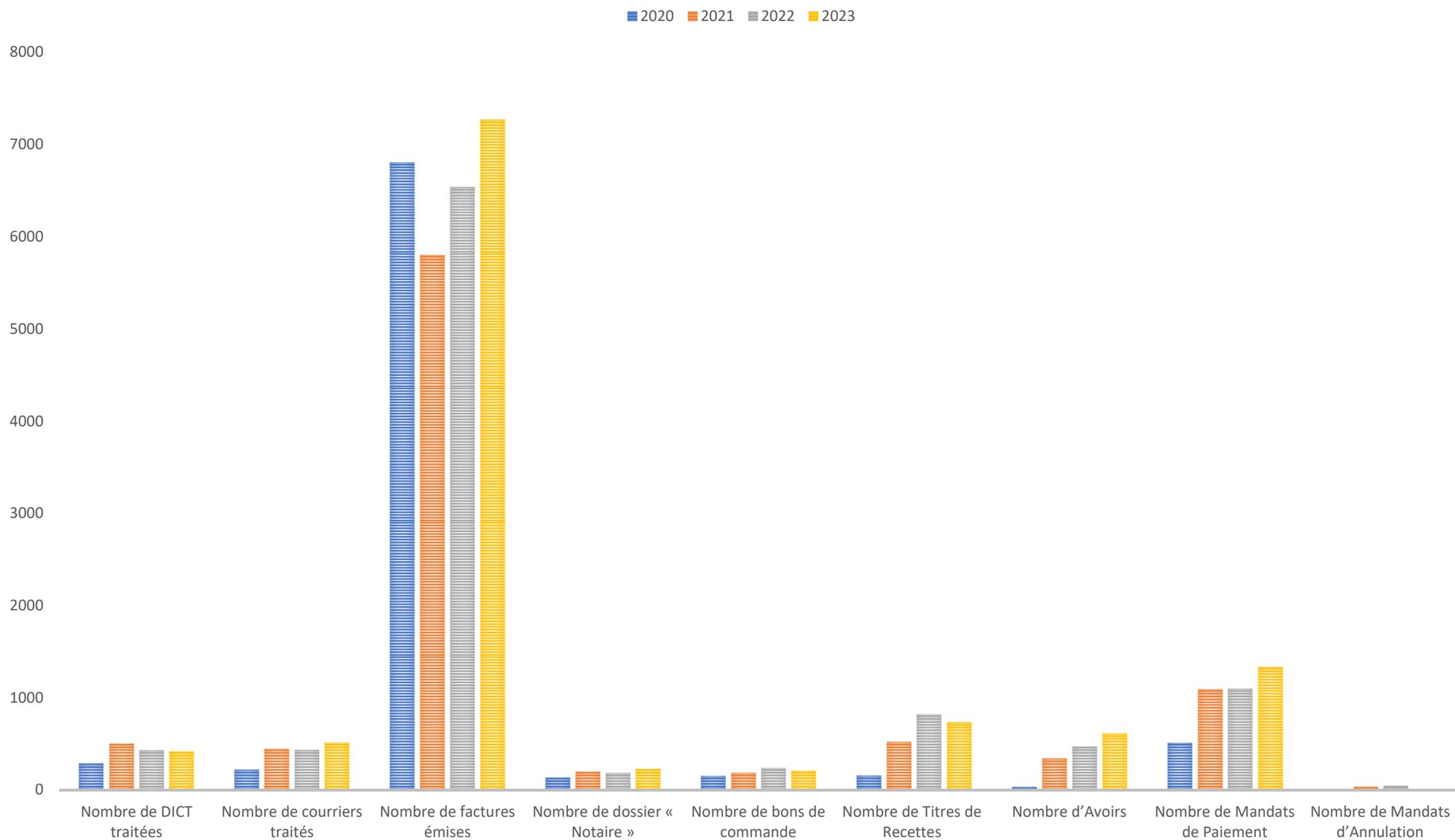
Paramètres	Valeurs			
	2020	2021	2022	2023
Nombre de communes	19	19	19	19
Nombre d'habitants desservis	26 654	26 654	26 197	26 238
Nombre d'abonnés	12 829	12 703	12 710	12 867
Volume facturé	1 288 851	1 275 661	1 325 108	1 223 836
Nombre de réservoirs	29	29	29	29
Nombre de cuves dans les réservoirs	49	49	49	49
Volume des réservoirs	14 084 m3	14 084 m3	14 084 m3	14 084 m3
Nombre de surpresseurs	18	18	18	18
Nombre d'unités de production et de traitement	13	13	13	13
Longueur du réseau	401,54 kms	401,74 kms	401,84 kms	401,84 kms
Nombre de branchement	13 061	13 078	13 089	13 094
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	100 %	100 %
Mode de gestion	En régie avec marché de prestations de services et en contrat de délégation de service public	En régie avec marché de prestations de services et en contrat de délégation de service public	En régie avec marché de prestations de services et en contrat de délégation de service public	En régie avec marché de prestations de services et en contrat de délégation de service public

Les chiffres clés de la Régie

Le service d'eau potable représente (gestion en directe) :

Paramètres	Valeurs			
	2020	2021	2022	2023
Nombre de communes	11	11	12	12
Nombre d'habitants desservis	6 022	6022	9350	9337
Nombre d'abonnés	3 682	3 551	5 206	5 196
Volume facturé	340 951 m3	299 973 m3	462 620 m3	428 397 m3
Nombre de réservoirs	13	13	16	16
Nombre de cuves dans les réservoirs	19	19	23	23
Volume des réservoirs	3 369 m3	3 369 m3	5 249 m3	5 249 m3
Nombre de surpresseurs	7	7	8	8
Nombre d'unités de production et de traitement	8	8	9	9
Longueur du réseau	116,74 kms	116,74 kms	164,74 kms	164,74 kms
Nombre de branchements	3 132	3 132	4 926	4 928
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	100%	100 %
Nombre de DICT traitées	292	504	434	420
Nombre de courriers traités	225	447	438	516
Nombre de factures émises	6 806	5802	6 542	7 269
Nombre de dossiers « Notaire »	140	203	190	231
Nombre de bons de commande	155	191	244	212
Nombre de Titres de Recettes	161	525	821	736
Nombre d'Avoirs	36	345	474	614
Nombre de Mandats de Paiement	513	1091	1099	1332
Nombre de Mandats d'Annulation	13	38	52	9

ÉVOLUTION DU TRAITEMENT ADMINISTRATIF



I- Le prix du service public de l'eau potable et le mode de gestion

1- Définition

En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. La facture type 120 m³ représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 3 à 4 personnes.

2- Mode de gestion

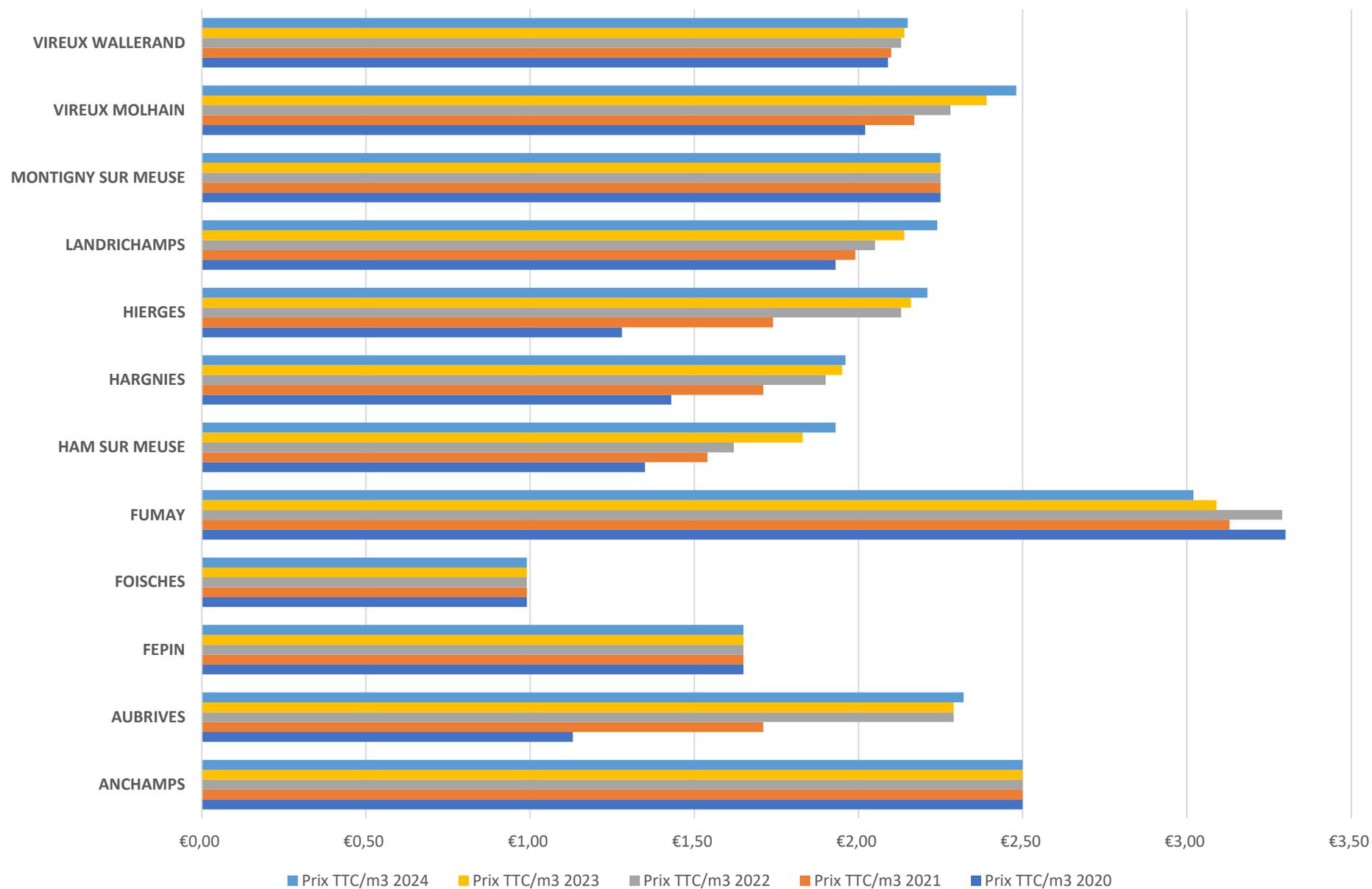
Agglomération d'eau potable	Communes	Modes de gestion
ANCHAMPS	ANCHAMPS	Régie
AUBRIVES - FOISCHES	AUBRIVES	Régie
	FOISCHES	Régie
CHOOZ	CHOOZ	DSP Véolia jusqu'au 31/12/2024
FÉPIN	FÉPIN	Régie
FROMELENNES	FROMELENNES	DSP Véolia jusqu'au 31/12/2024
FUMAY	FUMAY	Régie
GIVET	GIVET	DSP Véolia jusqu'au 31/12/2025
HAM SUR MEUSE	HAM SUR MEUSE	Régie
HARGNIES	HARGNIES	Régie
HAYBES	HAYBES	DSP Véolia jusqu'au 31/12/2024
HIERGES	HIERGES	Régie
LANDRICHAMPS	LANDRICHAMPS	Régie
MONTIGNY SUR MEUSE	MONTIGNY SUR MEUSE	Régie
RANCENNES-CHARNOIS	RANCENNES	DSP Véolia jusqu'au 01/07/2027
	CHARNOIS	DSP Véolia jusqu'au 01/07/2027
REVIN	REVIN	DSP Véolia jusqu'au 31/12/2030
VIREUX-MOLHAIN	VIREUX-MOLHAIN	Régie
VIREUX-WALLERAND	VIREUX-WALLERAND	Régie

Prix du service TTC pour 120 m3

Montant TTC par commune taxes Agence de l'eau comprises.

Communes	Prix TTC/m3 au 01/01/2020	Prix TTC/m3 au 01/01/2021	Prix TTC/m3 au 01/01/2022	Prix TTC/m3 au 01/01/ 2023	Prix TTC/m3 au 01/01/ 2024
ANCHAMPS	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €
AUBRIVES	1,13 €	1,71 €	2,29 €	2,29 €	2,32 €
CHOOZ	2,46 €	2,48 €	2,52 €	2,52 €	2,56 €
FEPIN	1,65 €	1,65 €	1,65 €	1,65 €	1,65 €
FOISCHES	0,99 €	0,99 €	0,99 €	0,99 €	0,99 €
FROMELENNES	3,00 €	3,04 €	2,89 €	3,04 €	3,06 €
FUMAY	3,30 €	3,13 €	3,29 €	3,09 €	3,02 €
GIVET	1,98 €	2,00 €	2,03 €	2,12 €	2,27 €
HAM SUR MEUSE	1,35 €	1,54 €	1,62 €	1,83 €	1,93 €
HARGNIES	1,43 €	1,71 €	1,90 €	1,95 €	1,96 €
HAYBES	2,82 €	2,51 €	2,62 €	2,69 €	2,75 €
HIERGES	1,28 €	1,74 €	2,13 €	2,16 €	2,21 €
LANDRICHAMPS	1,93 €	1,99 €	2,05 €	2,14 €	2,24 €
MONTIGNY SUR MEUSE	2,25 €	2,25 €	2,25 €	2,25 €	2,25 €
RANCENNES- CHARNOIS	3,07 €	2,98 €	3,02 €	3,24 €	3,33 €
REVIN	2,64 €	2,68 €	2,85 €	3,11 €	3,24 €
VIREUX MOLHAIN	2,02 €	2,17 €	2,28 €	2,39 €	2,48 €
VIREUX WALLERAND	2,09 €	2,10 €	2,13 €	2,14 €	2,15 €

Évolution du prix TTC/m³ du service de l'eau potable entre 2020 et 2024



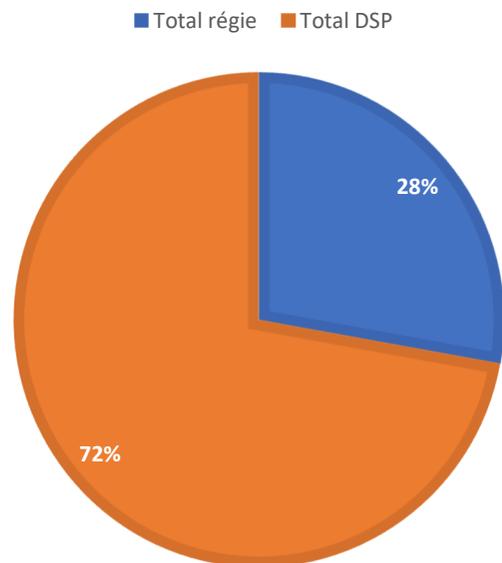
II- Les consommateurs du service et leurs consommations

1- Les consommateurs abonnés du service

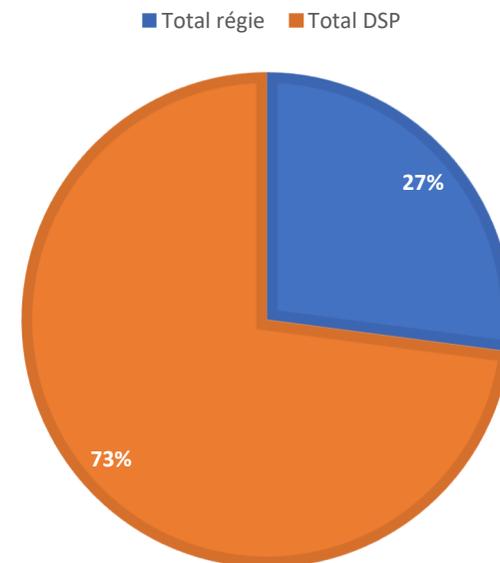
Le nombre d'abonnés

Commune	Nombre d'abonnés			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	124	121	124	125
SIDEP AUBRIVES-FOISCHES	514	503	501	618
CHOOZ	428	425	421	424
FEPIN	151	138	149	149
FROMELENNES	461	465	458	458
FUMAY	1622	1609	1596	1620
GIVET	2653	2659	2665	2674
HAM SUR MEUSE	122	112	125	130
HARGNIES	294	275	286	288
HAYBES	920	920	920	925
HIERGES	122	102	131	132
LANDRICHAMPS	69	65	72	74
MONTIGNY SUR MEUSE	66	62	63	63
AVIETTE RANCENNES-CHARNOIS	369	367	374	377
REVIN	2806	2821	2781	2813
VIREUX MOLHAIN	1051	986	987	988
VIREUX WALLERAND	1057	1073	1057	1009
Total régie	3 570	3 437	5 091	5 196
Total DSP	9 259	9 266	7 619	7 671
Total général	12 829	12 703	12 710	12 867

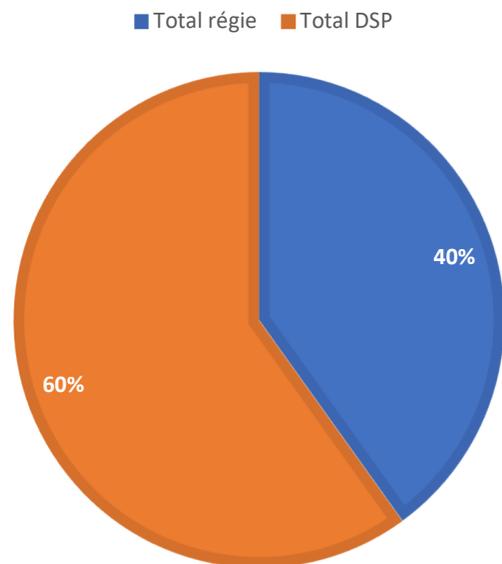
RÉPARTITION DES ABONNÉS 2020



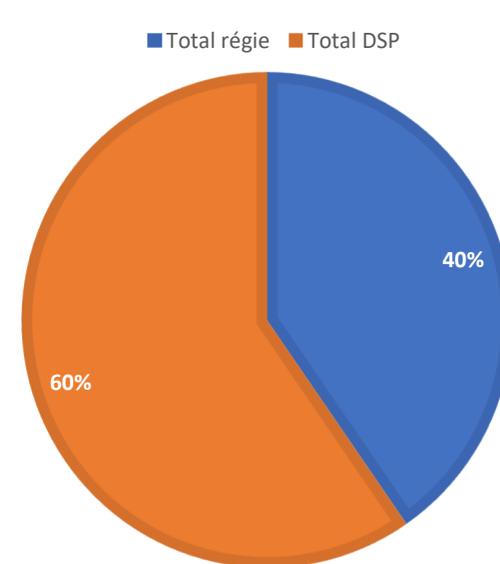
RÉPARTITION DES ABONNÉS 2021



RÉPARTITION DES ABONNÉS 2022



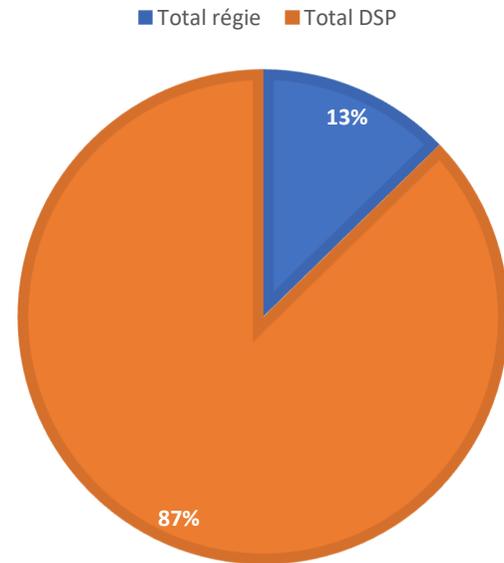
RÉPARTITION DES ABONNÉS 2023



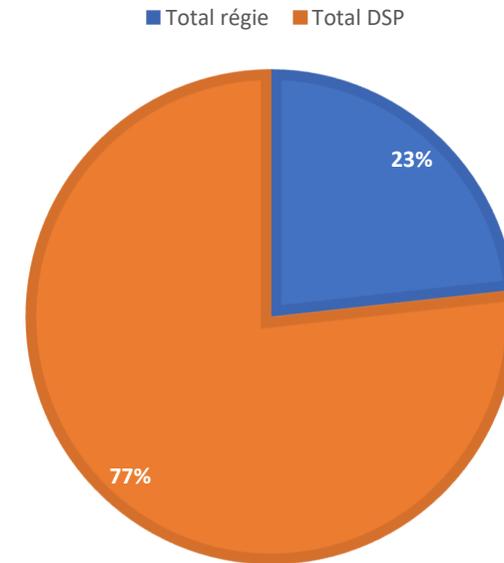
Les abonnés mensualisés

Commune	Nombre d'abonnés mensualisés			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	0	40	42	44
SIDEP AUBRIVES - FOISCHES	0	172	219	255
CHOOZ	30	30	39	51
FEPIN	0	33	43	48
FROMELENNES	238	245	242	262
FUMAY	635	666	620	625
GIVET	1082	1151	1210	1251
HAM SUR MEUSE	0	30	39	43
HARGNIES	0	85	108	116
HAYBES	392	410	431	436
HIERGES	0	14	20	24
LANDRICHAMPS	0	22	30	28
MONTIGNY SUR MEUSE	0	16	22	23
RANCENNES-CHARNOIS	166	174	189	194
REVIN	1273	1295	1379	1429
VIREUX MOLHAIN	215	335	388	431
VIREUX WALLERAND	343	457	508	557
Total régie	558	1 204	2 039	2 194
Total DSP	3 816	3 971	3 490	3 623
Total général	4 374	5 175	5 529	5 817

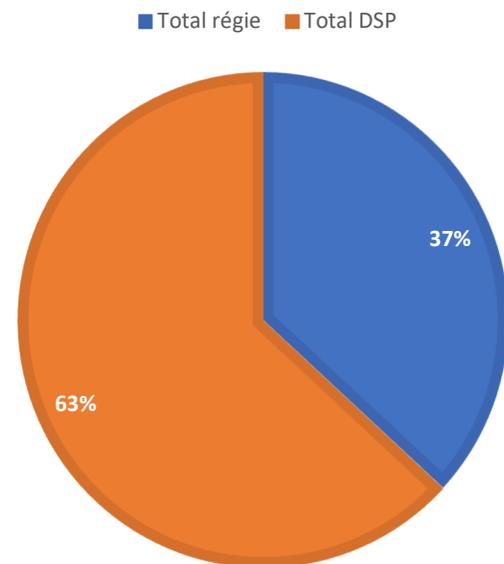
ABONNÉS MENSUALISÉS 2020



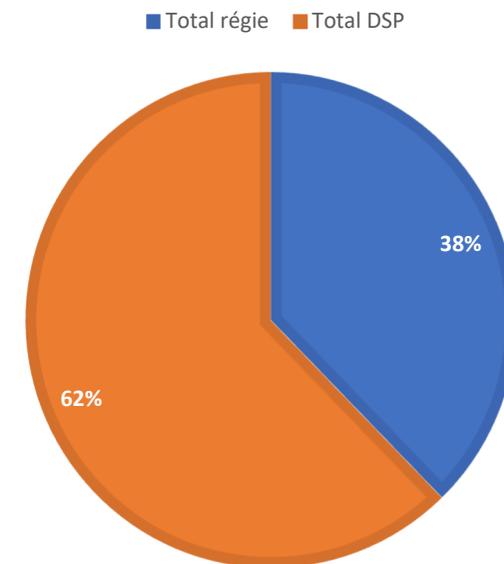
ABONNÉS MENSUALISÉS 2021



ABONNÉS MENSUALISÉS 2022



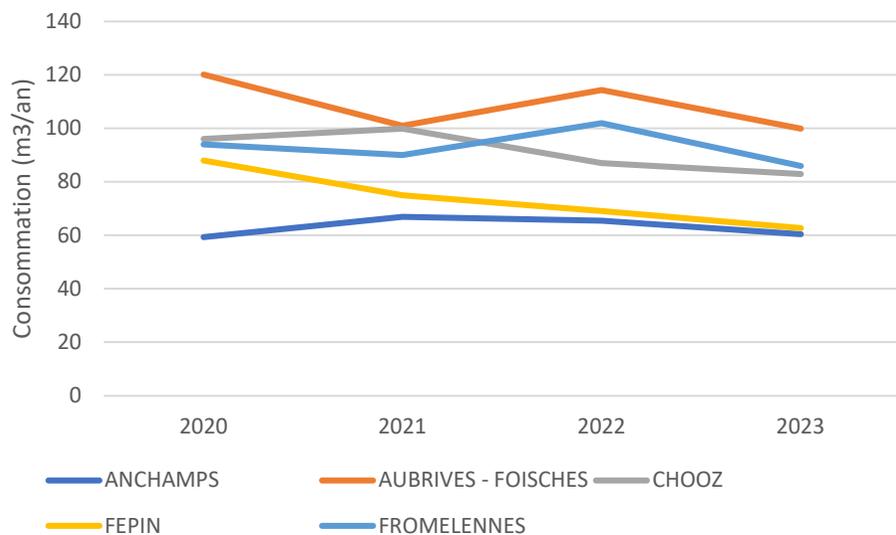
ABONNÉS MENSUALISÉS 2023



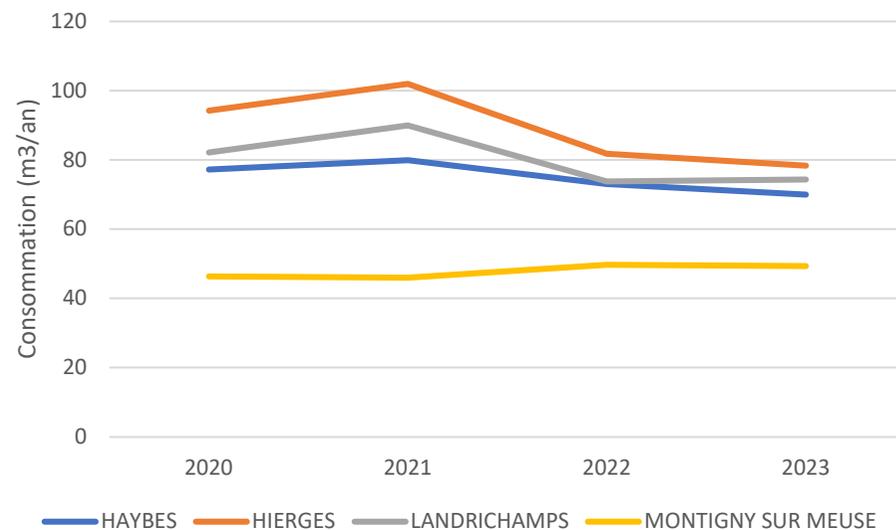
La consommation moyenne

Commune	Consommation moyenne par abonné m ³ /an			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	59,4	67	65,46	60,4
AUBRIVES - FOISCHES	120,22	101	114,33	99,9
CHOOZ	96	100	87	83
FEPIN	88,0	75,0	69,0	62,7
FUMAY	82	87	77	80,51
FROMELENNES	94	90	102	86
GIVET	102	97	92	92
HAM SUR MEUSE	113,99	93	83,1	96,8
HARGNIES	61,17	71	65,45	66,9
HAYBES	77,2	80	73	70
HIERGES	94,25	102	81,75	78,4
LANDRICHAMPS	82,17	90	73,86	74,3
MONTIGNY SUR MEUSE	46,33	46	49,73	49,3
RANCENNES-CHARNOIS	88	76	79	77
REVIN	73	81	79	61
VIREUX MOLHAIN	89,38	67	69,94	90,8
VIREUX WALLERAND	91,64	76	72,03	78,1
MOYENNE	85,81	82,29	78,45	76,89

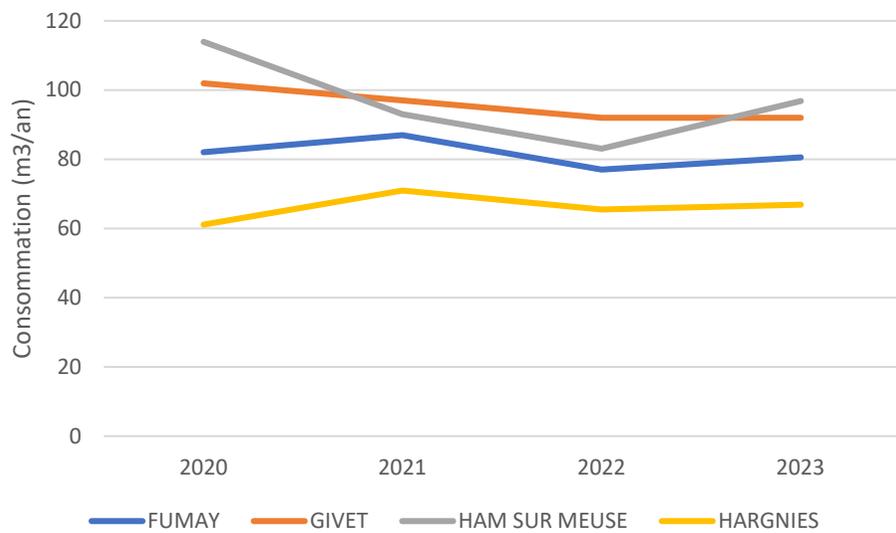
Évolution de la consommation moyenne par abonné m³/an entre 2020 et 2024



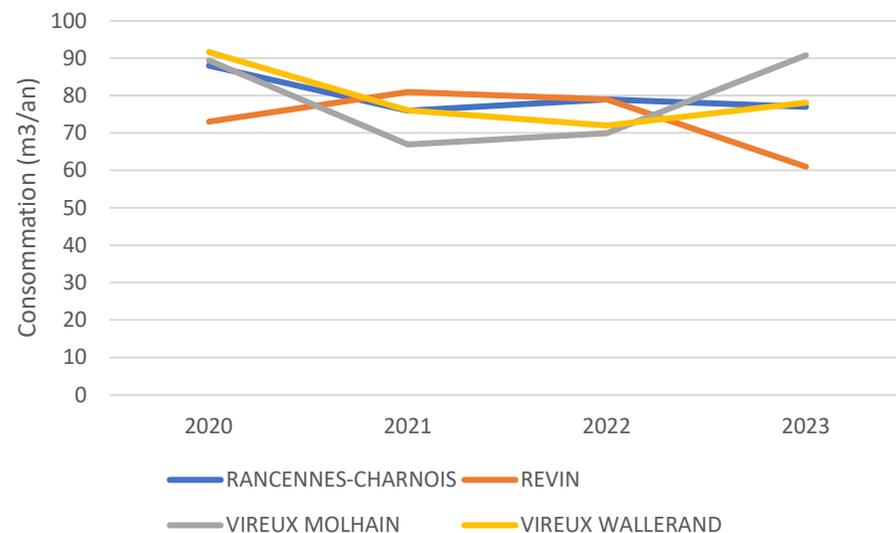
Évolution de la consommation moyenne par abonné m³/an entre 2020 et 2024



Évolution de la consommation moyenne par abonné m³/an entre 2020 et 2024



Évolution de la consommation moyenne par abonné m³/an entre 2020 et 2024

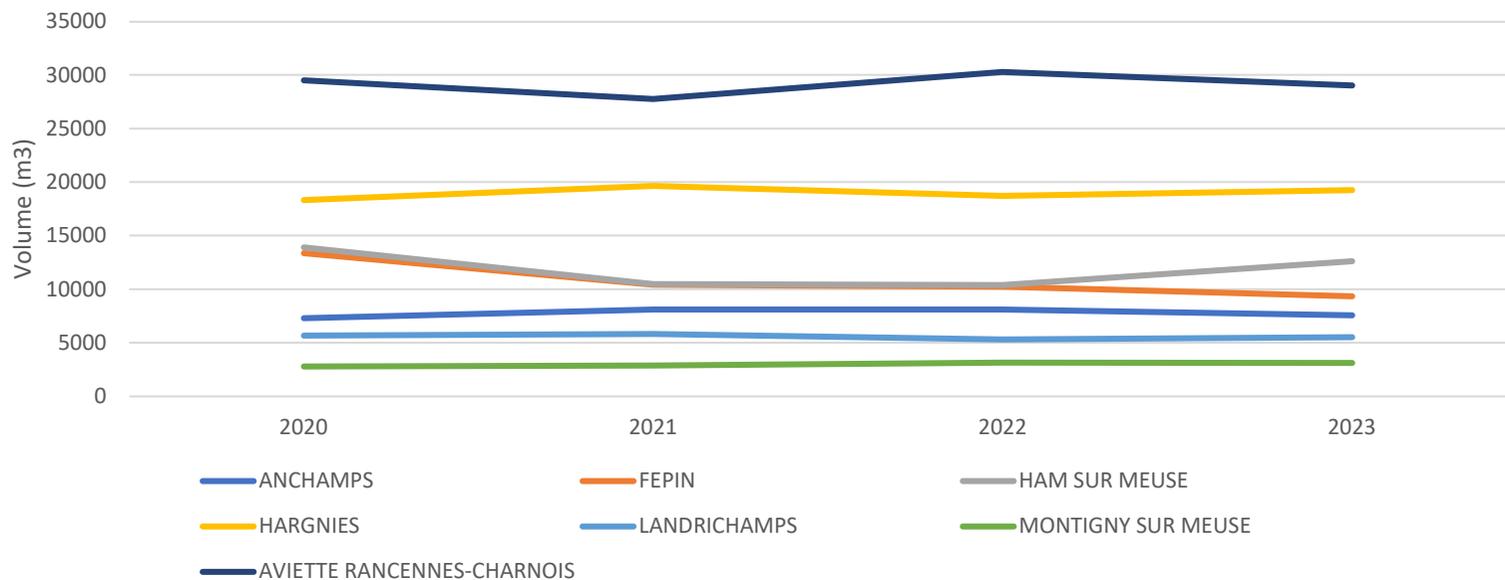


2- Volumes facturés

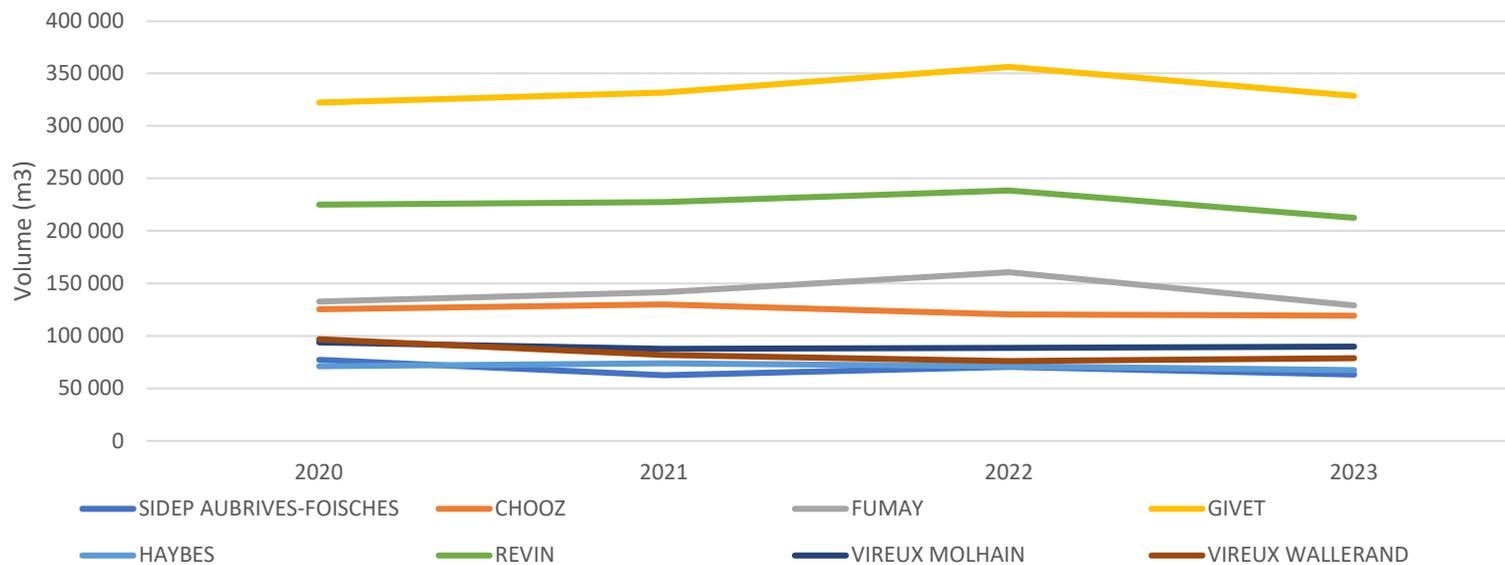
Volumes facturés en m³ (abonnés + autres services)

COMMUNES	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	7 301	8 104	8 117	7 544
SIDEP AUBRIVES-FOISCHES	77 298	62 542	70 430	63 146
CHOOZ	125 304	130 222	120 423	119 192
FEPIN	13 360	10 409	10 242	9 335
FROMLENNES	41 941	43 089	45 594	38 599
FUMAY	132 747	141 559	160 791	129 065
GIVET	322 371	331 652	356 456	328 500
HAM SUR MEUSE	13 907	10 468	10 387	12 590
HARGNIES	18 327	19 649	18 719	19 259
HAYBES	71 019	74 026	71 168	67 518
HIERGES	11 498	10 495	10 709	10 346
LANDRICHAMPS	5 670	5 832	5 318	5 496
MONTIGNY SUR MEUSE	2 788	2 858	3 133	3 107
AVIETTE RANCENNES-CHARNOIS	29 497	27 759	30 301	29 023
REVIN	225 021	227 381	238 546	212 607
VIREUX MOLHAIN	93 942	87 909	88 635	89 685
VIREUX WALLERAND	96 860	81 707	76 139	78 824
Total régie	340 951	299 973	462 620	428 397
Total DSP	947 900	975 688	862 488	795 439
Total général	1 288 851	1 275 661	1 325 108	1 223 836

Volumes facturés en m³ (abonnés + autres services)



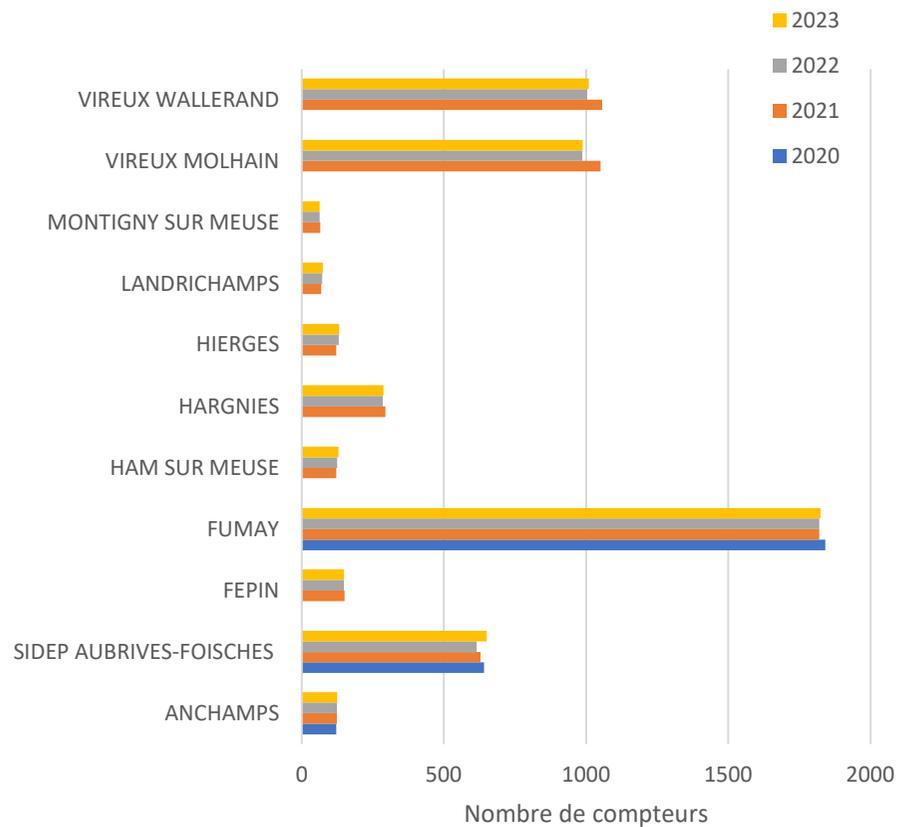
Volumes facturés en m³ (abonnés + autres services)



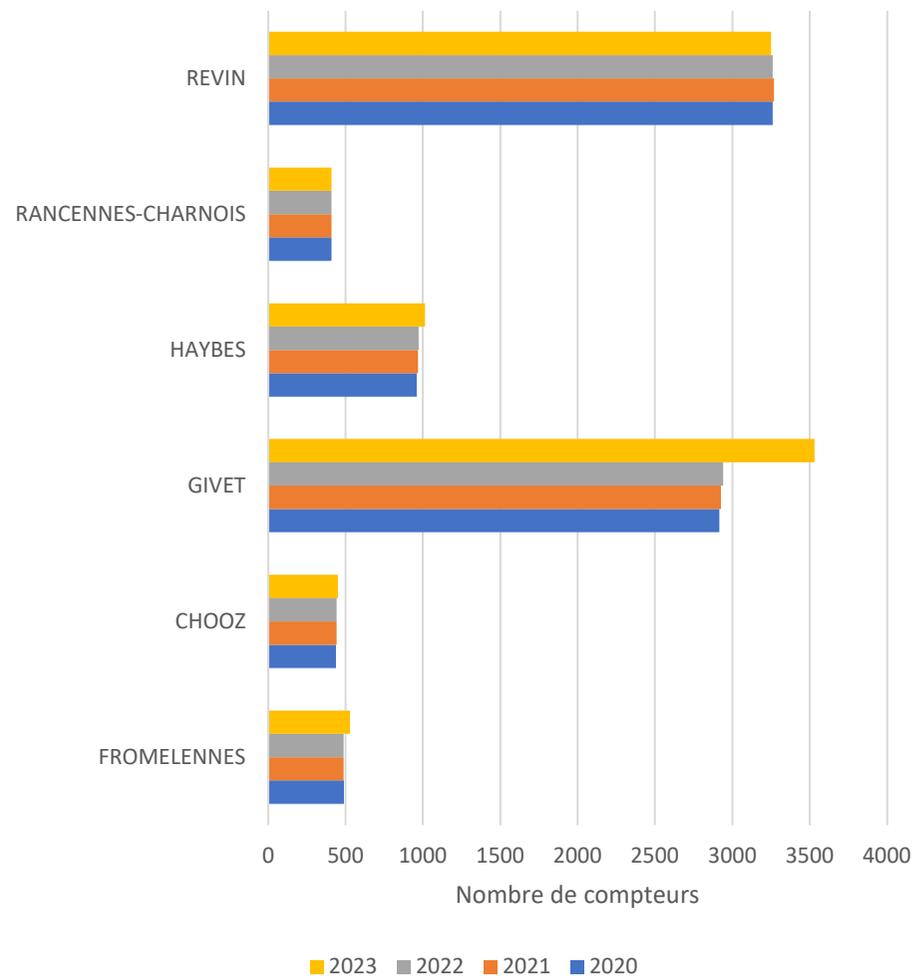
3- Activité clientèle

Commune	Nombre de compteurs			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	122	124	124	125
SIDEP AUBRIVES-FOISCHES	641	629	616	650
FROMELENNES	490	488	488	528
CHOOZ	439	442	443	451
FEPIN		151	149	149
FUMAY	1841	1820	1820	1824
GIVET	2916	2927	2941	3530
HAM SUR MEUSE		122	125	130
HARGNIES		294	286	288
HAYBES	961	969	973	1013
HIERGES		122	131	132
LANDRICHAMPS		69	72	74
MONTIGNY SUR MEUSE		66	63	63
RANCENNES-CHARNOIS	409	409	409	410
REVIN	3260	3268	3261	3251
VIREUX MOLHAIN		1051	987	988
VIREUX WALLERAND		1057	1004	1009
Total Régie	763	3 685	5 377	5 432
Total DSP	10 316	10 323	8 515	9 183
Total Général	11 079	14 008	13 892	14 615

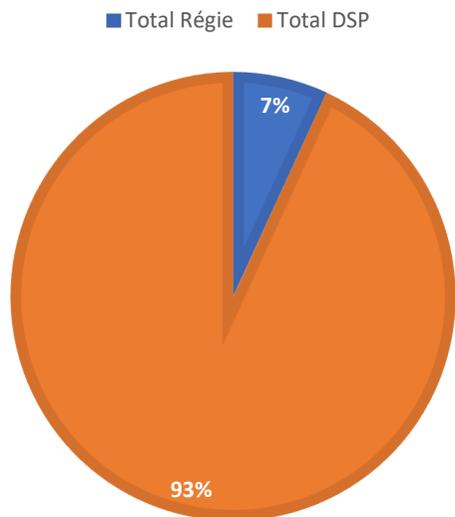
Évolution du nombre de compteurs entre 2020 et 2024 pour les communes gérées en régie



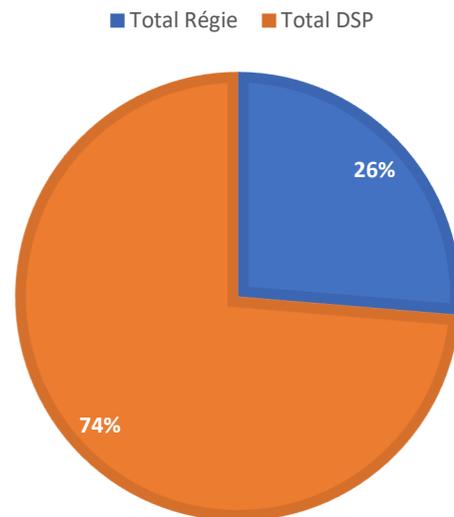
Évolution du nombre de compteurs entre 2020 et 2024 pour les communes gérées en DSP



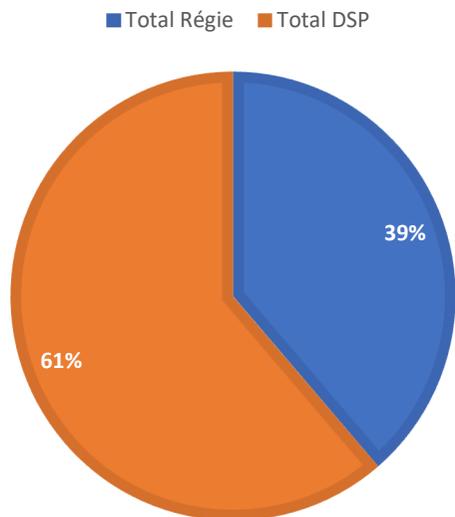
NOMBRE DE COMPTEURS SELON LE MODE DE GESTION (2020)



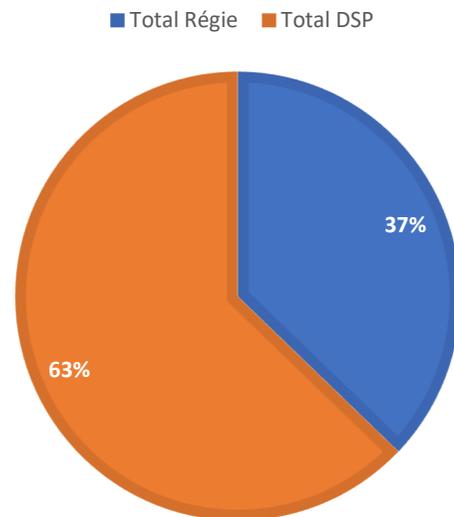
NOMBRE DE COMPTEURS SELON LE MODE DE GESTION (2021)



NOMBRE DE COMPTEURS SELON LE MODE DE GESTION (2022)

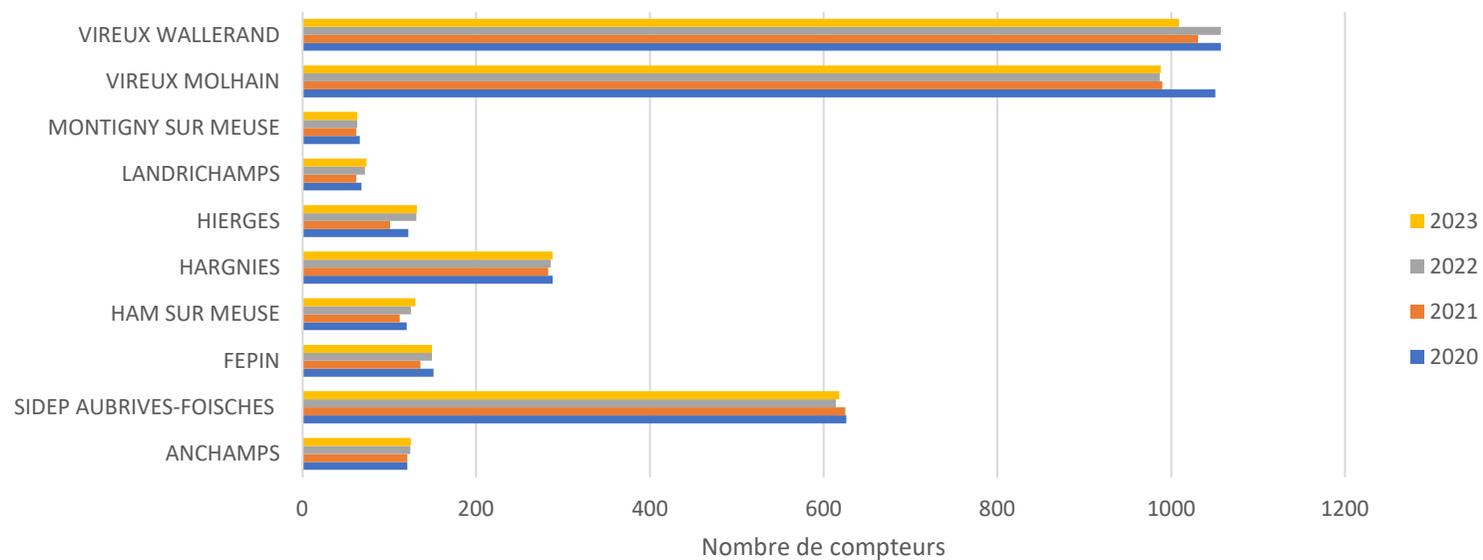


NOMBRE DE COMPTEURS SELON LE MODE DE GESTION (2024)

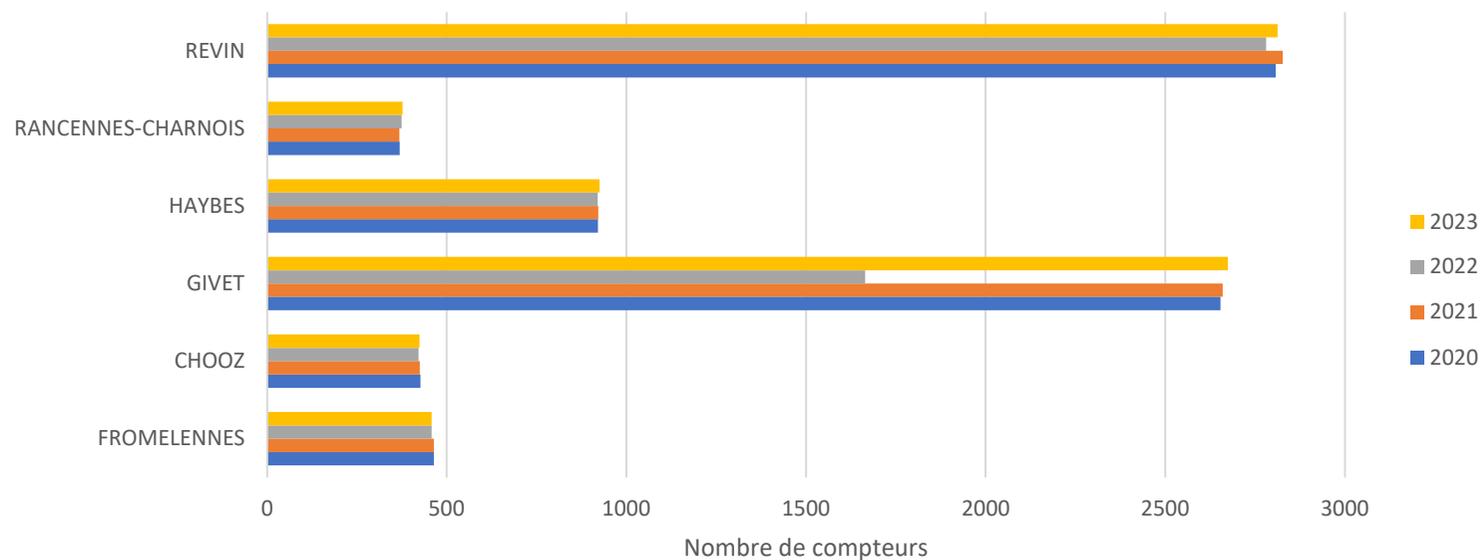


Commune	Compteurs en service			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	121	121	124	125
SIDEP AUBRIVES-FOISCHES	626	625	614	618
FROMELENNES	464	464	458	458
CHOOZ	427	425	421	424
FEPIN	151	136	149	149
FUMAY	1622	1611	1596	1620
GIVET	2654	2660	1665	2674
HAM SUR MEUSE	120	112	125	130
HARGNIES	288	283	286	288
HAYBES	921	922	920	925
HIERGES	122	101	131	132
LANDRICHAMPS	68	62	72	74
MONTIGNY SUR MEUSE	66	62	63	63
RANCENNES-CHARNOIS	369	368	374	377
REVIN	2807	2827	2781	2813
VIREUX MOLHAIN	1051	990	987	988
VIREUX WALLERAND	1057	1031	1057	1009
Total Régie	3 670	3 523	5 204	5 196
Total DSP	9 264	9 277	6 619	7 671
Total Général	12 934	12 800	11 823	12 867

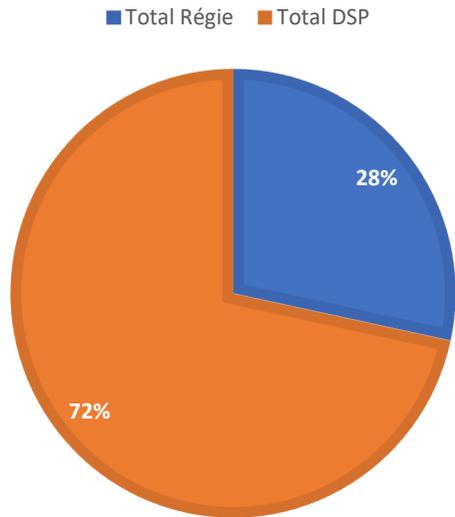
Évolution du nombre de compteurs en service entre 2020 et 2024



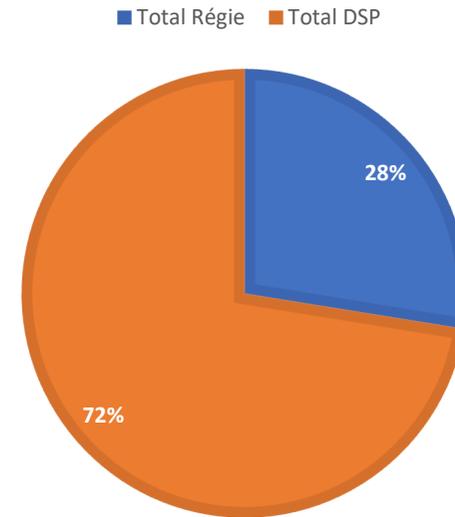
Évolution du nombre de compteurs en service entre 2020 et 2024



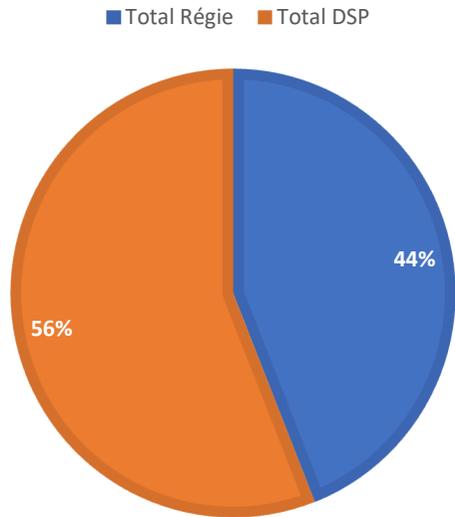
NOMBRE DE COMPTEURS EN SERVICE SELON LE MODE DE GESTION (2020)



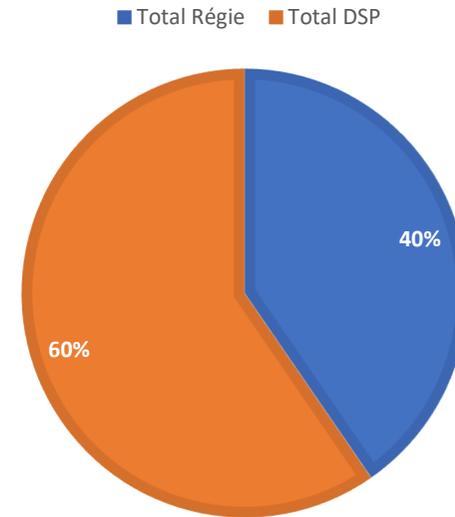
NOMBRE DE COMPTEURS EN SERVICE SELON LE MODE DE GESTION (2021)



NOMBRE DE COMPTEURS EN SERVICE SELON LE MODE DE GESTION (2022)

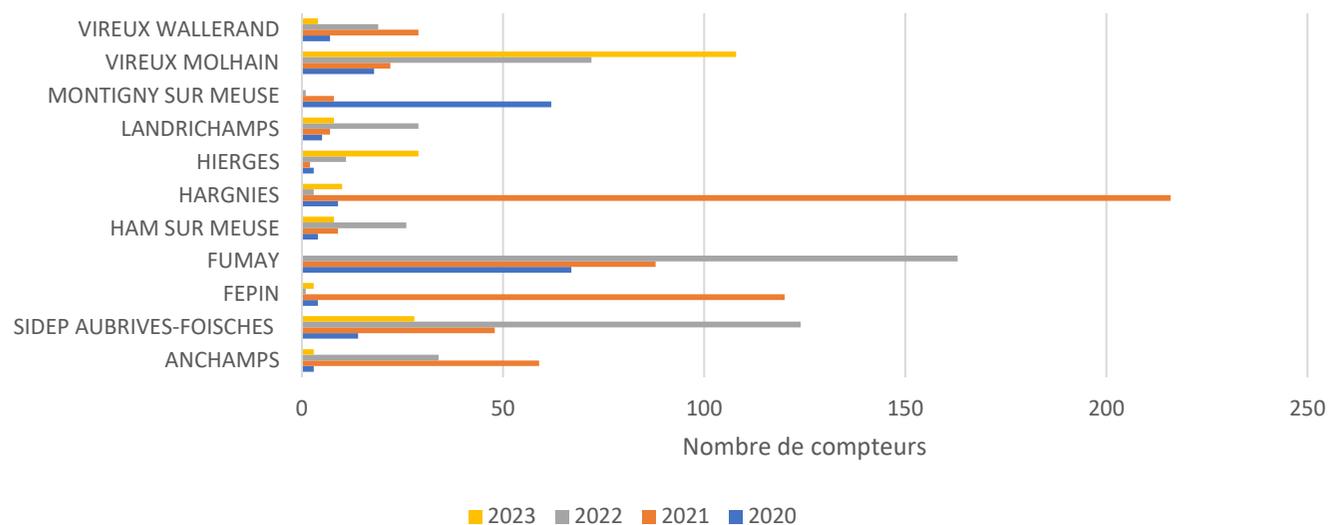


NOMBRE DE COMPTEURS EN SERVICE SELON LE MODE DE GESTION (2023)

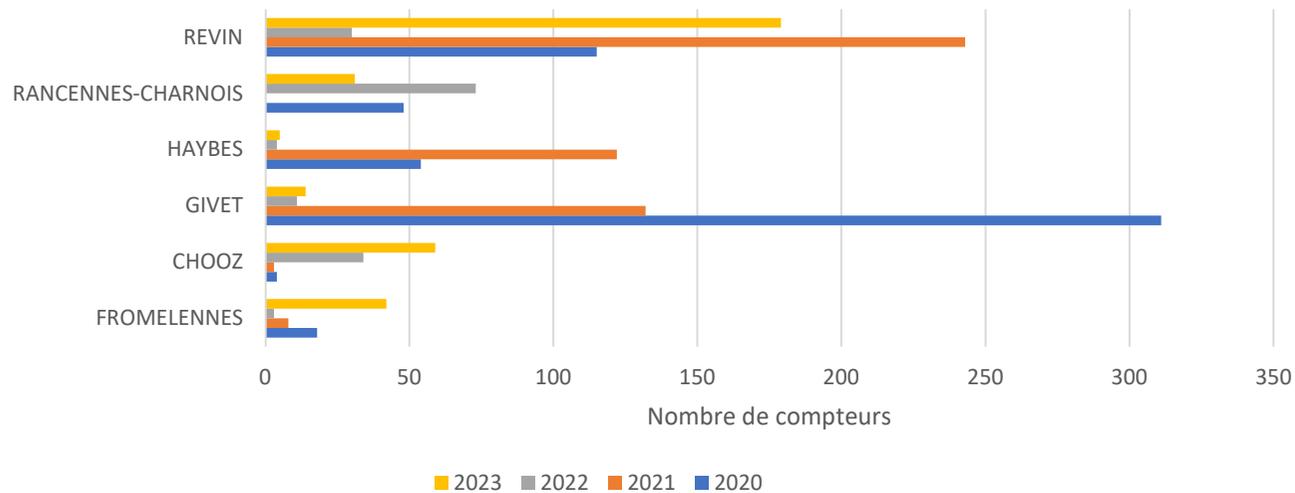


Commune	Changement de compteurs			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	3	59	34	3
SIDEP AUBRIVES-FOISCHES	14	48	124	28
FROMELENNES	18	8	3	42
CHOOZ	4	3	34	59
FEPIN	4	120	1	3
FUMAY	67	88	163	141
GIVET	311	132	11	14
HAM SUR MEUSE	4	9	26	8
HARGNIES	9	216	3	10
HAYBES	54	122	4	5
HIERGES	3	2	11	29
LANDRICHAMPS	5	7	29	8
MONTIGNY SUR MEUSE	62	8	1	0
RANCENNES-CHARNOIS	48	0	73	31
REVIN	115	243	30	179
VIREUX MOLHAIN	18	22	72	108
VIREUX WALLERAND	7	29	19	4
Total Régie	129	520	483	201
Total DSP	617	596	155	330
Total Général	746	1 116	638	531

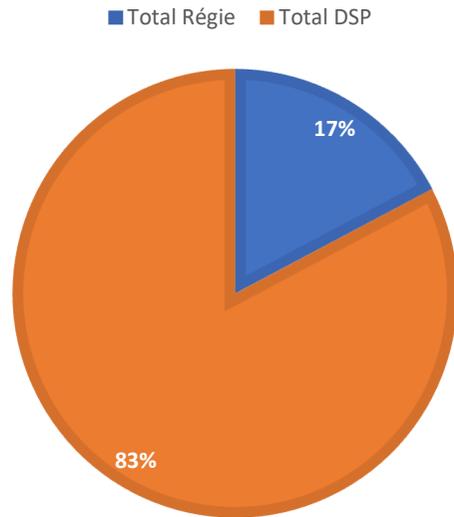
Évolution des changements de compteurs entre 2020 et 2024 pour les communes en régie



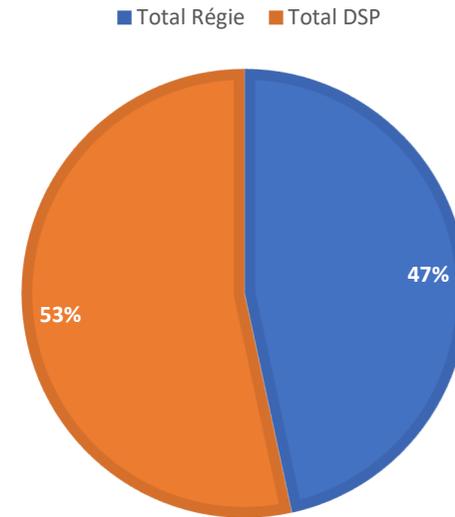
Évolution des changements de compteurs entre 2020 et 2024 pour les communes en DSP



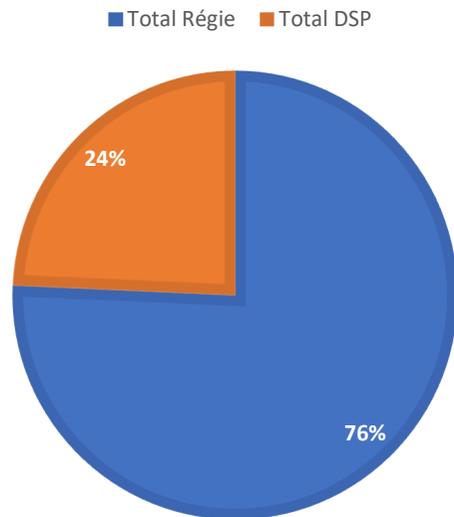
NOMBRE DE CHANGEMENT DE COMPTEURS SELON MODE DE GESTION (2020)



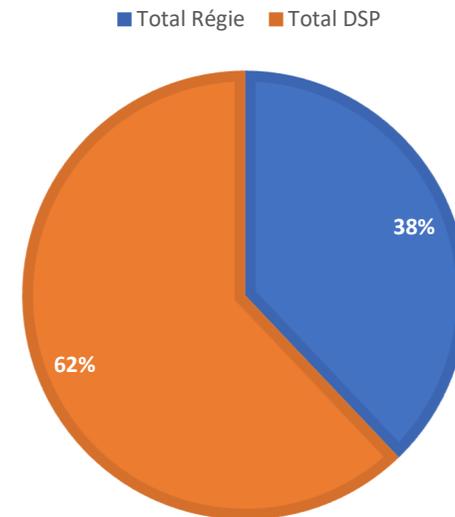
NOMBRE DE CHANGEMENT DE COMPTEURS SELON MODE DE GESTION (2021)



NOMBRE DE CHANGEMENT DE COMPTEURS SELON MODE DE GESTION (2022)



NOMBRE DE CHANGEMENT DE COMPTEURS SELON MODE DE GESTION (2023)



III- La gestion patrimoniale

1- L'inventaire des installations (Tableaux en annexes)

Les réservoirs (Annexe n°2)

Les surpresseurs (Annexe n°3)

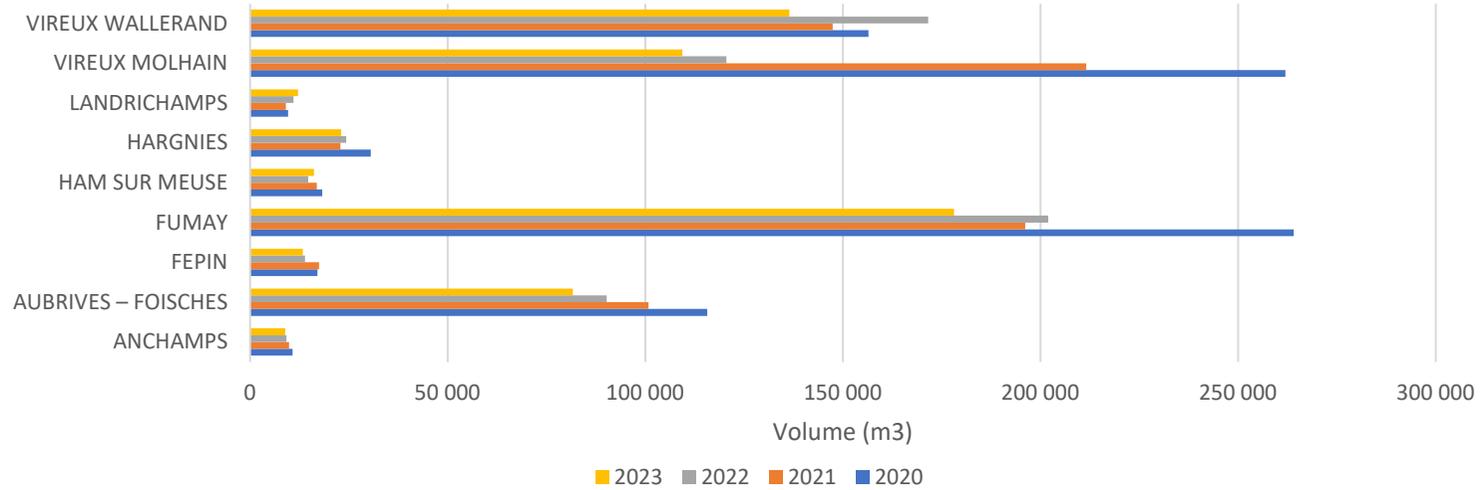
Les DUP (Annexe n°4)

Les unités de production (Annexe n°5)

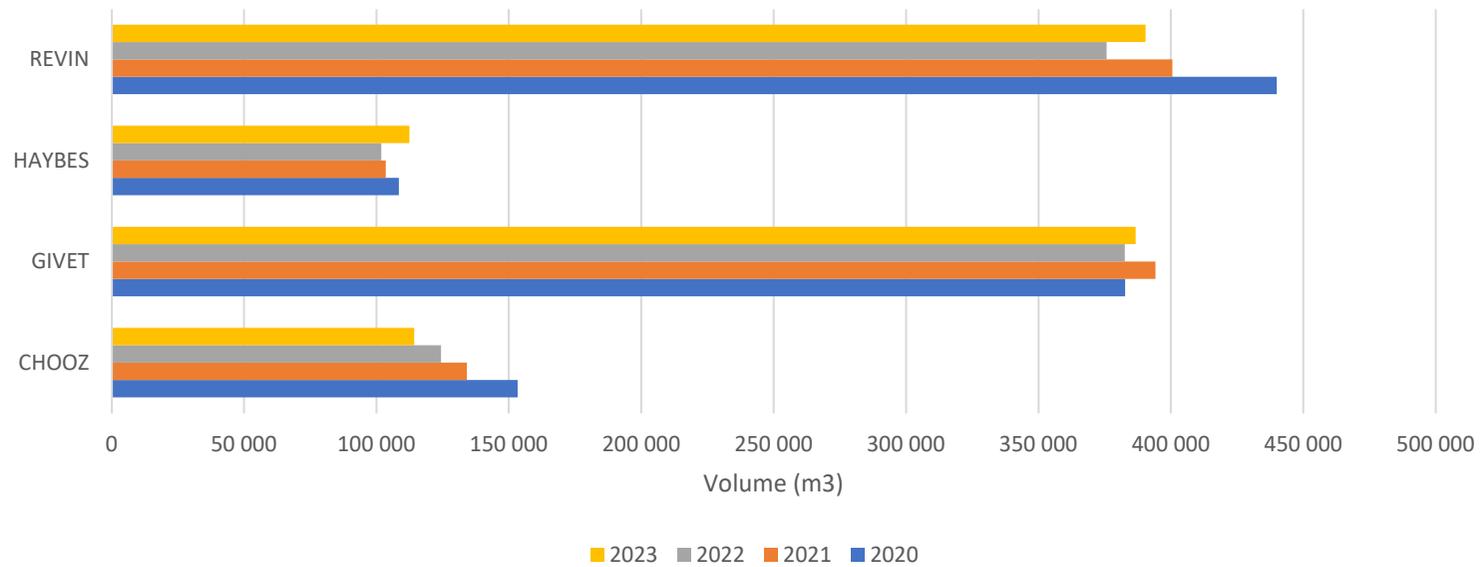
2- Les volumes produits

Commune	Volumes produits en m ³			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	10 778	9 851	9 199	8 882
AUBRIVES – FOISCHES	115 716	100 841	90 273	81 688
FROMELENNES	Avec Givet	Avec Givet	avec Givet	avec Givet
CHOOZ	153 335	134 195	124 431	114 267
FEPIN	17 054	17 438	13 932	13 363
FUMAY	264 044	196 146	201 947	178 159
GIVET	382 669	394 195	382 589	386 674
HAM SUR MEUSE	18 278	16 873	14 737	16 171
HARGNIES	30 553	22 870	24 340	23 060
HAYBES	108 426	103 557	101 842	112 434
HIERGES	Avec Vireux-Molhain	Avec Vireux-Molhain	Avec Vireux-Molhain	Avec Vireux-Molhain
LANDRICHAMPS	9 648	9 049	11 021	12 100
MONTIGNY SUR MEUSE	Avec Vireux-Molhain	Avec Vireux-Molhain	Avec Vireux-Molhain	Avec Vireux-Molhain
RANCENNES-CHARNOIS	Avec Chooz	Avec Chooz	Avec Chooz	Avec Chooz
REVIN	439 998	400 525	375 696	390 493
VIREUX MOLHAIN	261 951	211 602	120 534	109 396
VIREUX WALLERAND	156 479	147 428	171 592	136 431
Total Régie	620 457	535 952	657 575	579 250
Total DSP	1 348 472	1 228 618	984 558	1 003 868
Total Général	1 968 929	1 764 570	1 642 133	1 583 118

Évolution des volumes produits par commune entre 2020 et 2024 (gestion en régie)

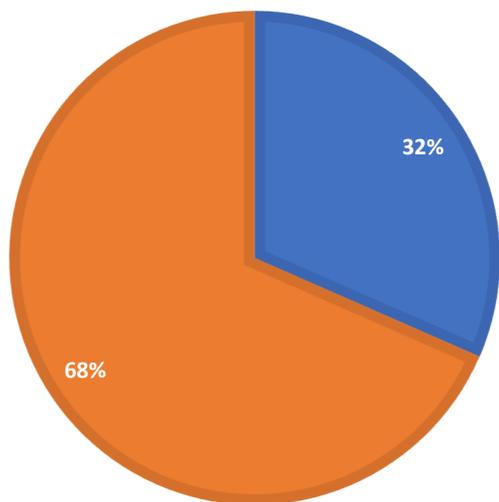


Évolution des volumes produits par commune entre 2020 et 2024 (DSP)



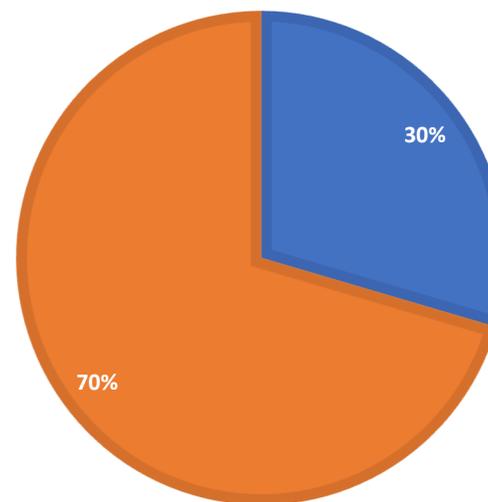
2020

■ Total Régie ■ Total DSP



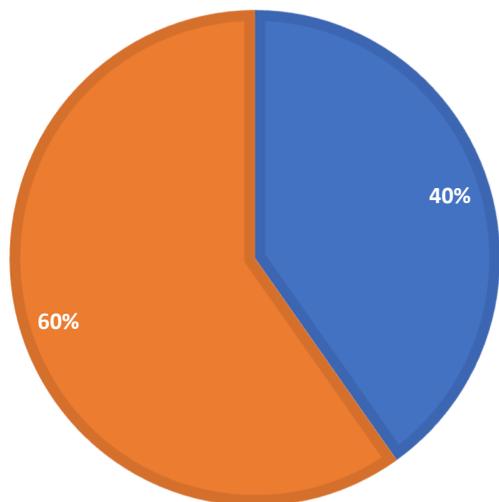
2021

■ Total Régie ■ Total DSP



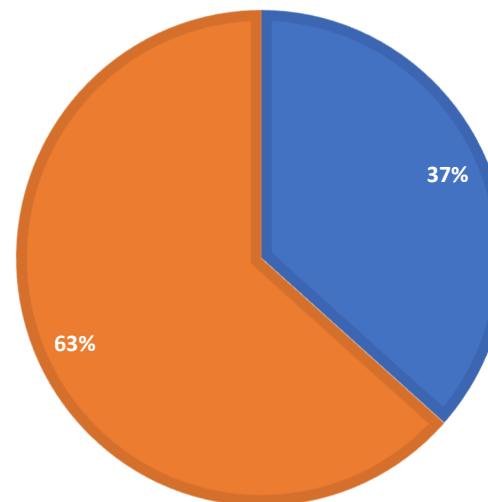
2022

■ Total Régie ■ Total DSP



2023

■ Total Régie ■ Total DSP



3- L'inventaire des réseaux

Communes	Longueur totale du réseau en Km				Longueur canalisation distribution				Longueur branchements				Nombre de branchements			
	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	4,69	4,69	4,69	4,69	4,18	4,18	4,18	4,18	0,51	0,51	0,51	0,51	102	102	102	102
AUBRIVES FOISCHES	18,74	18,74	18,74	18,74	16,23	16,23	16,23	16,23	2,51	2,51	2,51	2,51	502	502	502	502
CHOOZ	18,7	18,8	18,9	18,9	15,2	15,3	15,3	15,3	3,028	3,028	3,028	3,028	536	536	537	537
FEPIN	4,56	4,56	4,56	4,56	4,08	4,08	4,08	4,08	0,48	0,48	0,48	0,48	96	96	96	96
FROMELLENES	15,4	15,4	15,4	15,4	8,717	8,717	8,717	8,717	6,7	6,7	6,7	6,7	533	534	535	535
FUMAY	47,9	48	48	48	29,85	29,88	29,88		15,1	15,1	15,1	15,1	1789	1789	1792	1792
GIVET	86,7	86,7	86,7	86,7	48,27	48,25	48,25	48,25	26,615	26,635	26,635	26,635	2573	2577	2577	2577
HAM SUR MEUSE	5,84	5,84	5,84	5,84	5,14	5,14	5,14	5,14	0,7	0,7	0,7	0,7	140	140	140	140
HARGNIES	8,12	8,12	8,12	8,12	6,75	5,5	5,5	5,5	1,37	1,37	1,37	1,37	274	274	274	274
HAYBES	30,4	30,4	30,4	30,4	18,83	18,83	18,83	18,83	8,477	8,488	8,488	8,488	997	999	999	1002
HIERGES	6,865	6,865	6,865	6,865	6,38	6,38	6,38	6,38	0,485	0,485	0,485	0,485	97	97	97	97
LANDRICHAMPS	2,65	2,65	2,65	2,65	2,65	2,65	2,65	2,65					79	79	80	80
MONTIGNY SUR MEUSE	4,93	4,93	4,93	4,93	4,93	4,93	4,93	4,93					57	57	57	57
RANCENNES-CHARNOI	12,6	13	13	13	12,5	12	12	12	0,102	0,112	0,112	0,112	375	377	381	381
REVIN	72,6	72,7	72,7	72,7	43,57	43,32	43,32	43,32	28,002	28,002	28,002	28,002	3126	3134	3134	3136
VIREUX MOLHAIN	28,58	28,58	28,58	28,58	24,3	24,3	24,3	24,3	4,28	4,28	4,28	4,28	856	856	856	856
VIREUX WALLERAND	31,765	31,765	31,765	31,765	27,12	27,12	27,12	27,12	4,645	4,645	4,645	4,645	929	929	930	930
Total Régie	116,74	116,74	164,74	164,74	101,76	100,51	130,39	100,51	14,98	14,98	30,08	30,08	3 132,00	3 132,00	4 926,00	4 926,00
Total DSP	284,30	285,00	237,10	237,10	176,94	176,30	146,42	146,42	88,02	88,07	72,97	72,97	9 929,00	9 946,00	8 163,00	8 168,00
Total Général	401,04	401,74	401,84	401,84	278,70	276,81	276,81	246,93	103,00	103,05	103,05	103,05	13 061,00	13 078,00	13 089,00	13 094,00

4- L'indice de connaissance de gestion patrimoniale

L'obligation de réalisation d'un descriptif détaillé des ouvrages d'eau, tel que le définit l'article D.2224-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales répond à l'objectif de mettre en place une gestion patrimoniale des réseaux.

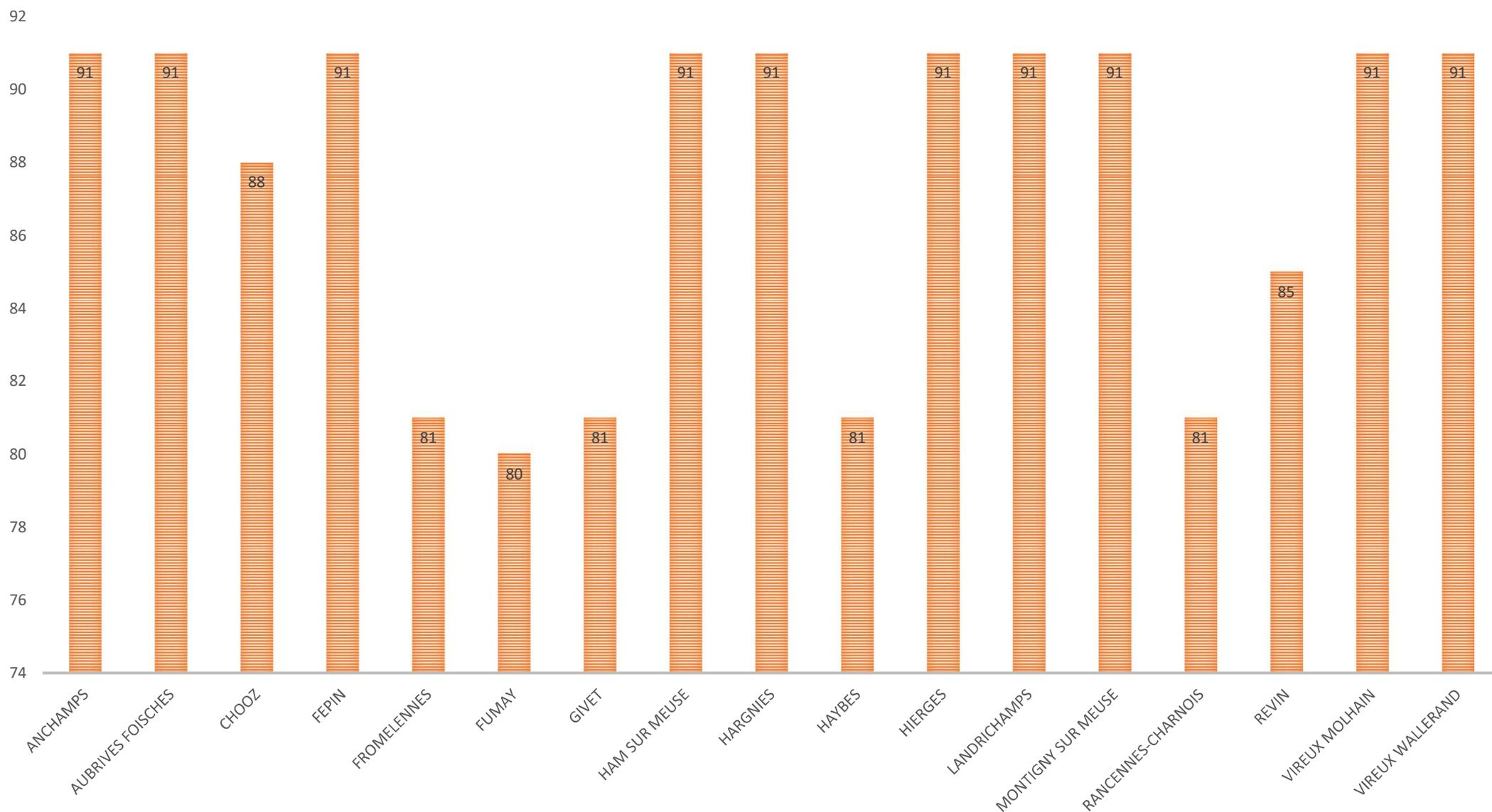
Il faut que l'Indice de Connaissance et Gestion patrimoniale du réseau atteigne un total de 40 points sur les 45 premiers points accessibles pour que le service soit réputé disposer du descriptif détaillé.

Depuis 2015, les services d'eau ne disposant pas du descriptif détaillé se sont vu appliquer un doublement de la redevance pour les prélèvements réalisés sur la ressource en eau.

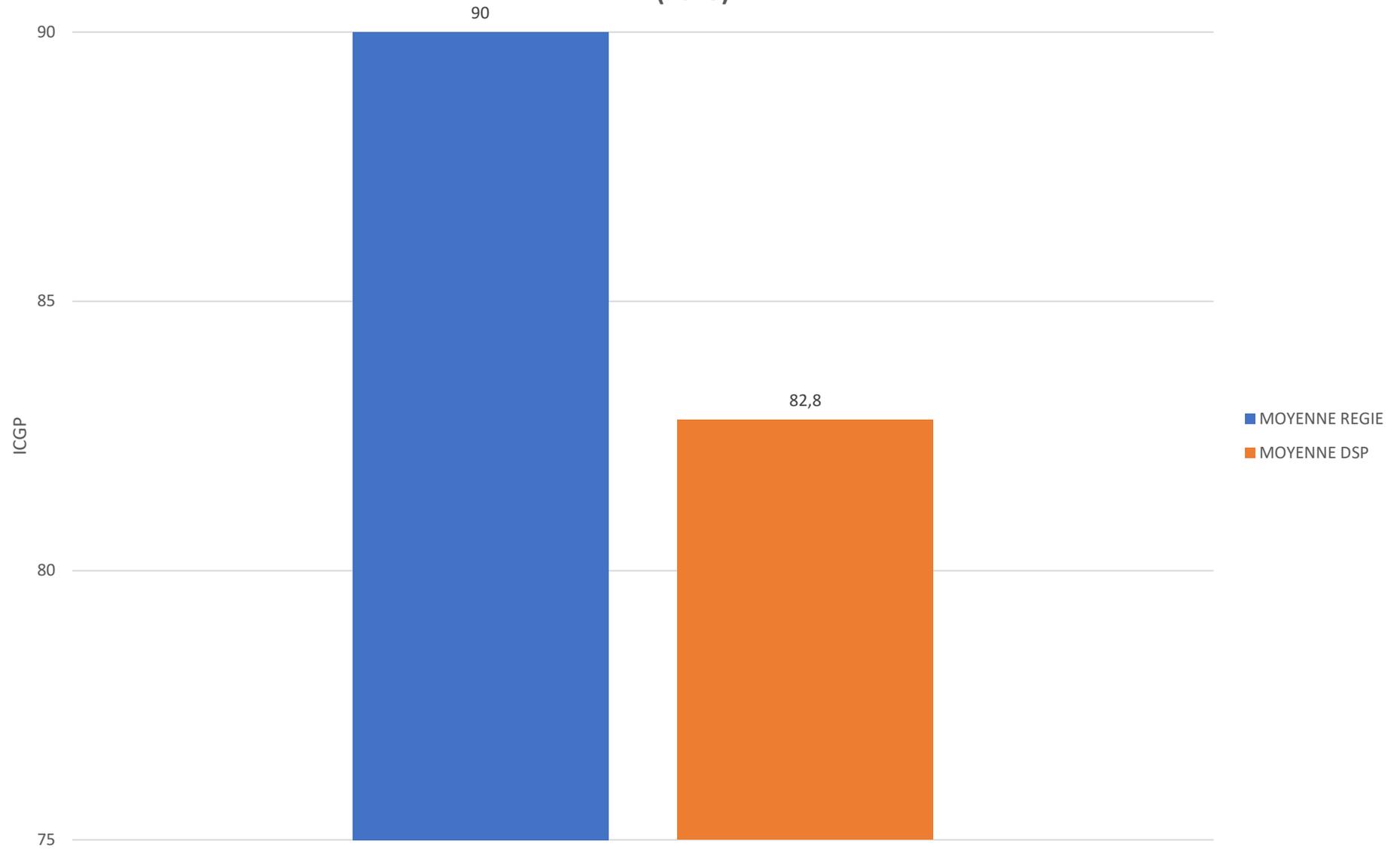
Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau			Barème
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux		10
VP.237	Mise à jour annuelle des réseaux		5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		
VP.240	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		
Combinaison des variables VP238, VP239 et VP240	Informations structurelles complètes sur tronçon		15
VP.241	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations		15
Total des parties A et B			45
Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP.242	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes		10
VP.243	Inventaire pompes et équipements électromécaniques		10
VP.244	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux		10
VP.245	Inventaire caractéristiques compteurs et références carnet métrologique		10
VP.246	Inventaire secteur de recherche de pertes eau		10
VP.247	Localisation des autres interventions		10
VP.248	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations		10
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux		5
Total			120

Commune	Indice de Connaissance de la Gestion patrimoniale			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	91	91	91	91
AUBRIVES FOISCHES	90	91	91	91
CHOOZ	88	88	88	88
FEPIN	91	91	91	91
FROMELENNES	81	81	81	81
FUMAY	80	80	80	80
GIVET	81	81	81	81
HAM SUR MEUSE	90	91	91	91
HARGNIES	91	91	91	91
HAYBES	81	81	81	81
HIERGES	90	91	91	91
LANDRICHAMPS	81	91	91	91
MONTIGNY SUR MEUSE	90	91	91	91
RANCENNES-CHARNOIS	81	81	81	81
REVIN	85	85	85	85
VIREUX MOLHAIN	90	91	91	91
VIREUX WALLERAND	90	91	91	91

INDICE 2023 PAR COMMUNE



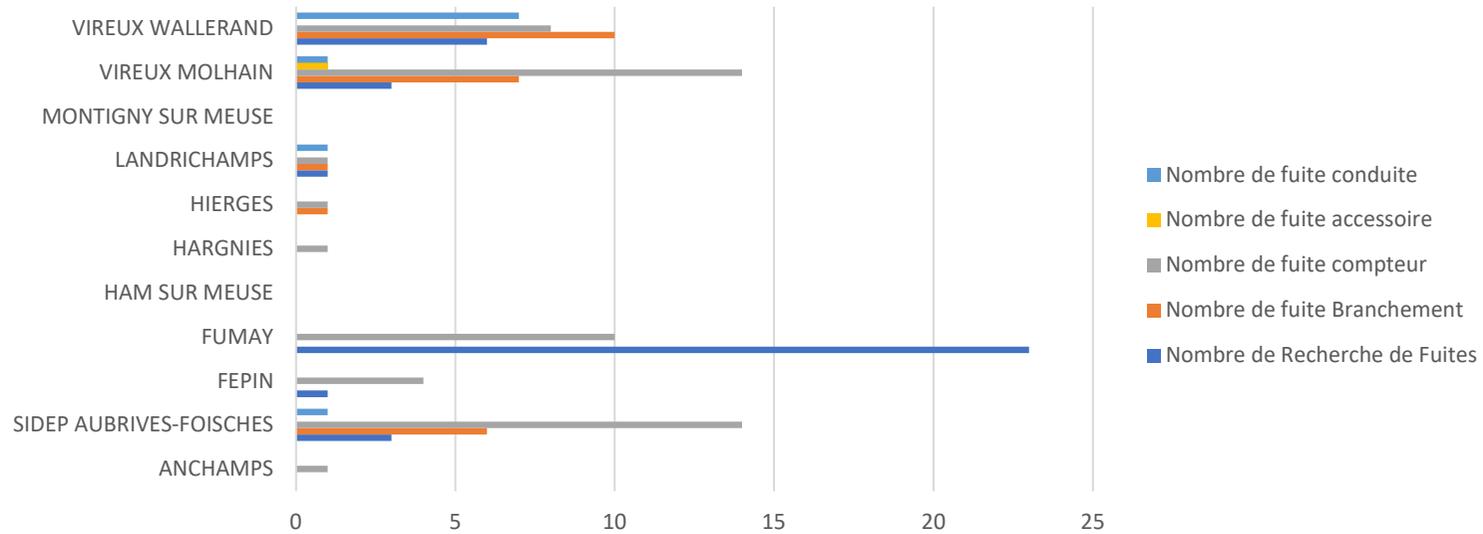
Comparaison de l'Indice de Connaissance de la Gestion Patrimoniale selon le mode de gestion (2023)



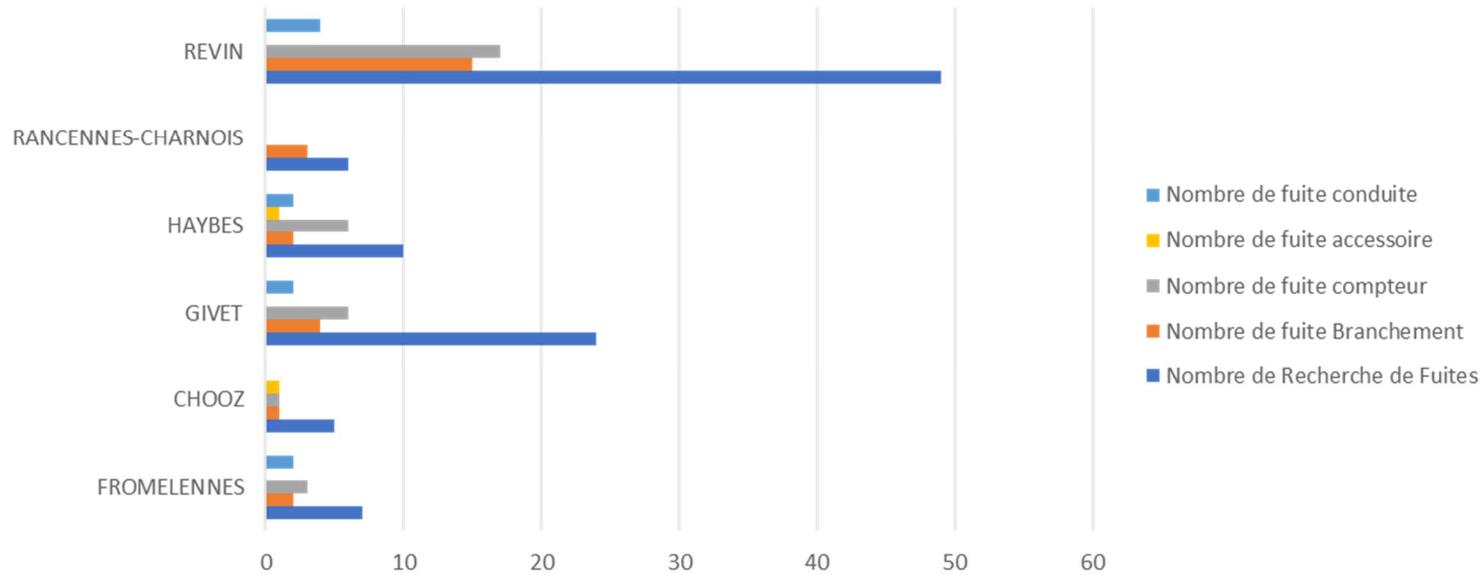
5- Gestion du patrimoine

Année 2023					
	Nombre de Recherches de Fuites	Nombre de fuites Branchement	Nombre de fuites compteur	Nombre de fuites accessoire	Nombre de fuites conduite
ANCHAMPS	0	0	1	0	0
SIDEP AUBRIVES-FOISCHES	3	6	14	0	1
FROMELENNES	7	2	3	0	2
CHOOZ	5	1	1	1	0
FEPIN	1	0	4	0	0
FUMAY	23	3	10	2	7
GIVET	24	4	6	0	2
HAM SUR MEUSE	0	0	0	0	0
HARGNIES	0	0	1	0	0
HAYBES	10	2	6	1	2
HIERGES	0	1	1	0	0
LANDRICHAMPS	1	1	1	0	1
MONTIGNY SUR MEUSE	0	0	0	0	0
RANCENNES-CHARNOIS	6	3	0	1	0
REVIN	43	15	17	0	4
VIREUX MOLHAIN	3	7	14	1	1
VIREUX WALLERAND	6	10	8	0	7
Régie	37	28	54	3	17
Délégataire	95	27	33	3	10
Total	132	55	87	6	27

Nombre de fuites en 2023 pour les communes gérées en régie

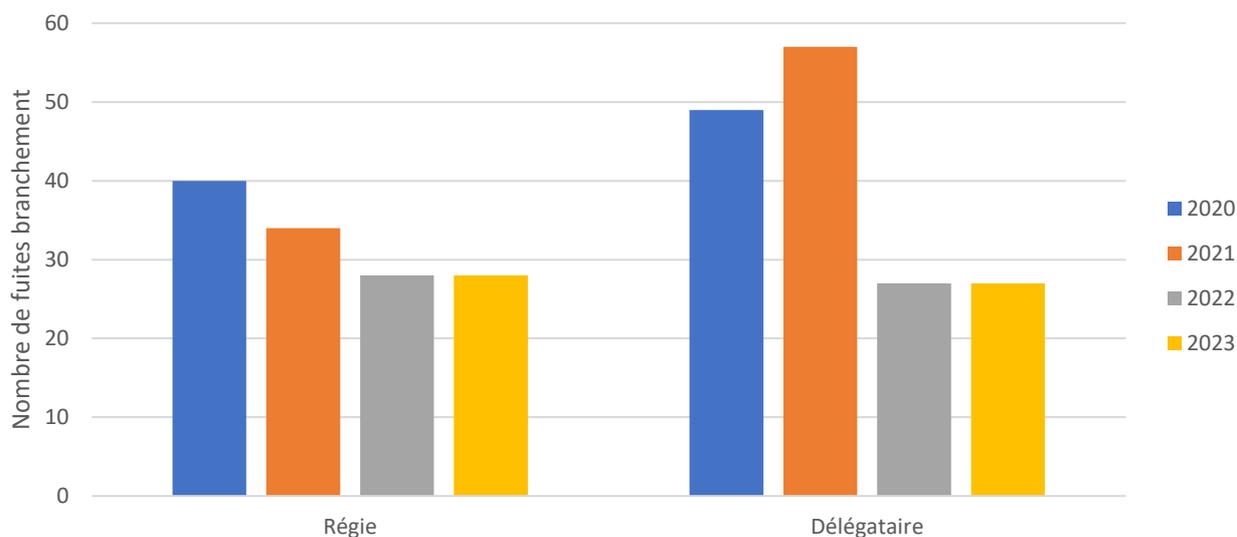


Nombre de fuites en 2023 pour les communes en DSP

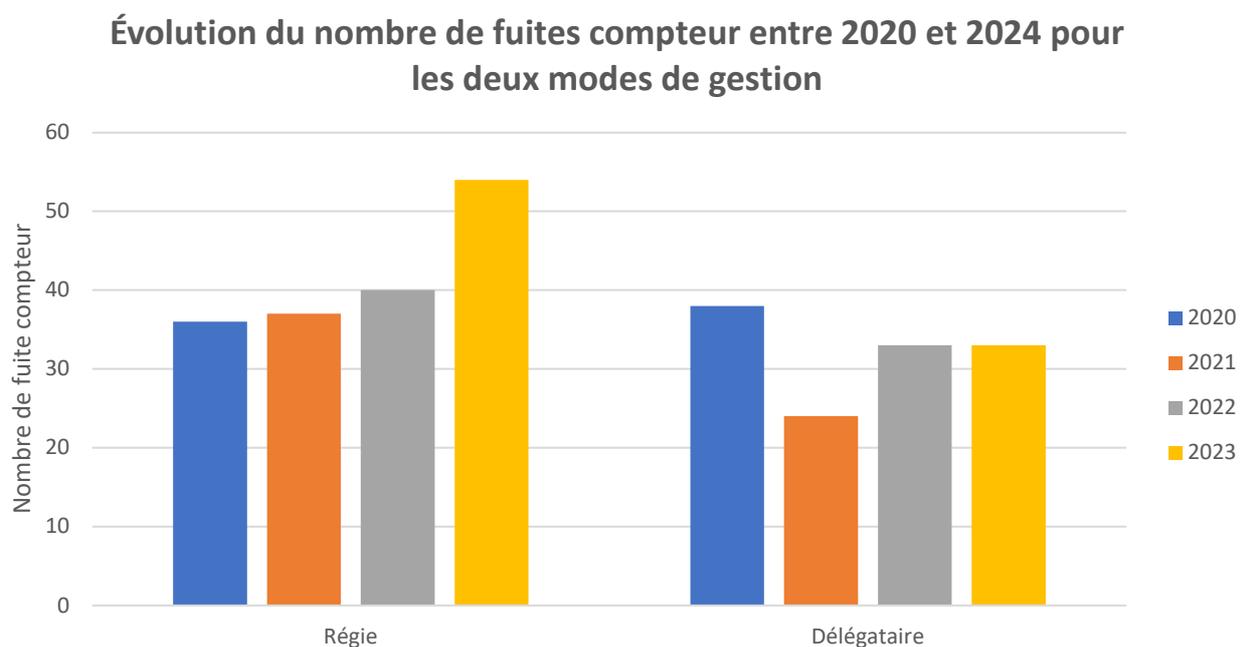


	Nombre de fuites branchement			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	2	0	0	0
SIDEP AUBRIVES-FOISCHES	7	7	6	6
FROMELENNES	3	5	2	2
CHOOZ	1	1	1	1
FEPIN	4	1	0	0
FUMAY	13	9	0	3
GIVET	10	13	4	4
HAM SUR MEUSE	1	1	3	0
HARGNIES	3	1	0	0
HAYBES	6	6	2	2
HIERGES	5	1	1	1
LANDRICHAMPS	1	0	1	1
MONTIGNY SUR MEUSE	0	1	0	0
RANCENNES-CHARNOIS	0	1	3	3
REVIN	16	22	15	15
VIREUX MOLHAIN	2	5	7	7
VIREUX WALLERAND	15	17	10	10
Régie	40	34	28	28
Déléataire	49	57	27	27
Total	89	91	55	55

Évolution du nombre de fuites branchement entre 2020 et 2024 pour les deux modes de gestion

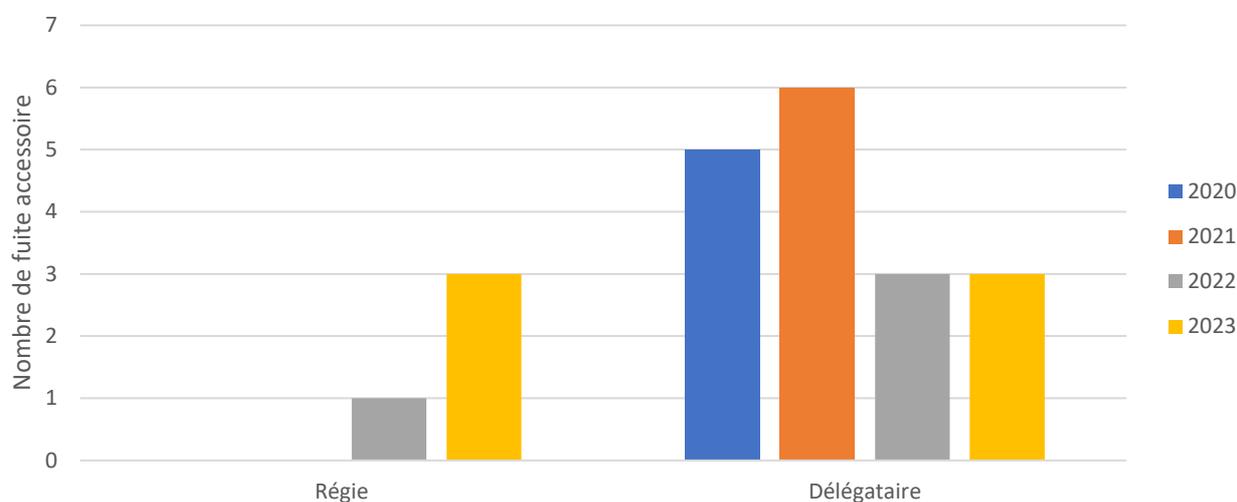


	Nombre de fuites compteur			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	0	1	1	1
SIDEP AUBRIVES-FOISCHES	7	5	14	14
FROMELENNES	1	1	3	3
CHOOZ	1	0	1	1
FEPIN	1	3	4	4
FUMAY	9	5	N/A	10
GIVET	4	4	6	6
HAM SUR MEUSE	2	3	2	0
HARGNIES	3	2	1	1
HAYBES	4	4	6	6
HIERGES	2	1	1	1
LANDRICHAMPS	0	0	1	1
MONTIGNY SUR MEUSE	2	2	0	0
RANCENNES-CHARNOIS	1	0	0	0
REVIN	18	10	17	17
VIREUX MOLHAIN	5	7	8	14
VIREUX WALLERAND	14	13	8	8
Régie	36	37	40	54
Déléataire	38	24	33	33
Total	74	61	73	87

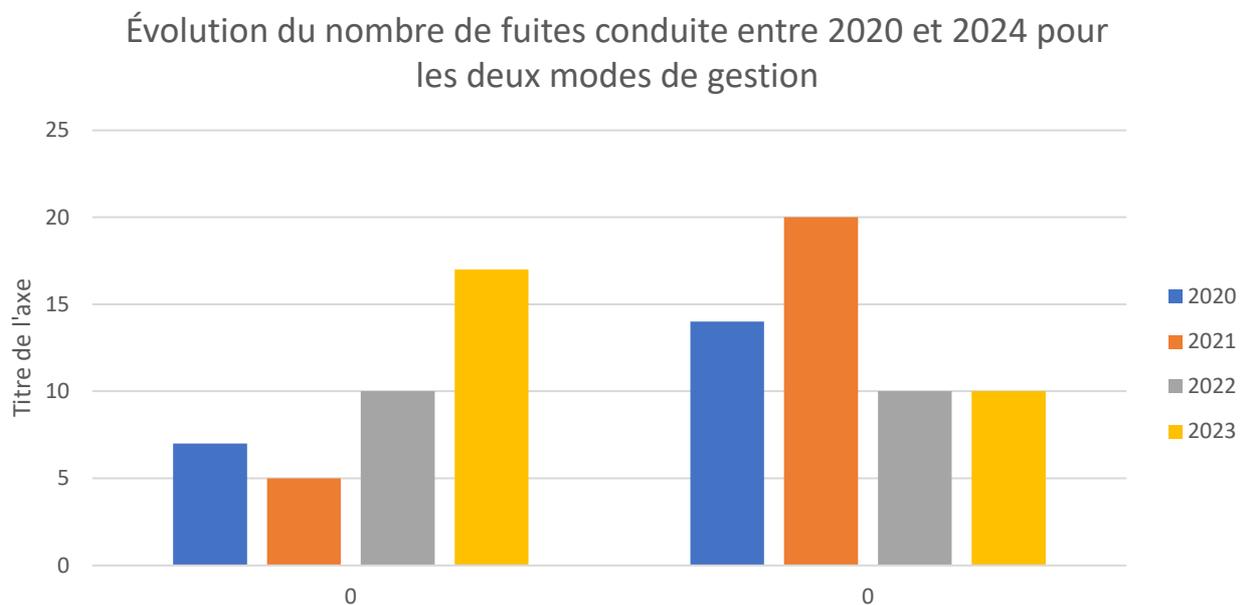


	Nombre de fuites accessoire			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	0	0	0	0
SIDEP AUBRIVES-FOISCHES	0	0	0	0
FROMELENNES	0	0	0	0
CHOOZ	0	0	1	1
FEPIN	0	0	0	0
FUMAY	1	1	0	2
GIVET	0	1	0	0
HAM SUR MEUSE	0	0	0	0
HARGNIES	0	0	0	0
HAYBES	0	2	1	1
HIERGES	0	0	0	0
LANDRICHAMPS	0	0	0	0
MONTIGNY SUR MEUSE	0	0	0	0
RANCENNES-CHARNOIS	0	0	1	1
REVIN	4	2	0	0
VIREUX MOLHAIN	0	0	1	1
VIREUX WALLERAND	0	0	0	0
Régie	0	0	1	3
Déléataire	5	6	3	3
Total	5	6	4	6

Évolution du nombre de fuites accessoire entre 2020 et 2024 pour les deux modes de gestion



	Nombre de fuites conduite			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	0	0	0	0
SIDEP AUBRIVES-FOISCHES	0	0	1	1
FROMELLENES	0	1	2	2
CHOOZ	0	0	0	0
FEPIN	0	1	0	0
FUMAY	3	3	0	7
GIVET	4	2	2	2
HAM SUR MEUSE	0	0	0	0
HARGNIES	0	0	0	0
HAYBES	3	4	2	2
HIERGES	0	1	0	0
LANDRICHAMPS	0	0	1	1
MONTIGNY SUR MEUSE	0	1	0	0
RANCENNES-CHARNOIS	0	0	0	0
REVIN	4	10	4	4
VIREUX MOLHAIN	6	0	1	1
VIREUX WALLERAND	1	2	7	7
Régie	7	5	10	17
Déléataire	14	20	10	10
Total	21	25	20	27



Liste des réparations de fuites sur branchements et conduites

➤ Les communes en régie

Anchamps

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
02/06/2020	Route de Revin	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
11/08/2020	9 rue de la Pierre Roland	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
Année 2021		
Pas de fuites		
Année 2022		
14/06/2022	Rue Pierre Roland	Réparation fuite conduite
Année 2023		
Pas de fuites		

Sidep Aubrives-Foisches

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
05/02/2020	17 rue du Général Sarrail	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
10/03/2020	Rue Devouge	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
14/03/2020	Impasse Mussiats	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
20/03/2020	Rue Poulenc	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
26/03/2020	Route de Hierges	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
19/06/2020	Rue de la Fontaine	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
05/11/2020	Rue de la Fontaine	Réparation fuite branchement
Année 2021		
13/01/2021	21 rue Pierre Viénot	Réparation fuite branchement
05/02/2021	12 rue Pierre Viénot	Réparation fuite branchement
09/02/2021	33 rue Devouge	Réparation fuite branchement
02/03/2021	2 rue du Père Georges	Réparation fuite branchement
22/04/2021	40 rue Devouge	Réparation fuite branchement

05/08/2021	60 rue du Général Sarrail	Réparation fuite branchement
17/08/2021	2 rue du Maréchal Foch	Réparation fuite branchement
Année 2022		
Janvier 2022	9 rue de la Fontaine	Réparation Fuite Branchement
Janvier 2022	RD 51 (Face Restaurant)	Réparation Conduite
Janvier 2022	Rue de la Fontaine	Réparation Conduite
Janvier 2022	Rue de la Fontaine (Pâturage n°2)	Réparation Conduite
Janvier 2022	15 rue Jean Claude Devouge	Réparation Conduite
23/05/2022	17 rue des Chalets	Réparation Fuite sur Branchements
23/05/2022	6 rue de la Roche aux chats	Réparation Fuite Branchement
25/07/2022	29 rue Jean Claude Devouge	Réparation Fuite sur Branchements
Année 2023		
17/03/2023	16 rue du Maréchal Foch	Réparation fuite branchement
17/03/2023	27 rue du Général Sarrail	Réparation fuite branchement
06/09/2023	45 rue du Général Sarrail	Réparation fuite branchement
17/06/2023	1 rue du Moulin	Réparation fuite branchement
17/06/2023	20 rue du Maréchal Foch	Réparation fuite branchement
01/07/2023	1 rue Votion	Réparation fuite branchement
15/11/2023	42 rue Louis Maquoi	Réparation fuite branchement
29/11/2023	48 rue du Général Sarrail	Réparation fuite conduite

Fépin

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
07/01/2020	Rue François Mitterrand	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
18/06/2020	Mr Larzilliere Souvenir Français	Réparation fuite branchement AEP
27/08/2020	13 rue des Ecoles	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
12/09/2020	Rue du Mesnil	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
Année 2021		
21/04/2021	5 rue Galiéni	Réparation fuite branchement
06/09/2021	12 rue du Mesnil	Réparation fuite conduite
Année 2022		
Janvier 2022	7 rue du Mesnil	Réparation Fuite Branchement
27/06/2022	Non renseignée	Réparation Conduite
Année 2023		
Pas de Fuites		

Fumay

Adresse	Description
Année 2020	
Avenue Jean Jaurès	Réparation fuite sur branchement
11 rue Lambert Malcotte	Réparation fuite sur branchement
91 rue de Bel Air	Réparation fuite sur branchement
101 rue de Bel Air	Réparation fuite sur branchement
306 rue du 8 Mai 1945	Réparation fuite sur branchement
192 allée des Pommiers	Réparation fuite sur branchement
187 place Aristide Briand	Réparation fuite sur branchement
Rue Albert Thomas	Réparation fuite sur branchement
14 allée des Platanes	Réparation fuite sur branchement
ZAC de Charnois (brt Préfatec)	Réparation fuite sur branchement
61 rue des Genêts	Réparation fuite sur branchement
Zac de Charnois Ets face centre de tri	Réparation fuite sur branchement
31 rue de la Céramique	Réparation fuite sur branchement
Rue Jean-Baptiste Clément	Réparation casse conduite (30/03/2020)
Rue Jean-Baptiste Clément	Réparation casse conduite (22/04/2020)
160 rue de l'Abattoir	Réparation casse conduite
Année 2021	
Station pompage Rue Victor Hugo	Réparation fuite sur branchement
327 rue de la Céramique	Réparation fuite sur branchement
Rue des Douaires	Réparation fuite sur branchement
9 rue Méhul	Réparation fuite sur branchement
141 rue Eugène Renard	Réparation fuite sur branchement
187 rue Bauduin Petit	Réparation fuite sur branchement
Rue du Stade	Réparation fuite sur branchement
161 rue Bauduin Petit	Réparation fuite sur branchement
131 allée des Genêts	Réparation fuite sur branchement
13 rue Méhul	Réparation casse conduite
454 rue Victor Hugo	Réparation casse conduite
570 rue Victor Hugo	Réparation casse conduite

Année 2022	
Non renseignée	Réparation fuite branchement
12 rue Bauduin Petit	Réparation casse conduite
Rue E. Renard/Méhul	Réparation fuite branchement
58 quai des Carmélites	Réparation fuite branchement
5 allée des Pommiers	Réparation fuite branchement
Rue de la Paix	Réparation casse conduite
24 rue de Potay	Réparation fuite branchement
96 allée des Églantiers	Réparation fuite branchement
60 rue des Genêts	Réparation fuite branchement
41 rue Jean Baptiste Clément	Réparation fuite branchement
19 rue de l'église	Réparation fuite branchement
144 rue Paul Plançon	Réparation fuite branchement
Année 2023	
Route de Saint-Joseph, rue Francis de Pressencé	Réparation casse conduite
59 allée des Pommiers	Réparation casse canalisation
179 avenue Victor Hugo	Réparation casse canalisation
41 rue du Bois du Ham	Réparation casse canalisation
107 allée des Platanes	Réparation fuite branchement
107 rue des Platanes	Réparation fuite branchement
70 rue des Fusillés	Réparation fuite branchement
400 rue Jules Guesde	Réparation casse canalisation
64 Faubourg Bellevue	Réparation casse canalisation
41 rue du bois du Ham	Réparation casse canalisation
32 rue des Martyrs	Réparation casse canalisation
Place de la Gare	Réparation casse canalisation
Rue Lambert Malcotte	Réparation fuite branchement
213 avenue Jean Jaurès	Réparation casse canalisation

Ham sur Meuse

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
14/08/2020	Cimetière	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
Année 2021		
29/09/2021	Rue du Gistrois/rue Principale	Réparation fuite branchement
Année 2022		
16/01/2022	Non renseignée	Réparation Fuite Branchement
02/07/2022	Réservoir	Réparation de conduite
21/07/2022	Diverses rues	Réparation fuite branchement
18/08/2022	78 place de la Mairie	Réparation fuite branchement
Année 2023		
Pas de fuites		

Hargnies

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
14/02/2020	15 place de Launet	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
26/05/2020	7 rue de la Fontinelle	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
01/06/2020		Fourniture et Pose d'un robinet vanne
Année 2021		
15/01/2021	28 rue de Bourseigne	Réparation fuite branchement
Année 2022		
Absence de fuites		
Année 2023		
Pas de fuites		

Hierges

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
08/02/2020	Station de lavage la Buchère	Réparation/Renouvellement d'un branchement sur conduite DN 100
27/03/2020	Aire des champs	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
24/05/2020	Chemin de la Tannerie	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP

16/03/2020	Passage à niveau	Terrassement pour intervention sur 4 bouches
04/06/2020	Friterie Route D8051	Remplacement de robinet et collier de prise en charge
Année 2021		
09/04/2021	6 route de Hierges	Réparation casse conduite
19/04/2021	3 place de la fontaine	Réparation fuite branchement
Année 2022		
08/03/2022	Champ Mr Devresse	Réparation fuite branchement
25/10/2022	Accélérateur	Réparation fuite branchement
Année 2023		
03/11/2023	24 rue Roger Renard	Réparation fuite branchement

Landrichamps

Année 2020		
30/06/2020	Rue Principale	Réparation fuite branchement
Absence de fuites en 2021 et 2022		
Année 2023		
03/11/2023	7 place du Gréviat	Réparation casse conduite
01/07/2023	16 rue des Ardennes	Réparation fuite branchement

Montigny sur Meuse

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
Absence de fuites		
Année 2021		
19/10/2021	Réducteur forêts	Réparation fuite conduite
22/11/2021	Passage à niveaux	Réparation fuite branchement
Année 2022		
08/01/2022	Non renseignée	Réparation fuite branchement
02/03/2022	Rue du Rivage/Voie SNCF	Réparation de conduite
Année 2023		
Absence de fuites		

Vireux-Molhain

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
10/02/2020	Mont Vireux/Rue des Trieux	Réparation fuite sur conduite et pose d'une purge
21/02/2020	Rue du Bois Thiry Route de Najeauge	Réparation sur conduite PVC 110
03/2020	Mont Vireux	Réparation sur conduite et réparation fuite sur deux branchements
12/05/2020	Rue du Béchu (chemin forestier)	Terrassement pour réparation fuite conduite
14/08/2020	Rue des Trieux	Terrassement pour réparation fuite conduite
23/09/2020	Place de la Jussière	Réparation canalisation AEP
Année 2021		
16/02/2021	18 avenue Roger Posty	Réparation fuite branchement
23/02/2021	Cité du Maroc	Réparation fuite branchement
17/03/2021	13 avenue Roger Posty	Réparation fuite branchement
09/04/2021	17 rue du Béchu	Réparation fuite branchement
30/08/2021	25 rue Carnot	Réparation branchement
Année 2022		
Janvier 2022	8 rue Sambre et Meuse	Réparation de conduite
17/01/2022	Rue du Béchu	Réparation de conduite
17/01/2022	Rue des Trieux	Réparation de conduite
Non renseignée	Station de lavage Route Nationale	Réparation fuite branchement
11/02/2022	Non renseignée	Réparation de conduite
17/02/2022	8 route de Najeauge	Réparation fuite branchement
17/06/2022	17 rue Pasteur	Réparation fuite branchement
Année 2023		

17/06/2023	16 rue René Darcourt	Réparation fuite branchement
17/06/2023	61 rue de l'Egalité	Réparation fuite branchement
01/07/2023	11-22 rue Egalité	Réparation fuite branchement
04/10/2023	3 rue Carnot	Réparation fuite branchement
03/11/2023	61 rue de l'Egalité	Réparation fuite branchement
03/11/2023	29 rue de Charmont	Réparation casse conduite
03/11/2023	28 rue de Charmont	Réparation casse conduite
15/11/2023	52 rue Carnot	Réparation fuite branchement

Vireux-Wallerand

Date d'intervention	Adresse	Description
Année 2020		
08/01/2020	3 rue du Moulin Casin	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
13/01/2020	30bis rue de la Campagne	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
25/01/2020	25 rue Edmond Guyaux	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
18/03/2020	Collège rue de la Campagne	Terrassement pour remplacement compteur
06/02/2020	32 rue Edmond Guyaux	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
07/02/2020	74 rue Gaston Barré	Réparation Casse canalisation AEP et Terrassement
18/02/2020	8 rue de la Dossière	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
06/05/2020		Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
11/05/2020	18 Chemin Mon Plaisir	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP

03/07/2020	37 rue Edmond Guyaux	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
12/07/2020	29 rue de la campagne	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
21/07/2020		Fourniture et Pose vanne fosse compteur
22/09/2020	7 rue du Terme	Terrassement pour manœuvre robinet de prise en charge
23/09/2020	22 rue du Terme	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
30/09/2020	6 rue de la Campagne	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
07/10/2020	18 rue Saint Nicolas	Terrassement pour réparation fuite branchement AEP
Année 2021		
13/01/2021	Rue Michel Petitfrère	Réparation fuite branchement
15/01/2021	20 rue Mon Plaisir	Réparation fuite branchement
15/01/2021	Ecole Primaire rue Gaston Barré	Réparation fuite branchement
12/01/2021	6 rue du Terme d'Hargnies	Réparation fuite branchement
19/01/2021	Rue des Rouges Voies	Réparation casse conduite
26/01/2021	11 rue du Bac	Réparation fuite branchement
26/01/2021	Rue Michel Petitfrère	Réparation casse conduite
29/01/2021	Rue du Général Bertrand – Bâtiment Agricole	Réparation fuite branchement
11/02/2021	Rue du Général de Gaulle	Réparation fuite branchement
12/02/2021	9-17 Chemin d'Hargnies	Réparation fuite branchement
10/03/2021	2 rue de la Dossière	Réparation fuite branchement
23/04/2021	7 rue du Pont	Réparation fuite branchement
27/05/2021	RD 989	Réparation fuite branchement
01/06/2021	9, Rue du Bac	Réparation fuite branchement
13/08/2021	31 rue Joliot Curie	Réparation fuite branchement

24/08/2021	9 rue de Rognaque	Réparation fuite branchement
09/12/2021	43 rue Gaston Barré	Réparation fuite branchement
15/12/2021	Adresse non renseignée	Réparation fuite branchement
17/12/2021	Adresse non renseignée	Réparation fuite branchement
Année 2022		
Janvier 2022	51 rue Gaston Barré	Réparation de conduite
Janvier 2022	43 rue Gaston Barré	Réparation de conduite
Janvier 2022	Chemin d'Hargnies	Réparation de conduite
Janvier 2022	Rue Gaston Barré (Pâturage)	Réparation de conduite
12/01/2022	Rue Edmond Guyaux	Réparation fuite branchement
13/01/2022	15-17 et 19 rue du 8 Mai 1945	Réparation fuite branchement
18/01/2022	Non Renseignée	Réparation fuite branchement
19/01/2022	Rue du Clos Baudoin	Réparation de conduite
26/01/2022	37 rue Edmond Guyaux	Réparation fuite branchement
01/02/2022	Diverses rues	Réparation de conduite
09/02/2022	64 rue Edmond Guyaux	Réparation de conduite
17/02/2022	43 rue Edmond Guyaux	Réparation fuite branchement
25/02/2022	45 et 47 rue Edmond Guyaux	Réparation de fuite branchement
04/03/2022	Diverses rues	Réparation de conduite
06/04/2022	Non Renseignée	Réparation de fuite branchement
07/04/2022	RD 989	Réparation de conduite
10/05/2022	6 rue du Rivage	Réparation de conduite
16/05/2022	Rue de la Dossière	Réparation fuite branchement
31/05/2022	Rue de la Dossière	Réparation fuite branchement

08/08/2022	18 rue du Terne d'Hargnies	Réparation fuite branchement
08/08/2022	4 rue Clos Bauduin	Réparation fuite branchement
20/10/2022	37 rue Edmond Guyaux	Réparation fuite branchement
24/10/2022	Rue du Clos Baudoin (Maternelle)	Réparation fuite branchement
Année 2023		
25/01/2023	8 rue St Hubert	Réparation fuite conduite
25/01/2023	Rue du Château	Réparation fuite branchement
25/01/2023	4 rue Edmond Guyaux	Réparation fuite branchement
25/01/2023	Rues Edmond Guyaux/Saint Roch	Réparation fuite branchement
08/02/2023	4 rue St Hubert	Réparation fuite conduite
16/03/2023	1 rue St Georges	Réparation fuite conduite
16/03/2023	16 rue du Terne d'Hargnies	Réparation fuite conduite
21/04/2023	25-27, rue du Général de Gaulle	Réparation fuite branchement
01/07/2023	19 rue de Rognacque	Réparation fuite branchement
01/07/2023	41 rue de l'Égalité	Réparation fuite branchement
11/07/2023	Château Rue de la Campagne	Réparation fuite conduite
10/08/2023	33 avenue Général de Gaulle	Réparation fuite conduite
29/09/2023	28 rue de Prau	Réparation fuite branchement
03/11/2023	19 avenue Général de Gaulle	Réparation fuite branchement
03/11/2023	38 rue Edmond Guyaux	Réparation fuite branchement
15/11/2023	37 rue Edmond Guyaux	Réparation fuite branchement
29/11/2023	19 avenue Général de Gaulle	Réparation fuite conduite

➤ Les communes en délégation

Fromelennes

Adresse	Description
Année 2020	
Rue du poteau	Réparation fuite sur branchement
39 rue du poteau	Réparation fuite sur branchement
37 rue Linard	Réparation fuite sur branchement
Année 2021	
58 rue Linard	Réparation fuite sur branchement
59 rue du Poteau	Réparation fuite sur branchement
5 rue de la Manufacture	Réparation fuite sur branchement
87 rue Linard	Réparation fuite sur branchement
35 route de Fromelennes	Réparation fuite sur branchement
13 rue Linard	Réparation conduite
Année 2022	
7 rue du Poteau	Réparation fuite branchement
53 rue du Poteau	Réparation conduite
Année 2023	
51 rue du Poteau	Réparation conduite
63 rue du Poteau	Réparation conduite
21 rue du Poteau	Réparation fuite branchement
38 rue Linard	Réparation fuite branchement

Chooz

Adresse	Description
Année 2020	
30 rue des Tilleuls	Réparation fuite sur branchement
Année 2021	
17 rue des Tilleuls	Réparation fuite sur branchement
Année 2022	
11 rue des Tilleuls	Réparation fuite branchement
Rue François Mitterrand	Réparation fuite branchement
Année 2023	
Rue de Tilleuls (Terrain de cross)	Réparation fuite branchement

Givet

Adresse	Description
Année 2020	
11 rue Saint Hilaire	Réparation fuite sur branchement
8 rue Gambetta	Réparation fuite sur branchement
11 rue Gambetta	Réparation fuite sur branchement
64 route de Bon Secours	Réparation fuite sur branchement
36 rue du Moulin Boreux	Réparation fuite sur branchement
Rue Moulin Boreux	Réparation fuite sur branchement
14 rue de la Praisle	Réparation fuite sur branchement
7 rue Verlaine	Réparation fuite sur branchement
15 rue Gambetta	Réparation fuite sur branchement
42 rue André Bouzy	Réparation fuite sur branchement
6 rue Clémenceau	Réparation casse conduite
Route de Philippeville	Réparation casse conduite
19 route de Philippeville	Réparation casse conduite
Rue des Tourterelles	Réparation casse conduite
Année 2021	
13 rue Boonaert	Réparation fuite branchement
4 rue Mon Plaisir	Réparation fuite branchement
16 chemin Saint Roch	Réparation fuite branchement
Rue des Estivants de Braux	Réparation fuite branchement
4 rue du Lieutenant Colonel André Thomas	Réparation fuite branchement
13 quai des Héros de la Résistance	Réparation fuite branchement
15 rue Alphonse Boonaert	Réparation fuite branchement
5 quai Dervaux	Réparation fuite branchement
7 quai de la Houille	Réparation fuite branchement
12 rue de l'Abbé Fernand Nollevalle	Réparation fuite branchement
111 allée des Mésanges	Réparation fuite branchement
14 quai de Rancennes	Réparation fuite branchement
149 allée des Fauvettes	Réparation fuite branchement
Fort de Charlemont	Réparation fuite conduite
454 rue des Mésanges	Réparation fuite conduite

Année 2022	
Porte de Rancennes	Réparation casse conduite
45 route de Philippeville	Réparation casse conduite
Rue de Mon Bijou	Réparation fuite branchement
4 rue de la Marck	Réparation fuite branchement
25 rue de la Praisle	Réparation fuite branchement
13 impasse Arthur Marchand	Réparation fuite branchement
8 rue Gambetta	Réparation fuite branchement
10 rue Gambetta	Réparation fuite branchement
1 rue de la Famenne	Réparation fuite branchement
Année 2023	
32 rue des 3 Fourchettes	Réparation conduite
10 avenue Victor Hugo	Réparation conduite
8 quai de la Houille	Réparation fuite branchement
8 rue du Cygne	Réparation fuite branchement
2 place Méhul	Réparation fuite branchement
43 avenue du Président Roosevelt	Réparation fuite branchement

Haybes

Adresse	Description
Année 2020	
43 chemin de l'espérance	Réparation fuite sur branchement
40 rue Saint Louis	Réparation fuite sur branchement
11 chemin Braille	Réparation fuite sur branchement
40 rue Saint Louis	Réparation fuite sur branchement
46 rue Mme de Cormont	Réparation fuite sur branchement
53 rue de l'espérance	Réparation fuite sur branchement
43 rue de l'espérance	Réparation casse conduite
105 rue Saint Louis	Réparation casse conduite
117 rue Saint Louis	Réparation casse conduite
Année 2021	
28 rue Saint Louis	Réparation fuite sur branchement
53 rue du Bois Saint Laurent	Réparation fuite sur branchement
5 rue Pierre Curie	Réparation fuite sur branchement
19 rue des Mésanges (ZA)	Réparation fuite sur branchement

Rue des Dzivages	Réparation fuite sur branchement
4 cité de l'Espérance	Réparation fuite sur branchement
33 rue Mme de Cormont	Réparation casse conduite
46 rue Saint Louis	Réparation casse conduite
56 rue Saint Louis	Réparation casse conduite
Rue Mme de Cormont	Réparation casse conduite
Année 2022	
3 rue Saint Louis	Réparation casse conduite
6 rue Saint Louis	Réparation fuite branchement
14 rue Saint Louis	Réparation fuite branchement
Année 2023	
8 rue Pirot Simon	Réparation conduite
Place de l'Hôtel de Ville	Réparation fuite branchement
20 rue Saint Louis	Réparation fuite branchement
40b rue Saint Louis	Réparation fuite branchement

Rancennes-Charnois

Adresse	Description
Année 2020	
Absence de fuite	
Année 2021	
6 lotissement de la Dorene	Réparation fuite branchement
Année 2022	
27 rue Grande	Réparation casse conduite
Le Village	Réparation casse conduite
Grand Rue (Pâture)	Réparation casse conduite
Année 2023	
Lieu dit le Vivier	Réparation fuite branchement
3 rue de Charnois	Réparation fuite branchement
3 rue des Sources	Réparation fuite branchement

Revin

Adresse	Description
Année 2020	
381 avenue d'Orzy	Mise à niveau BAC
15 rue des Broutays	Réparation fuite sur branchement
33 avenue Jean Baptiste Clément	Réparation fuite sur branchement
1170 avenue du vieux chêne	Réparation fuite sur branchement
716 avenue d'Orzy	Réparation fuite sur branchement
626 rue Jean Macé	Réparation fuite sur branchement
21 rue Fernand Sueur	Réparation fuite sur branchement
1409 rue Jean Macé	Réparation fuite sur branchement
1067 Avenue d'Orzy	Réparation fuite sur branchement
99 rue Léon Blum	Réparation fuite sur branchement
408 rue du Commandant Pérot	Réparation fuite sur branchement
26 rue Eva Thomé	Réparation fuite sur branchement
6 rue Saint Jean	Réparation fuite sur branchement
415 rue de la Roche des Diales	Réparation fuite sur branchement
2 avenue Danton	Réparation fuite sur branchement
850 avenue d'Orzy	Réparation fuite sur branchement
465 rue Jean Macé	Réparation fuite sur branchement
15, rue Ledru Rollin	Remplacement fosse compteur suite fuite
Rue Joliot Curie	Réparation casse conduite
716 Avenue d'orzy	Réparation casse conduite
1130 chemin du Vieux Chêne	Réparation casse conduite
Départementale D1 (entre Orzy et Revin)	Réparation casse conduite
Année 2021	
23 rue des Broutays	Réparation fuite sur branchement
4 avenue Calmette	Réparation fuite sur branchement
4 rue Georges Mandel	Réparation fuite sur branchement
626 rue Jean Macé	Réparation fuite sur branchement
18 rue Eva Thomé	Réparation fuite sur branchement
346 rue Cdt Perot	Réparation fuite sur branchement
6 avenue des Fougères	Réparation fuite sur branchement
11 rue Marx Dormoy	Réparation fuite sur branchement
12 rue Marguerite Fontaine	Réparation fuite sur branchement
6 rue Voltaire	Réparation fuite sur branchement

4A rue Paul Minck	Réparation fuite sur branchement
10 rue Roger Salengro	Réparation fuite sur branchement
4 rue Georges Mandel	Réparation fuite sur branchement
11 rue Jaquemart	Réparation fuite sur branchement
3 avenue du Stade	Réparation fuite sur branchement
11 place de la République	Réparation fuite sur branchement
Rue Etienne Dolet	Réparation fuite sur branchement
15 rue des Broutays	Réparation fuite sur branchement
23 rue des Broutays	Réparation fuite sur branchement
21 rue des Broutays	Réparation fuite sur branchement
9, Rue Charles de Gaulle	Réparation fuite sur branchement
15 rue des Martyrs	Réparation fuite sur branchement
6 rue Michelet	Réparation casse conduite
18 avenue d'Orzy	Réparation casse conduite
1206 avenue d'Orzy	Réparation casse conduite
36 rue Paul Bert	Réparation casse conduite
4 avenue des Fougères	Réparation casse conduite
846 rue Waldeck Rousseau	Réparation casse conduite
30 avenue de la Forêt	Réparation casse conduite
Avenue de la Forêt	Réparation casse conduite
770 avenue d'Orzy	Réparation casse conduite
901 rue Waldeck Rousseau	Réparation casse conduite
Année 2022	
Immeuble Pierre Roux	Réparation casse conduite
415 rue Jean Moulin	Réparation casse conduite
Rue V.Auriol/Lot des Prairies	Réparation casse conduite
Rue Léon Blum/Gaston Delcourt	Réparation casse conduite
30 avenue de la Forêt	Réparation casse conduite
5 rue Georges Mandel	Réparation fuite branchement
5 impasse Fleurie	Réparation fuite branchement
77 rue Jean Macé	Réparation fuite branchement
20 rue de la Promenade	Réparation fuite branchement
27 rue Jean Macé	Réparation fuite branchement
22 ruelle des Pêcheurs	Réparation fuite branchement
14 rue Henri Dunaimé	Réparation fuite branchement
14 et 18 rue Etienne Dolet	Réparation fuite branchement

37 place Mirabeau	Réparation fuite branchement
332 rue Jean Macé	Réparation fuite branchement
77 rue Jean Macé	Réparation fuite branchement
350 avenue Vincent Auriol	Réparation fuite branchement
57 avenue Général de Gaulle	Réparation fuite branchement
Année 2023	
Station d'épuration	Réparation conduite
136 rue des Genets	Réparation conduite
Avenue Vincent Auriol/Rue St Eloi	Réparation conduite
6 rue Henri Dumant	Réparation conduite
405 rue du Commandant Pérot	Réparation fuite branchement
4 impasse Fleurie	Réparation fuite branchement
25 rue Ledru Rollin	Réparation fuite branchement
16 rue Jacquemart	Réparation fuite branchement
7 rue Aristide Briand	Réparation fuite branchement
1 rue Aristide Briand	Réparation fuite branchement
25 rue Ledru Rollin	Réparation fuite branchement
166 avenue Albert Camus	Réparation fuite branchement
18 rue Jacquemart	Réparation fuite branchement
18 rue Blanqui	Réparation fuite branchement
29 rue Saint Jacques	Réparation fuite branchement
49 rue Paul Bert	Réparation fuite branchement
9 rue des Genêts	Réparation fuite branchement
28 Cité Saint Pierre	Réparation fuite branchement
43 avenue du Président Roosevelt	Réparation fuite branchement

Liste des réparations de fuites sur compteurs et accessoires

➤ Les communes en régie

Anchamps

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
Absence de fuites		
Année 2021		
22/04/2021	4 rue du Rivage	Réparation fuite compteur
Année 2022		
Absence de fuites		
Année 2023		
24/01/2023	9 route de Revin	Réparation fuite compteur

Aubrives-Foishes

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
27/02/2020	11 impasse Claude Debussy	Réparation fuite compteur
28/02/2020	2 impasse des Mussiats	Réparation fuite compteur
25/05/2020	16 rue du Général Sarrail	Réparation fuite compteur
15/06/2020	29 rue Devouge	Réparation fuite compteur
29/09/2020	32 rue du Général Sarail	Réparation fuite compteur
06/10/2020	26 rue Constant Votion	Réparation fuite compteur
07/10/2020	10 place de l'église	Réparation fuite compteur
Année 2021		
19/04/2021	18 rue Francis Poulenc	Réparation fuite compteur
16/08/2021	Hôtel RN 8051	Réparation fuite compteur
17/08/2021		Réparation fuite compteur
02/12/2021	Rue de la Fontaine	Réparation fuite compteur
Année 2022		
07/01/2022	Non renseignée	Réparation fuite compteur
14/02/2022	Rue Francis Poulenc	Réparation fuite compteur
30/05/2022	3 rue des Meunier	Réparation fuite compteur
03/10/2022	17 rue Maquoi	Réparation fuite compteur
11/10/2022	26 rue des Wallerons	Réparation fuite compteur
11/10/2022	Ferme Noël Rue de la Fontaine	Réparation fuite compteur
18/10/2022	8 place des Boucarts	Réparation fuite compteur
18/10/2022	La Pierreuse – SPL des Boucart	Réparation fuite compteur
13/12/2022	13 impasse Claude Debussy	Réparation fuite compteur
Année 2023		
07/02/2023	11 rue J.C. Devouge	Réparation fuite compteur
25/04/2023	2 rue de l'église	Réparation de fuite compteur
10/05/2023	26 rue du Maréchal Foch	Réparation de fuite compteur
22/06/2023	20 rue Maréchal Foch	Réparation de fuite compteur
01/08/2023	35 route de Hierges	Réparation de fuite compteur
03/08/2023	7 Impasse Debussy	Réparation de fuite compteur
03/08/2023	45-47 rue du Général Sarrail	Réparation de fuite compteur
14/08/2023	14 impasse Maurice Ravel	Réparation de fuite compteur
26/09/2023	24 rue du Maréchal Foch	Réparation de fuite compteur
15/11/2023	11 impasse Gabriel Faure	Réparation de fuite compteur
19/11/2023	20 rue Fancis Poulenc	Réparation de fuite compteur
04/12/2023	Salle Polyvalente rue du Général Sarrail	Réparation de fuite compteur
04/12/2023	38 rue Jean Claude Devouge	Réparation fuite compteur
13/12/2023	30 place de l'église	Réparation de fuite compteur

Fépin

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
18/11/2020	5 rue Gallieni	Réparation fuite compteur
Année 2021		
26/04/2021	5 rue des Palissades	Réparation fuite compteur
23/06/2021	14 rue François Mitterrand	Réparation fuite compteur
05/08/2021	19 rue François Mitterrand	Réparation fuite compteur
Année 2022		
Absence de fuites		
Année 2023		
12/07/2023	26 rue Gallieni	Réparation de fuite compteur
12/09/2023	1 rue Victor Hugo	Réparation de fuite compteur
15/09/2023	1 rue des Marronniers	Réparation Fuite compteur
23/09/2023	2 rue du Souvenir Français	Réparation de fuite compteur

Ham sur Meuse

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
22/06/2020	10 rue Principale	Réparation fuite compteur
14/08/2020	Cimetière	Réparation fuite compteur
Année 2021		
25/08/2021	61 rue Principale	Réparation fuite compteur
13/09/2021		Réparation fuite compteur
24/09/2021	26 rue Culot	Réparation fuite compteur
Année 2022		
31/05/2022	Chez Mr Cailteux	Réparation fuite compteur
14/10/2022	119 rue Principale	Réparation fuite compteur
Année 2023		
Pas de fuites compteurs ou accessoires		

Hargnies

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
13/05/2020	8 rue des gros chênes	Réparation fuite compteur
16/06/2020	21 place de Launet	Réparation fuite compteur
11/08/2020	1 rue Chavée du curé	Réparation fuite compteur
Année 2021		
16/07/2021	3 rue de la douane	Réparation fuite compteur
22/09/2021	2 rue des Bigot	Réparation fuite compteur
Année 2022		
12/05/2022	79 place de Launet	Réparation fuite compteur
04/08/2022	26 rue des Wallerons	Réparation fuite compteur
Année 2023		
01/12/2023	14 rue Gabriel Brichet	Réparation fuite compteur

Hierges

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
20/01/2020	Restaurant le Médiéval	Réparation fuite compteur
27/01/2020	1 Air des champs	Réparation fuite compteur
Année 2021		
06/04/2021	Rue de la Fontaine	Réparation fuite compteur
Année 2022		
Absence de fuites		
Année 2023		
13/11/2023	17 rue Roger Renard	Réparation de fuite compteur

Landrichamps

Absence de fuites sur compteur en 2020 et 2021.

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2022		
14/01/2022	Non renseignée	Réparation fuite compteur
20/04/2022	3 rue des Ardennes	Réparation fuite compteur
22/04/2022	Mme Bertonière	Réparation fuite compteur
Année 2023		
20/09/2023	1 rue du Village	Réparation de fuite compteur
05/04/2023	16 rue des Ardennes	Réparation de fuite compteur

Montigny sur Meuse

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
21/08/2020	42 rue du rivage	Réparation fuite compteur
18/11/2020	2 rue de l'église	Réparation fuite compteur
Année 2021		
21/01/2021	6 rue de l'église	Réparation fuite compteur
21/01/2021	42 rue du Rivage	Réparation fuite compteur
Année 2022		
Absence de fuites		
Année 2023		
Absence de fuites		

Vireux-Molhain

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
26/06/2020	10 rue de la Jussière	Réparation fuite compteur
21/09/2020	70 rue Jean Moulin	Réparation fuite compteur
30/09/2020	51 rue du Béchu	Réparation fuite compteur
13/10/2020	Rue de la Jussière	Réparation fuite compteur
15/12/2020	175 avenue Roger Posty	Réparation fuite compteur
Année 2021		
28/05/2021	15 rue de Charmont	Réparation fuite compteur
01/06/2021	50 rue Carnot	Réparation fuite compteur
29/06/2021	Route de Najauge	Réparation fuite compteur
08/11/2021	13 rue Pasteur	Réparation fuite compteur
08/11/2021	35 rue de la Jussière	Réparation fuite compteur
12/11/2021	24 route de Najauge	Réparation fuite compteur
30/12/2021	18 place de Gaulle	Réparation fuite compteur
Année 2022		
03/05/2022	Non renseignée	Réparation fuite compteur
20/06/2022	145 avenue Posty	Réparation fuite compteur
04/08/2022	5 rue de la Gare	Réparation fuite compteur
07/10/2022	Cimetière rue de l'égalité	Réparation fuite compteur
14/10/2022	119 rue de l'égalité	Réparation fuite compteur
02/11/2022	61 rue de l'égalité	Réparation fuite compteur
24/11/2022	145 avenue Roger Posty	Réparation fuite compteur
25/11/2022	Mairie	Réparation fuite compteur
Année 2023		
04/10/2023	46 rue Carnot	Réparation de fuite compteur

24/10/2023	53 rue Jean Moulin	Réparation de fuite compteur
25/10/2023	25 avenue Roger Posty	Réparation de fuite compteur
06/11/2023	7 rue Michel Manteaux	Réparation de fuite compteur
15/12/2023	42 rue de Charmont	Réparation de fuite compteur
15/12/2023	6 rue de l'Egalité	Réparation de fuite compteur
18/12/2023	2 rue des Tilleuls	Réparation de fuite compteur
23/12/2023	Usine FCA route de Hierges	Réparation de fuite compteur
20/10/2023	8 rue de Charmont	Réparation de fuite compteur
08/11/2023	17 rue Roger Renard	Réparation de fuite compteur
04/12/2023		Réparation de fuite compteur
12/12/2023	56 rue Carnot (Mr Félix)	Réparation de fuite compteur
15/12/2023	Rue Jean Moulin	Réparation de fuite compteur
29/12/2023	7 rue du 8 Mai	Réparation de fuite compteur
29/11/2023	fuite regard 33 rue de l'Egalité	Réparation fuite accessoires

Vireux-Wallerand

Date d'intervention	Adresse	Type d'intervention
Année 2020		
09/01/2020	31 rue Edmond Guyaux	Réparation fuite compteur
29/01/2020	29 rue du 8 Mai 1945	Réparation fuite compteur
04/03/2020	42 rue du ridoux	Réparation fuite compteur
03/06/2020	Cimetière	Réparation fuite compteur
28/06/2020	26 rue des Mésanges	Réparation fuite compteur
01/07/2020	41bis rue de la Campagne	Réparation fuite compteur
01/07/2020	15 rue de la Campagne	Réparation fuite compteur
06/07/2020	5 rue de Prau	Réparation fuite compteur
03/08/2020	5 rue des Bonniers	Réparation fuite compteur
14/08/2020	15 rue de la campagne	Réparation fuite compteur
18/08/2020	32 place des Tries	Réparation fuite compteur
31/08/2020	4 rue Saint Georges	Réparation fuite compteur
09/09/2020	17 rue du 8 mai 1945	Réparation fuite compteur
16/12/2020	10 rue de la Brasserie	Réparation fuite compteur
Année 2021		
02/03/2021	5 rue de la Dossière	Réparation fuite compteur
15/03/2021	1 rue des Mésanges	Réparation fuite compteur
10/05/2021	79 rue du Ridoux	Réparation fuite compteur
28/05/2021	4 rue du Moulin Casin	Réparation fuite compteur
29/05/2021	74 avenue du Général de Gaulle	Réparation fuite compteur
02/07/2021	2 rue Saint Hubert	Réparation fuite compteur
18/08/2021	Cosec rue de la Campagne	Réparation fuite compteur

25/08/2021	9 rue du Rivage	Réparation fuite compteur
22/09/2021	2 rue de Rognaque	Réparation fuite compteur
19/10/2021	Rue du Général de Gaulle	Réparation fuite compteur
08/11/2021	22 rue Pierre Viénot	Réparation fuite compteur
30/11/2021	Rue Gaston Barré	Réparation fuite compteur
08/12/2021	7 rue Mardouilleau	Réparation fuite compteur
Année 2022		
18/01/2022	Non renseignée	Réparation fuite compteur
17/08/2022	14 rue Saint Roch	Réparation fuite compteur
25/11/2022	12 rue de Rognaque	Réparation fuite compteur
28/11/2022	52 rue Edmond Guyaux	Réparation fuite compteur
09/12/2022	57 rue du 8 Mai 1945	Réparation fuite compteur
Année 2023		
26/01/2023	5 chemin du Moulin Casin	Réparation de fuite compteur
13/03/2023	2 rue Michel Petitfrère	Réparation de fuite compteur
02/06/2023	83 rue du Ridoux	Réparation de fuite compteur
23/06/2023	19 Cité Joliot Curie	Réparation de fuite compteur
11/08/2023	28 place des Tries	Réparation de fuite compteur
15/09/2023	11 rue Sinzot	Réparation fuite compteur
22/09/2023	5 rue de Prau	Réparation de fuite compteur
25/09/2023	Rue du 8 Mai	Réparation fuite compteur
06/11/2023	8 rue de la Dossière	Réparation de fuite compteur
08/11/2023	7 rue Sinzot	Réparation de fuite compteur
04/12/2023	37 avenue de Gaulle	Réparation de fuite compteur
13/12/2023	11 rue Gaston Barré	Réparation de fuite compteur

Liste des travaux neufs

Anchamps

Année 2020 :

- Pas de travaux neufs

Année 2021 :

- Installations des compteurs en radio relève. Remplacement du parc,
- Remplacement masse filtrante,
- Démarrage des travaux de télégestion sur le réservoir et la station de pompage

Année 2022 :

- Extension réseau AEP rue du Clos Roland avec reprise de branchements

Année 2023 :

- Sectorisation et télégestion réservoir.

Aubrives-Foishes

Année 2020 :

- Pas de travaux neufs

Année 2021 :

- Démarrage du déploiement des compteurs en radio relève.
- Basculement de l'ensemble des sites en télégestion.
- Installation du système de traitement au Chlore Gazeux station de Méryvière.

Année 2022 :

- Déploiement des compteurs en radio relève
- Remplacement des échelles d'accès aux cuves Réservoir RN 51
- Remplacement réservoir de Maintien de pression Station de pompage de Méryvière.

Année 2023 :

- Compteurs télérelève Foishes / Aubrives
- Pompe 1 Méryvière
- Echelles réservoir RN51 cuve 1 et cuve 2
- Génie civil station de Méryvière
- Génie Civil réservoir RN 51

Chooz

Année 2020 :

- Extension de réseau sur 140 ml en PE DN 63 mm Rue du Moulin
- Fourniture et pose de 10ml de canalisation DN 60 mm + 3 branchements AEP à la Gendarmerie

Année 2021 :

Pas de travaux neufs

Année 2022 :

- Création de branchement 54, rue du Baty
- Création de branchement rue de l'Hayaumet
- Création de branchement 58, rue du baty
- Création de branchement 14, chemin de Mission
- Création de branchement 22B, Chemin de Mission
- Rénovation chlore gazeux usine

Année 2023 :

- Compteur distribution DN 80
- 6 vannes d'isolement isolement des cuves
- Vide cave

Fépin

Année 2020 :

- Pas de travaux neufs

Année 2021 :

- Installations des compteurs en radio relève. Remplacement du parc,
- Démarrage des travaux de télégestion sur le réservoir et la station de pompage,

Année 2022 :

- Remplacement Pompe 1 surpresseur réservoir
- Remplacement réservoir maintien de pression surpresseur réservoir
- Remplacement armoire de Commande Surpresseur Réservoir
- Mise en service Analyseur de Chlore
- Mise en service télégestion station de pompage/réservoir
- Remplacement du compresseur d'oxydation

Année 2023 :

- Sonde de chlore analyseur en continu

Fromelennes

Année 2020 (travaux délégataire Veolia) :

- Renouvellement de branchement 39, rue du Poteau
- Renouvellement de branchement 37, rue Linard

Année 2021 :

- Etude rue du Poteau

Année 2022 :

- -Démarrage des travaux conduite et branchements rue du Poteau tranche 1

Année 2023 :

- Station de reprise de Flohimont télégestion
- Sectorisation, télégestion débimètre stade
- Travaux sur le réseau Conduite et branchement Rue du Poteau
 - Renouvellement de 28 branchements
 - 185 ML de PE 25 16 b
 - Renouvellement de 710 ml de réseau DN 200 PE 16B
 - Vannes DN 200
 - Vannes DN 100

Fumay

Année 2020 :

- Pas de travaux neufs

Année 2021 :

- Pas de travaux neufs

Année 2022 :

- Remplacement de poteau d'incendie rue du général de gaulle
- Remplacement de poteau d'incendie 592, rue Victor Hugo
- Remplacement de poteau d'incendie Camping de Fumay
- Remplacement réservoir anti-bélier station du trou Gigot
- Remplacement Pompe 3 trou Gigot
- Remplacement P2 pompe à vide trou Gigot
- Remplacement S4W trou Gigot
- Remplacement S4W usine route de Rocroi
- Installation Analyseur en continu distribution usine
- Analyse fonctionnelle de l'armoire de commande de l'usine route de Rocroi

Année 2023 :

- Télésurveillance et armoire de commande usine de traitement trou Gigot
- Compteurs tranche 1 et tranche 2 (240 u)
- Analyseur de chlore eau traitée sortie 2*400 m3
- Vanne électrique 1 000 m3
- Vanne électrique 2*400 m3
- Pompe 3 puits
- Pompe 2 puits
- Hydraulique puits
- Réfection des bassins de réalimentation

Givet

Année 2020 :

- Raccordement réseau + renouvellement de 16 branchements AEP rue Albert Héron
- Renouvellement compteur production forage Moulin Boreux

Année 2021 :

- Renouvellement de la conduite rue des 3 Pucelles
 - 78 ml PE 63 16b
 - 22 ml Fonte DN 40
 - 59 ml fonte DN 80
 - 2 vannes DN 40
 - 1 vanne DN 80
 - 2 purges
 - 13 branchements,
 - 5 regards
- Recrutement Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'alimentation en eau potable,
- Renouvellement compteur sortie réservoir du Mont d'haur DN 200 petit Givet
- Renouvellement Variateur de Vitesse pompe 2 Station du Moulin Boreux

Année 2022 :

- Lancement des marchés pour les travaux rue Carpiaux et rue Boonaert
- Usine du Mont d'haur : Renouvellement du compresseur d'air, renouvellement de 10 vannes pneumatiques
- Station de reprise du PAGO : Renouvellement du réservoir anti-bélier
- Rénovation bâtiment de la prise d'eau Landrichamps
- Renouvellement débitmètre station de reprise Landrichamps

Année 2023 :

- Travaux rue Carpiaux et rue Boonaert
 - Conduite :
 - PE 140 PN 16 250 ML
 - PE 125 PN 16 25 ML
 - PE 110 PN 16 100 ML
 - PE 90 PN 16 115 ML
 - PE 75 PN 16 125 ML
 - PE 25 PN 16 450 ML
 - 2 Vannes dn 125
 - 2 Vannes dn 100

- 2 vannes dn 80
- 1 vannes dn 60
- Reprise de 30 branchements
- Usine du Mont d'haur : Pompe Doseuse WAC, Pompe doseuse neutralisation, Cellule pH eau traitée, générateur UV.
- Station de reprise du PAGO : télégestion
- Réalisation du Forage d'essai sur le site de Mérivière.

Ham sur Meuse

Année 2020 :

- Pas de travaux neufs

Année 2021 :

- Basculement de l'ensemble des sites en télégestion.

Année 2022 :

- Lancement des marchés pour les travaux sur le réseau
- Démarrage des travaux de réfection du surpresseur du réservoir.

Année 2023 :

- Travaux sur le réseau
- Surpresseur du réservoir.
- Transmetteur de télégestion
- Structures métalliques
- Pompe Doseuse

Hargnies

Année 2020

- Travaux de branchement AEP rue des Douanes

Année 2021 :

- Modernisation station de pompage réfection de l'armoire de commande,
- Remplacement réservoir de maintien de pression,
- Remplacement masse filtrante,
- Remplacement pompe de traitement,
- Installation de transmetteurs de télégestion au réservoir et à la station,
- Reprise complète de l'hydraulique du surpresseur / réservoir,
- Remplacement du coffret de commande du surpresseur,
- Remplacement du surpresseur,
- Installation d'un analyseur de Chlore en continu
- Installation d'un turbidimètre en continu
- Installation d'un pH mètre en continu
- Installations des compteurs en radiorelève. Remplacement du parc

Année 2022 :

- Pas de travaux neufs

Année 2023 :

- Echelles réservoir cuve 1 et cuve 2

Hierges

Année 2020 :

- Pas de travaux neufs

Année 2021 :

- Installations des compteurs en radiorelevé.
- Démarrage des travaux de télégestion sur le réservoir et la station de reprise,

Année 2022 :

- Remplacement des pompes 1 et 2 de la station de reprise de l'Air des Champs
- Remplacement de l'hydraulique station de reprise
- Remplacement du réservoir de maintien de pression
- Remplacement des accessoires hydrauliques

Année 2023

- Compteurs télérelevé
- Variateur pompes

Haybes

Année 2020 (travaux Délégitaire) :

- Renouvellement de la télégestion route de Robinson
- Renouvellement de branchement 53, rue de l'espérance
- Renouvellement de branchement 46, rue Mme de Cormont

Année 2021 :

- Renouvellement de la conduite rue Saint Louis
 - 1407 ml de PE 16 b DE 140,
 - 2 purges DN125/40
 - 2 ventouses 125/40
 - 2 vannes de 60
 - 2 vannes de 80
 - 2 vannes de 100
 - 11 vannes de 125
 - 925 ml de PE 19/25 16 B
 - 57 regards
 - 100 branchements
- Etude diagnostic du génie civil du réservoir Madame de Cormont Bas

Année 2022 :

- Lancement du Marché concernant la réfection de l'étanchéité du réservoir Madame de CORMONT BAS

Année 2023 :

- Réfection de l'étanchéité du réservoir Madame de CORMONT BAS
- Extension de réseau Rue Edmont Dromart /rue du 24 aout
- Réfection bâtiment réservoir Madame de Cormont
- Télégestion réservoir Haut 2*150 m3

Landrichamps :

Année 2020 : Pas de travaux neufs

Année 2021 :

- Installations des compteurs en radio relève.
- Démarrage des travaux de télégestion système radio réservoir/station de pompage/ station d'épuration

Année 2022 :

- Pas de travaux neufs

Année 2023 :

- Pas de travaux neufs

Montigny sur Meuse :

Année 2020 :

- Pas de travaux neufs

Année 2021 :

- Installations des compteurs en radio relève.
- Pose d'un compteur de sectorisation, recherche des conduites

Années 2022 et 2023 :

- Pas de travaux neufs

Rancennes-Charnois :

Année 2020 :

- Pas de travaux neufs

Année 2021 :

- Pas de travaux neufs Rancennes
- Démarrage des travaux lotissement haut de Charnois et extension du réseau

Année 2022 :

- Installation surpresseur Haut de Charnois
- Renouvellement Débitmètre sur le réseau 95 route de Givet Rancennes
- Renouvellement Débitmètre sur le réseau 33 route de Givet Rancennes

Année 2023 :

- Raccordement surpresseur Haut Charnois
- Station du petit CHOOZ, Groupe 1 et groupe 2 : 23 m³/h à 160 m de Hmt, Réservoir Anti Bellier 200 l 25 b, accessoires Hydrauliques.

Revin

Année 2020 :

- Renouvellement de 18 ml de réseau fonte DN 60 mm
- Renouvellement d'un branchement plomb 18, rue Georges Sand
- Pas de renouvellement Electromécanique
- Renouvellement lot compteurs

Année 2021 :

- Installation d'un transmetteur de télégestion pour le reporting du compteur de vente d'eau du Hameau de Saint Nicolas.
- Sonde de puits usine de St Nicolas
- Surpresseur bois Bryas
- Clapet pompe à vide St Nicolas
- Renouvellement lot compteurs

Année 2022 :

- Renouvellement pompe de Lavage usine de St Nicolas
- Renouvellement sonde chlore analyseur d'Orzy
- Renouvellement lot compteurs

Année 2023 :

- Pompe doseuse surpresseur Orzy

Vireux-Molhain

Année 2020 :

- Pas de travaux neufs

Année 2021 :

- Basculement de l'ensemble des sites en télégestion.
- Remplacement alimentation automate station de pompage,
- Renouvellement réseau tranche 1 rue du Béchu liaison réservoir/ lotissement,
 - 385 ml PE 250 16 B
 - Raccordement au réservoir DE 250 PE/ DE 244 AC
 - Raccordement Montigny DE 250 PE /100 fonte
 - Pose d'une vanne DN 250
 - Pose d'une ventouse gros débit 250/100 triple fonctions
 - Pose d'une vanne de 100.
- Démarrage tranche 2 rue du Béchu, liaison Mont Vireux Camps Romain/ vanne rue du Béchu / Rue des Trieux/ Rue de la Chapelle.
- Extension de réseau Jussière
 - 140 ml PE 63 16 bars
 - 4 branchements
 - 4 regards
 - 2 vannes DN 60
 - Une purge
 - Une ventouse

Année 2022 :

- Renouvellement réseau tranche 2 rue du Béchu liaison Camps Romain / vanne rue du Béchu 400 ml l PE 225 16 B
 - Raccordement de la rue du Trieux 100 ft, rue de la Chapelle 150 ft, rue du Béchu 244 AC, Stabilisateur camps Romain 244 AC
 - Pose d'une vanne DN 250
 - Pose de deux ventouses gros débit 200/100 triple fonctions
 - Pose d'une vanne dn 100.

- Pose d'une vanne dn 150.
- Pose de 2 vannes dn 200
- Reprise et mise en conformité de 5 branchements
- Raccordement d'un poteau d'incendie
- Création de deux chambres pour les ventouses
- Lancement tranche 3 partie centrale rue du Béchu
 - Remplacement batterie compteurs de sectorisation Rue de Charmont
 - Remplacement batterie transmetteur de sectorisation Najauge/Hierges
 - Remplacement capteur de pression Camps Romain stabilisateur
 - Remplacement sonde de puits P1
 - Remplacement sonde de bêche station de pompage et carte sortie automate.
 - Remplacement et recalibrage sonde Chlore réservoir

Année 2023 :

- Tranche 3 rue du Béchu
 - 680 ml de PE 250 16 B
 - 290 ml de PE 110 16 B
 - 25 ml de PE 160 16 B
 - 655 ml PE 25 16 B
 - Reprise de 45 branchements
 - Pose de 46 regards de branchement
 - Pose de 4 vannes DN 60
 - Pose de 2 vannes DN 80
 - Pose de 4 vannes DN 125
 - Pose de 5 vannes DN 200
 - Pose d'une chambre de régulation de pression avec accessoires « Ecole »
 - 7 Raccordements sur conduite
 - Une ventouse gros débit
- Génie civil station de pompage
- Compteurs de télérelève
- Trappe accès stabilisateur Camps Romain
- Trappe accès Stabilisateur « les tennis »

Vireux-Wallerand

Année 2020 :

- Pas de travaux neufs

Année 2021 :

- Conduite rue du Terne d'Hargnies
- Basculement de l'ensemble des sites en télégestion.
- Renouvellement réseau rue de la Campagne
 - 592 ml de conduite PE 125*11.4 PN16,
 - 456 ml de conduite PE 19/25 PN 16,
 - 210 ml de conduite PE 53.6/63 PN 16,
 - 10 vannes de 100
 - 1 purge
 - 48 branchements
 - 29 regards

- Renouvellement pompe de traitement,
- Renouvellement pompe 3 et pompe 4 forage 3,
- Renouvellement hydraulique forage 3,
- Renouvellement armoire de commande station de pompage,
- Installation d'un traitement au chlore gazeux avec système d'eau motrice au réservoir,
- Installation d'un analyseur de chlore en continu au réservoir
- Installation d'un pH mètre en continu au réservoir
- Remplacement de l'armoire de commande au réservoir
- Remplacement du transmetteur de télégestion à la station de pompage.

Année 2022 :

- Renouvellement du réservoir anti bélier à la station de pompage

Année 2023 :

- Sectorisation et télégestion monument aux morts rue GUYAUX
- Sectorisation et télégestion rue SINZOT
- Réfection station de pompage (peinture)
- Réfection réservoir (peinture)

Nombre d'anomalies relevées par le système de télégestion

Installation	Nombre d'alarmes
	2023
Aubrives - Pompage	9
Aubrives - Réservoir	66
Aubrives - Sectorisation Chemin SNCF	0
Aubrives - Sectorisation Mairie	0
Aubrives - Surpresseur	0
Foishes - Réservoir	17
Ham-sur-Meuse - Pompage	3
Ham-sur-Meuse - Réservoir	11
Hargnies - Pompage	179
Vireux-Molhain - Pompage	70
Vireux-Molhain - Réservoir	41
Vireux-Molhain - Sectorisation Camp des Romains	0
Vireux-Molhain - Sectorisation Hierges Najauge	0
Vireux-Molhain - Sectorisation Rue de Charmont	0
Vireux-Molhain - Sectorisation Rue de la Stree	0
Vireux-Molhain - Sectorisation ZA Chemin du Herdal	0
Vireux-Wallerand - Pompage	13
Vireux-Wallerand - Réservoir	34
Total	443

Nombre d'interventions ou de tournées sur les usines 2023

Année 2023			
	Total interventions	Interventions Abonnés	Tournée usines
ANCHAMPS	64	12	52
SIDEP AUBRIVES-FOISCHES	108	56	52
FROMELENNES		68	
CHOOZ		71	
FEPIN	64	12	52
FUMAY	91	39	52
GIVET	96	96	
HAM SUR MEUSE	60	8	52
HARGNIES	64	12	52
HAYBES		45	
HIERGES	84	32	52
LANDRICHAMPS	63	11	52
MONTIGNY SUR MEUSE	5	5	
RANCENNES-CHARNOIS		46	
REVIN		588	
VIREUX MOLHAIN	193	141	52
VIREUX WALLERAND	148	96	52
Ensemble	1040	1338	520

IV- La performance et l'efficacité opérationnelle du service

1- La qualité de l'eau

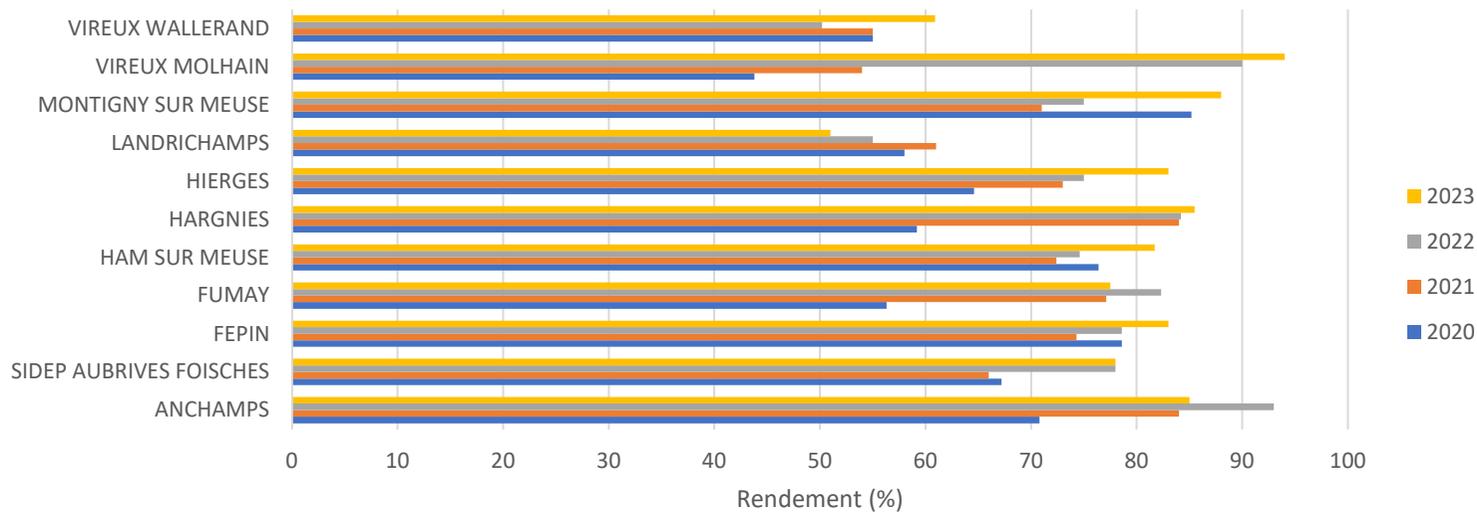
La qualité de l'eau distribuée constitue l'enjeu prioritaire de performance des services.

Commune	Mesure de Chlore en continu				Nombre de mesure d'autocontrôle				Taux de conformité Bactériologique				Taux de conformité physico-chimique			
	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	Non	Non	Non	Non	36	12	12	52	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
AUBRIVES	Oui	Oui	Oui	Oui	55	26	24	52	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
FOISCHES	Oui	Oui	Oui	Oui	34	26	12	52	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
FROMLENNES	Oui	Oui	Oui	Oui	0	0	9	8	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
CHOOZ	Oui	Oui	Oui	Oui	40	40	8	8	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	88%
FEPIN	Non	Non	Oui	Oui	55	52	24	52	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
FUMAY	Oui	Oui	Oui	Oui	16	16	12	52	100%	100%	100%	100%	100%	83%	100%	100%
GIVET	Oui	Oui	Oui	Oui	72	72	17	17	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
HAM SUR MEUSE	Non	Non	EC	Oui	55	52	24	52	100%	100%	100%	100%	100%	83%	100%	100%
HARGNIES	Non	Oui	Oui	Oui	60	24	24	52	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	33%
HAYBES	Oui	Oui	Oui	Oui	48	48	8	8	100%	100%	100%	100%	100%	100%	78%	100%
HIERGES	Non	Non	EC	Oui	25	12	12	52	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
LANDRICHAMPS	Non	Oui	Oui	Oui	50	24	24	52	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	33%
MONTIGNY SUR MEUSE	Oui	Oui	Oui	Oui	20	12	12	52	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
RANCENNES-CHARNOIS	Oui	Oui	Oui	Oui	24	24	8	8	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
REVIN	Oui	Oui	Oui	Oui	76	76	17	17	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
VIREUX MOLHAIN	Oui	Oui	Oui	Oui	36	12	12	52	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
VIREUX WALLERAND	Non	Oui	Oui	Oui	65	24	12	52	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

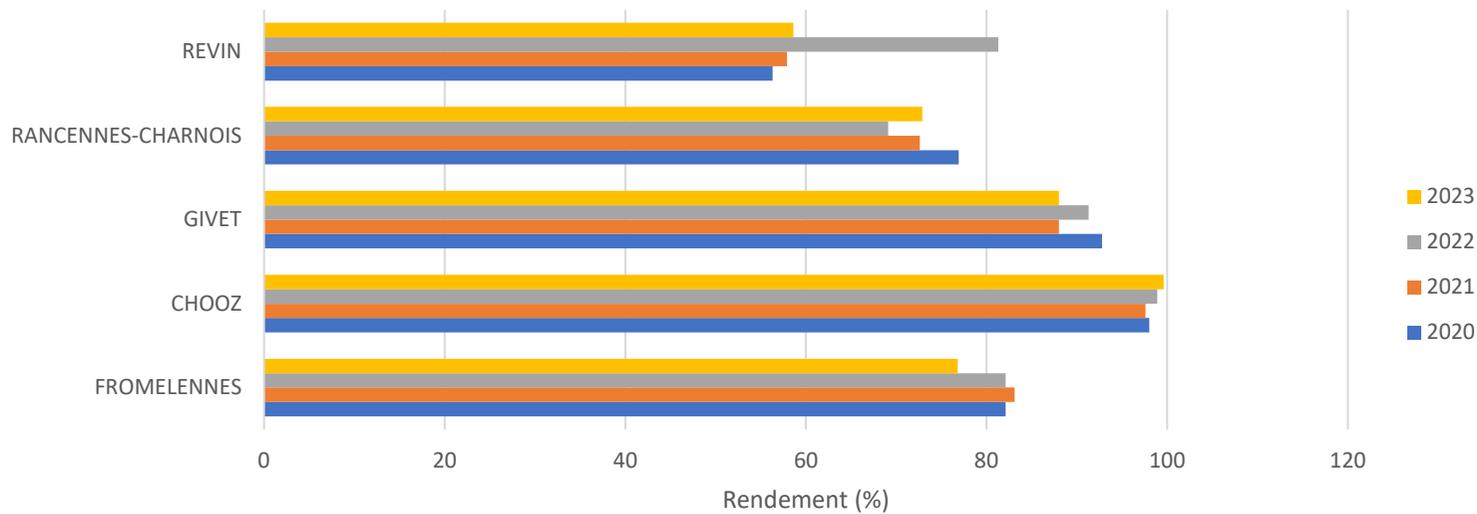
2- Le rendement des réseaux

Commune	Rendement réseau (%)			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	70,8	84	93	85
SIDEP AUBRIVES FOISCHES	67,2	66	78	78
FROMELENNES	82,1	83,1	82,1	76,8
CHOOZ	98	97,6	98,9	99,6
FEPIN	78,6	74,3	78,6	83
FUMAY	56,3	77,1	82,3	77,5
GIVET	92,8	88	91,3	88
HAM SUR MEUSE	76,4	72,4	74,6	81,7
HARGNIES	59,2	84	84,2	85,5
HAYBES	71,8	75,5	78	64,5
HIERGES	64,6	73	75	83
LANDRICHAMPS	58	61	55	51
MONTIGNY SUR MEUSE	85,2	71	75	88
RANCENNES-CHARNOIS	76,9	72,6	69,1	72,9
REVIN	56,3	57,9	81,3	58,6
VIREUX MOLHAIN	43,8	54	90	94
VIREUX WALLERAND	55	55	50,2	60,9
Moyenne Régie	65,88	69,47	75,99	81,66
Moyenne DSP	76,31	78,83	83,45	76,73
Moyenne Générale	70,18	73,32	78,62	78,12

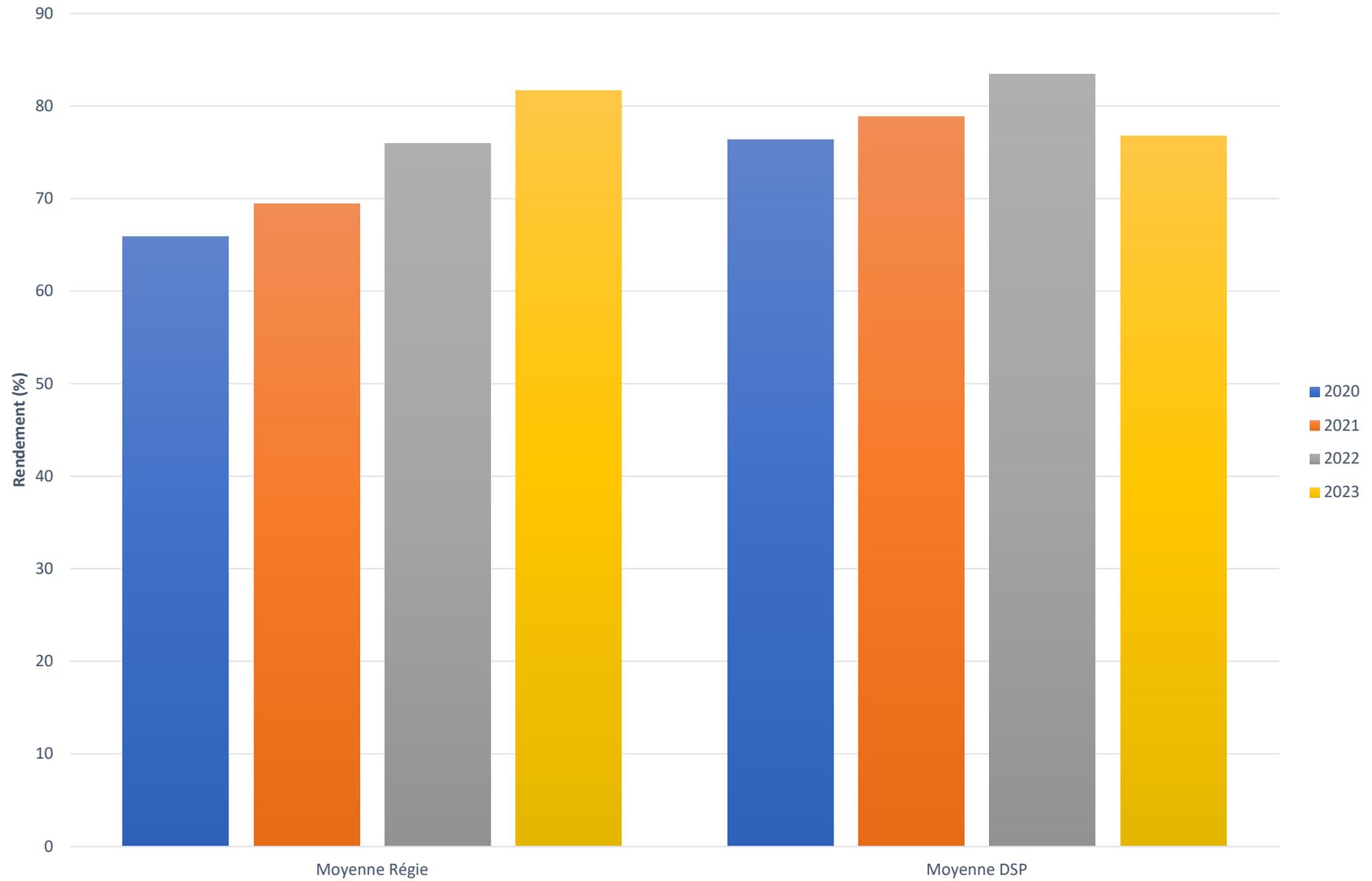
Évolution du rendement entre 2020 et 2024 pour les communes gérées en régie



Évolution du rendement entre 2020 et 2024 pour les communes gérées en DSP



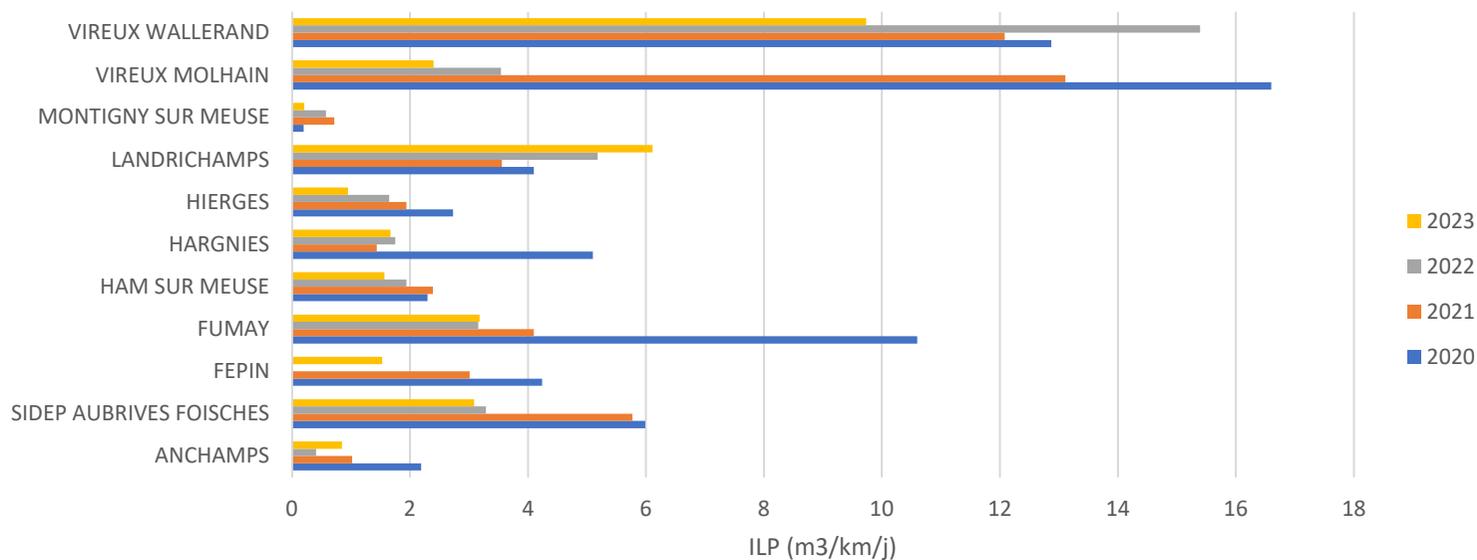
Évolution du rendement moyen entre 2020 et 2024 pour les deux modes de gestion



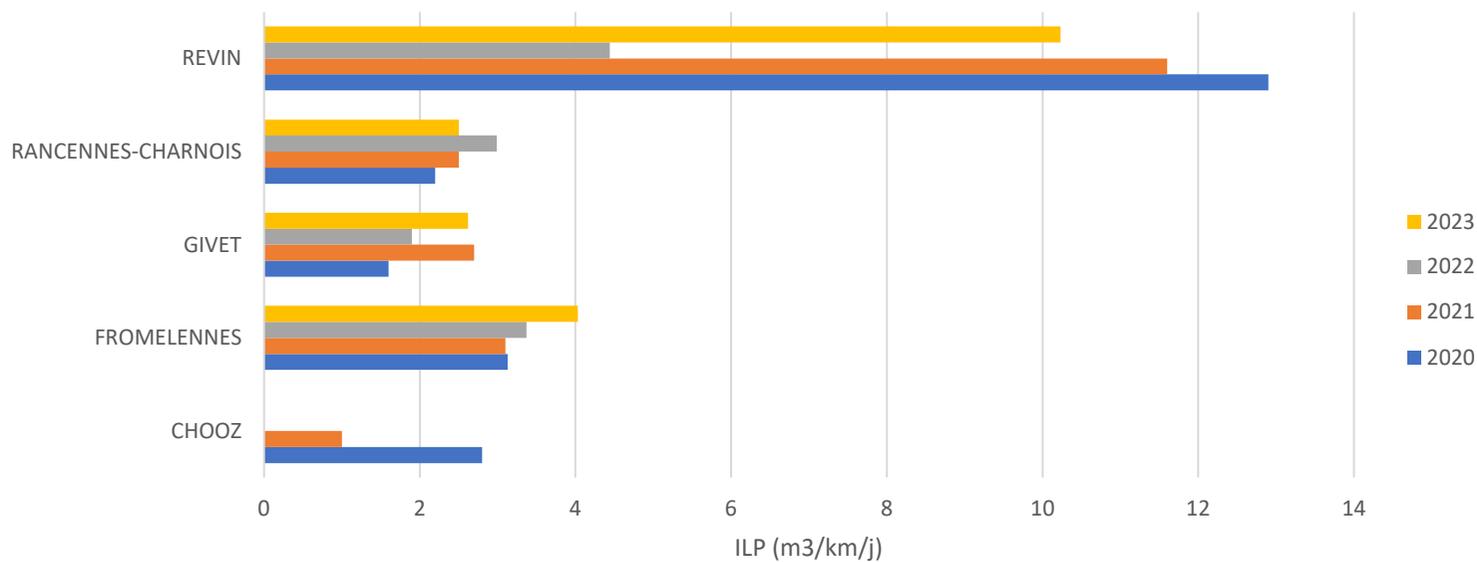
3- L'indice linéaire de perte

Commune	Indice linéaire de perte en m ³ /km/j			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	2,19	1,02	0,41	0,85
SIDEP AUBRIVES FOISCHES	5,99	5,77	3,29	3,09
CHOOZ	2,8	1	N/A	N/A
FEPIN	4,24	3,01	2,01	1,53
FROMELLENES	3,13	3,1	3,37	4,03
FUMAY	10,6	4,1	3,16	3,18
GIVET	1,6	2,7	1,9	2,62
HAM SUR MEUSE	2,3	2,39	1,94	1,57
HARGNIES	5,1	1,44	1,75	1,67
HAYBES	4,4	3,7	3,26	5,81
HIERGES	2,73	1,94	1,65	0,95
LANDRICHAMPS	4,1	3,56	5,18	6,11
MONTIGNY SUR MEUSE	0,2	0,72	0,58	0,21
RANCENNES-CHARNOIS	2,2	2,5	2,99	2,5
REVIN	12,9	11,6	4,44	10,23
VIREUX MOLHAIN	16,6	13,11	3,54	2,4
VIREUX WALLERAND	12,87	12,08	15,39	9,73
Moyenne Régie	5,63	4,5	3,69	2,84
Moyenne DSP	5,38	4,1	3,19	5,04
Moyenne Générale	5,53	4,34	3,52	3,53

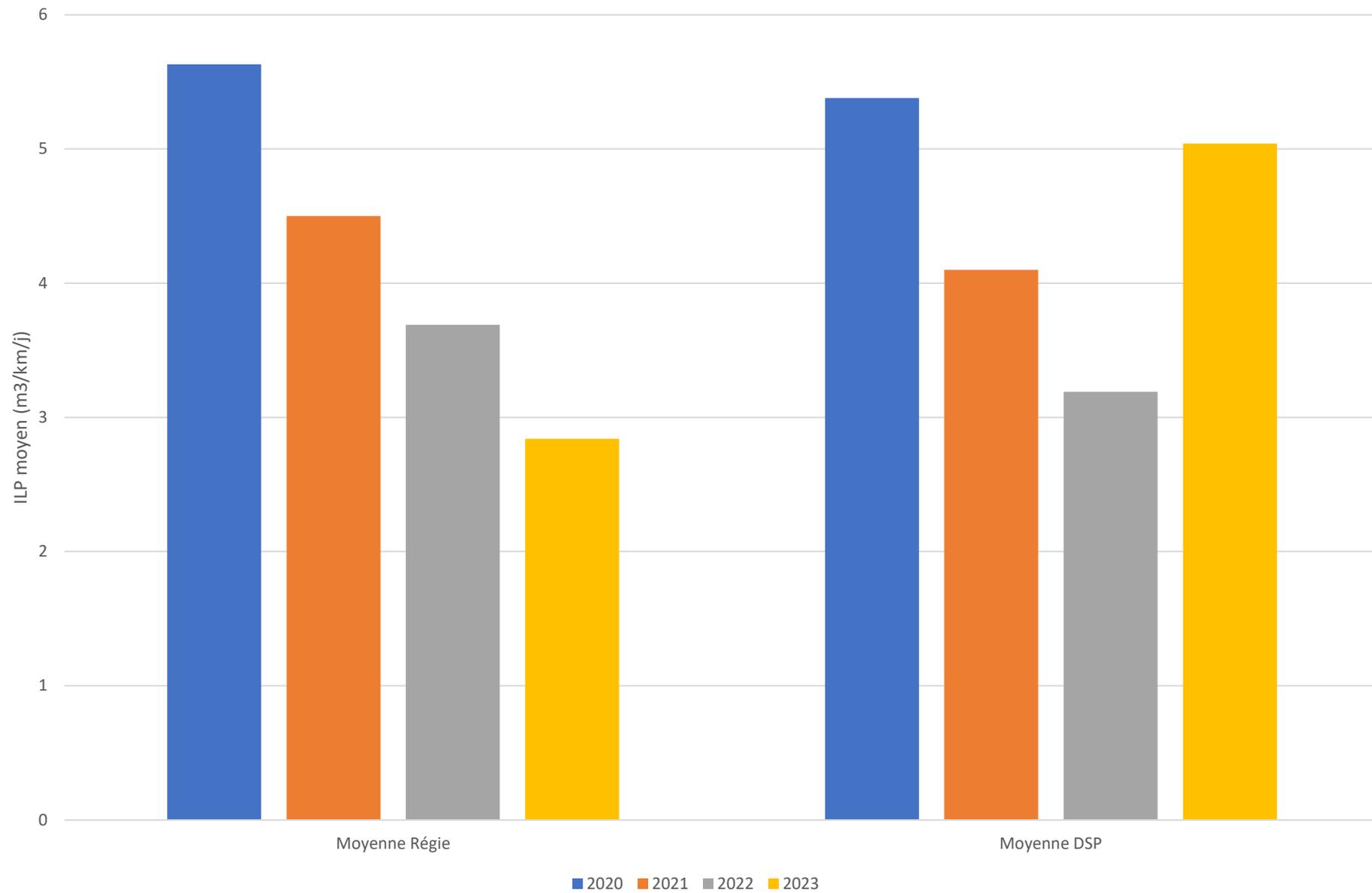
Évolution de l'ILP entre 2020 et 2024 pour les communes gérées en régie



Évolution de l'ILP entre 2020 et 2024 pour les communes gérées en DSP



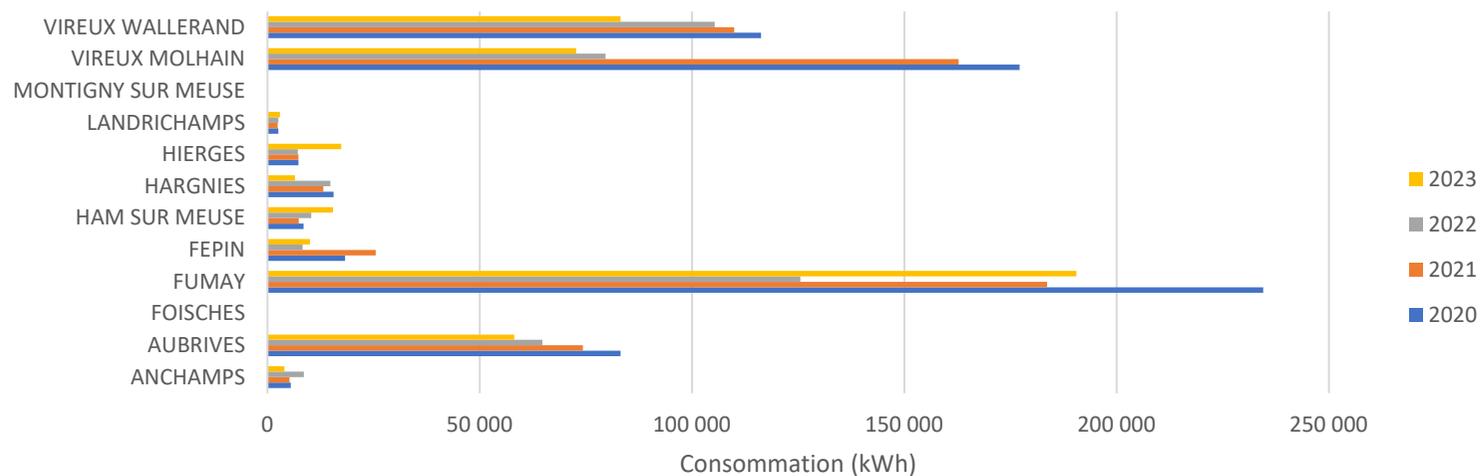
Comparaison de l'ILP moyen de 2020 à 2024 entre les deux modes de gestion



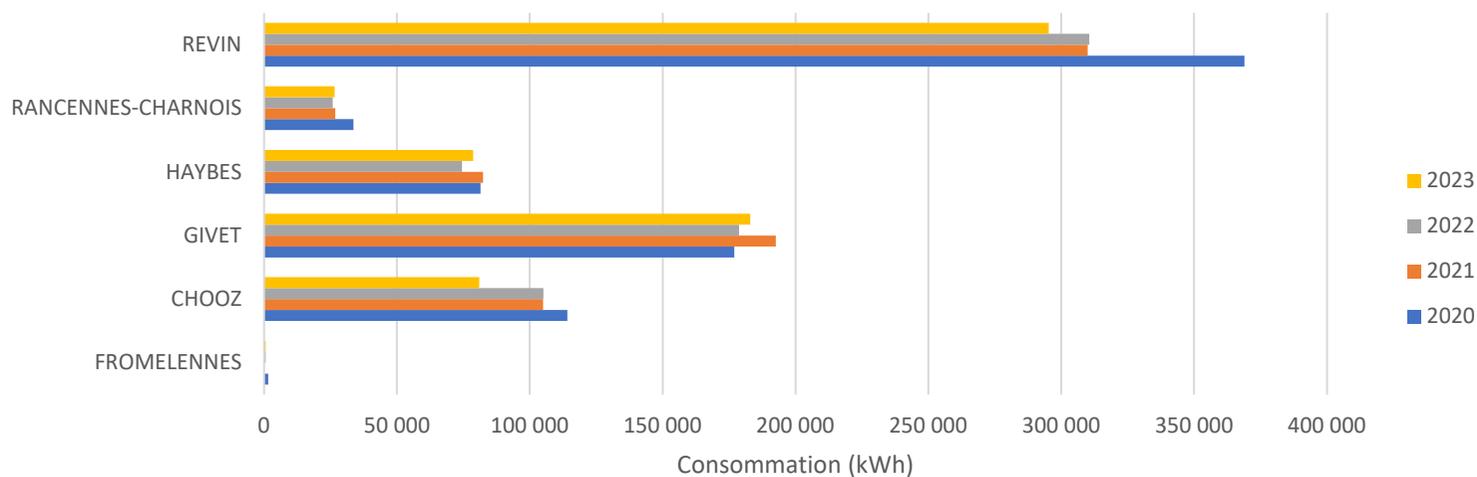
4- Le bilan énergétique

Communes	Consommation en kWh			
	2020	2021	2022	2023
ANCHAMPS	5 486	5 185	8 606	3 996
AUBRIVES FOISCHES	83 165	74 278	64 796	58 108
FROMELENNES	1 518	Non renseigné	610	565
CHOOZ	114 092	104 961	105 143	81 009
FEPIN	18 271	25 492	8 263	9 995
FUMAY	234 520	183 607	125 514	190 594
GIVET	177 020	192 617	178 784	182 942
HAM SUR MEUSE	8 540	7 376	10 307	15 429
HARGNIES	15 600	13 200	14 823	6 463
HAYBES	81 451	82 371	74 445	78 731
HIERGES	7 290	7310	7 192	17 400
LANDRICHAMPS	2 553	2437	2 539	2 940
MONTIGNY SUR MEUSE	0	0	0	0
RANCENNES-CHARNOIS	33 660	26 740	25 851	26 603
REVIN	368 969	310 009	310 500	295 309
VIREUX MOLHAIN	177 175	162 782	79 614	72 753
VIREUX WALLERAND	116 260	109 938	105 371	83 216
Total Régie	434 340	407 998	427 025	460 894
Total DSP	1 011 230	900 305	695 333	665 159
Total Général	1 445 570	1 308 303	1 122 358	1 126 053

Évolution de la consommation électrique entre 2020 et 2024 pour les communes gérées en régie



Évolution de la consommation électrique entre 2020 et 2024 pour les communes gérées en DSP

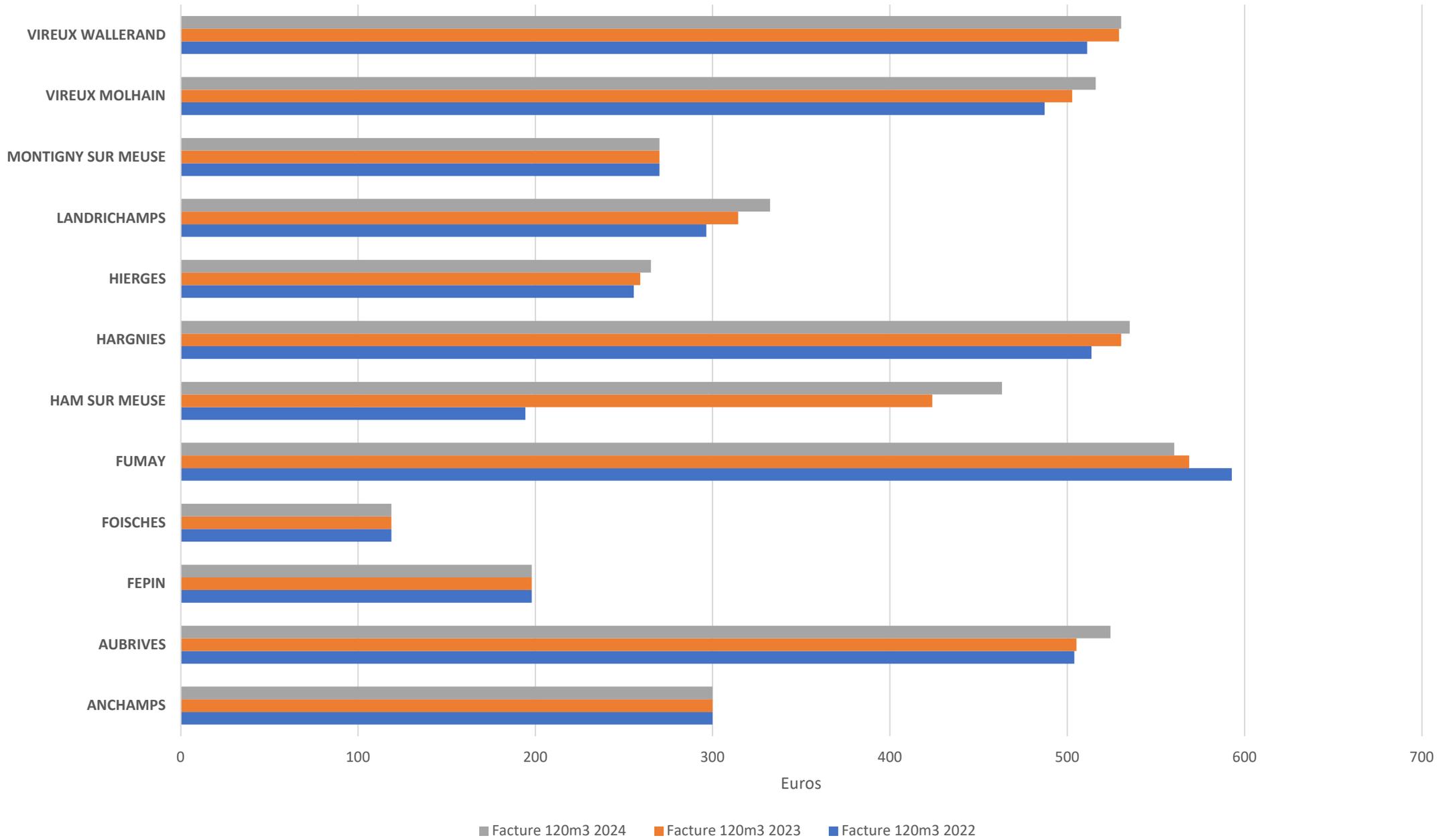


Annexes

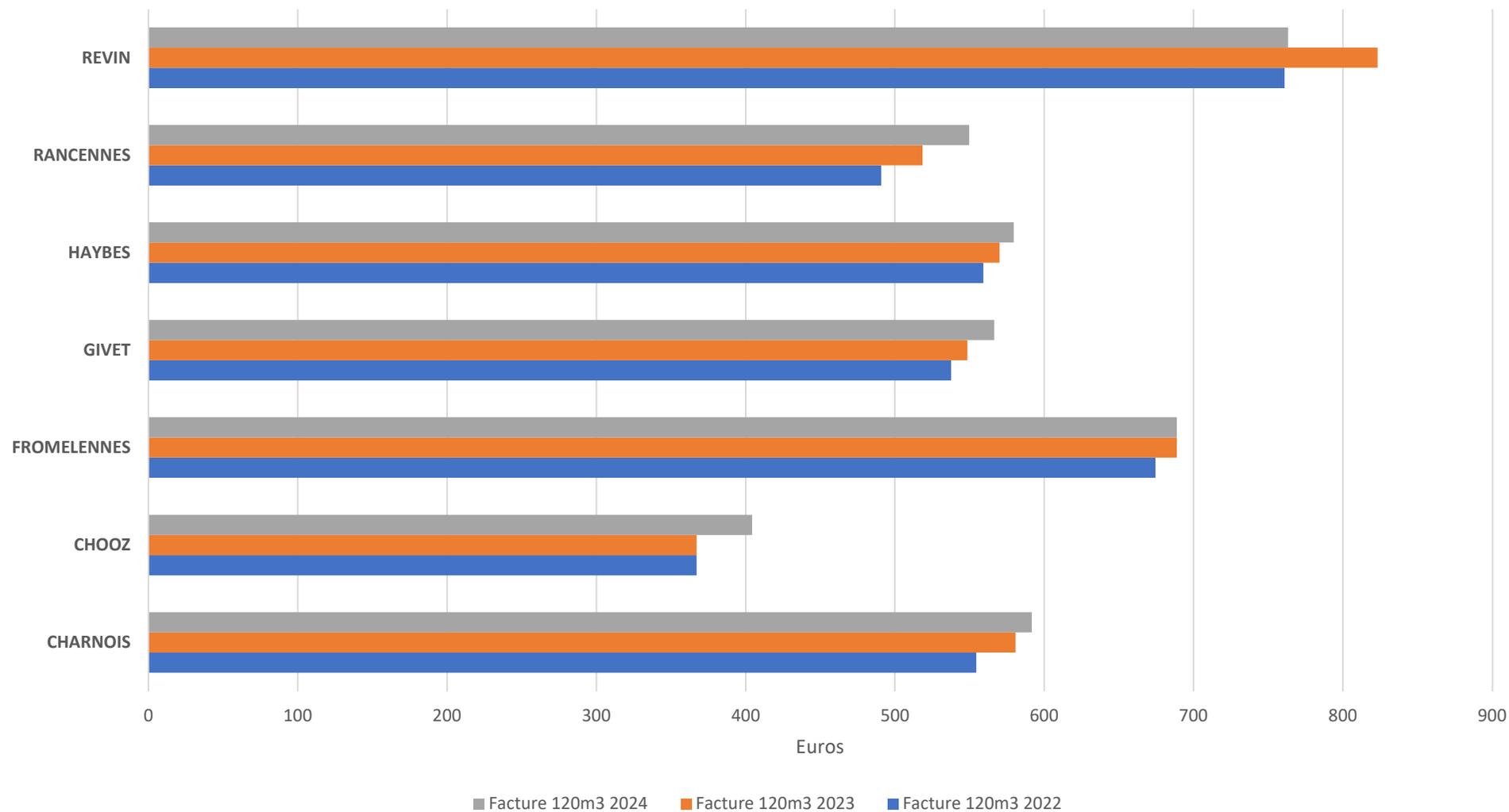
Annexe n°1 : La facture 120 m³ :

Communes	Prix TOTAL TTC 2022	Prix total de l'eau TTC/m³ 2022	Prix TOTAL TTC 2023	Prix total de l'eau TTC/m³ 2023	Prix TOTAL TTC 2024	Prix total de l'eau TTC/m³ 2024
ANCHAMPS	300,00 €	2,50 €	300,00 €	2,50 €	300,00 €	2,50 €
AUBRIVES	504,00 €	4,20 €	505,20 €	4,21 €	524,40 €	4,37 €
CHARNOIS	554,40 €	4,62 €	580,80 €	4,84 €	591,60 €	4,93 €
CHOOZ	367,20 €	3,06 €	367,20 €	3,06 €	404,40 €	3,37 €
FEPIN	198,00 €	1,65 €	198,00 €	1,65 €	198,00 €	1,65 €
FOISCHES	118,80 €	0,99 €	118,80 €	0,99 €	118,80 €	0,99 €
FROMELENNES	674,40 €	5,62 €	688,80 €	5,74 €	688,80 €	5,74 €
FUMAY	592,80 €	4,94 €	568,80 €	4,74 €	560,40 €	4,67 €
GIVET	537,60 €	4,48 €	548,40 €	4,57 €	566,40 €	4,72 €
HAM SUR MEUSE	194,40 €	1,62 €	423,83 €	3,53 €	463,20 €	3,86 €
HARGNIES	513,60 €	4,28 €	530,40 €	4,42 €	535,20 €	4,46 €
HAYBES	559,20 €	4,66 €	570,00 €	4,75 €	579,60 €	4,83 €
HIERGES	255,60 €	2,13 €	259,20 €	2,16 €	265,20 €	2,21 €
LANDRICHAMPS	296,40 €	2,47 €	314,40 €	2,62 €	332,40 €	2,77 €
MONTIGNY SUR MEUSE	270,00 €	2,25 €	270,00 €	2,25 €	270,00 €	2,25 €
RANCENNES	490,80 €	4,09 €	518,40 €	4,32 €	549,60 €	4,58 €
REVIN	760,80 €	6,34 €	823,20 €	6,86 €	763,20 €	6,36 €
VIREUX MOLHAIN	487,20 €	4,06 €	502,80 €	4,19 €	516,00 €	4,30 €
VIREUX WALLERAND	511,20 €	4,26 €	529,20 €	4,41 €	530,40 €	4,42 €

Évolution de la facture 120m³ entre 2022 et 2024 pour les communes gérées en régie



Évolution de la facture 120m³ entre 2022 et 2024 pour les communes gérées en délégation



Annexe n° 2 : Les réservoirs

Commune	Localisation	Nombre de Cuves		Volume
Anchamps	Chemin des Prises	1	Réservoir enterré	40
Aubrives	D51 les Grands Trilleux	2	Réservoir enterré	300
	D51 les Grands Trilleux		Réservoir enterré	300
	Rue Vienot	1	Bâche surpresseur	120
Charnois	Chemin "Rognac"	3	Réservoir enterré	110
	Chemin "Rognac"		Réservoir enterré	110
	Chemin "Rognac"		Réservoir enterré	110
Chooz	Les montants de la Campagne de Croix	4	Réservoir enterré	150
	Les montants de la Campagne de Croix		Réservoir enterré	150
	Les montants de la Campagne de Croix		Réservoir enterré	230
	Les montants de la Campagne de Croix		Bâche Usine	40
Fepin	Rue du Mesnil	1	Réservoir enterré	160
Foisches	Fossé de Tienne	1	Réservoir enterré	200
Fromelennes	Flohimont roue de Charnois	1	Réservoir enterré	50
Fumay	Rue Victor Hugo route de Rocroi	4	Réservoir enterré	400
	Rue Victor Hugo route de Rocroi		Réservoir enterré	400
	Rue Victor Hugo route de Rocroi		Réservoir enterré	1000
	Rue Victor Hugo route de Rocroi		Bâche Usine	80
Givet	Mont d'Haus	3	Réservoir enterré	400
	Mont d'Haus		Réservoir enterré	400
	Mont d'Haus		Réservoir enterré	1000
	Fort de la commune	2	Réservoir enterré	300
	Fort de la commune		Réservoir enterré	300
	Fort Condé	2	Réservoir enterré	400
	Fort Condé		Réservoir enterré	400
Ham sur Meuse	Route d'Hargnies	1	Réservoir enterré	120
Hargnies	D989 Route de Vireux	2	Réservoir enterré	200

	Rue des Bageraies	1	Bâche Usine	120
Haybes	Rue Madame de Cormont (Haut)	2	Réservoir enterré	150
	Rue Madame de Cormont (Haut)		Réservoir enterré	150
	Rue Madame de Cormont (bas)	2	Réservoir enterré	200
	Rue Madame de Cormont (bas)		Réservoir enterré	HS
Hierges	Haut de Hierges (au-dessus de la rue du 8 Mai)	1	Réservoir enterré	180
Landrichamps	Au-dessus de la rue de la Houille	1	Réservoir enterré	25
Montigny sur Meuse				
Rancennes				
Revin	Sarnizon rue du château d'eau	2	Réservoir enterré	1100
	Sarnizon rue du château d'eau		Réservoir enterré	1100
	Réservoir Orzy cité scolaire (Une cuve en service 550 m ³)	2	Réservoir enterré	1100
	Station de Saint Nicolas rue ferrer (Une bâche eau de lavage)	2	Bâche	80
	Surpresseur du Bois Bryas	1	Bâche	5
Vireux Molhain	Réservoir route forestière du milieu	3	Réservoir enterré	500
	Réservoir route forestière du milieu		Réservoir enterré	500
	Réservoir route forestière du milieu		Réservoir enterré	500
	Station de pompage avenue Posty	1	Bâche	4
Vireux Wallerand	Avenue du Général de Gaulle D989	3	Réservoir enterré	250
	Avenue du Général de Gaulle D989		Réservoir enterré	250
	Avenue du Général de Gaulle D989		Réservoir enterré	400

Annexe n°3 : Les Surpresseurs

Commune	Localisation	Bâche de reprise	Débit	nb p	
Anchamps					
Aubrives	Rue Viénot	Surpresseur Lotissement EDF et salle des sports	Aspiration sur Bâche de 120 m ³	3*25 m ³ /h à 40 m	3
	D51 les Grands Trilleux	Station de reprise alimentation du réservoir de Foishes	Aspiration sur les réservoirs	2*12 m ³ /h	2
Charnois	Petit Chooz	Station de reprise alimentation du réservoir de Charnois	En Ligne sur le réseau	2*27m ³ /h à 200 m	2
Chooz	Les montants de la Campagne de Croix	Station de reprise alimentation CNPE	Aspiration sur les réservoirs	2* 60 m ³ /h à 32 m	2
	Les montants de la Campagne de Croix	Station de Surpression Carrefour de Chooz	Aspiration sur les réservoirs	4*17m ³ /h à 44 m	4
Fepin	Rue du Mesnil	Station de surpression alimentation le haut du village dans le réservoir	Aspiration sur les réservoirs	2*10 m ³ /h à 35 m	2
Foishes					
Fromelennes	Rue des Vieilles Forges	Accélérateur alimentation réservoir de Flohimont	en Ligne sur le réseau	8m ³ /h à 21 m	1
Fumay	Rue Victor Hugo route de Rocroi	Surpresseur alimentation zone d'activité et route de Rocroi	Aspiration sur les réservoirs	4*16m ³ /h à 58 m	4
Givet	Zone d'activité route de Philippeville	Station de reprise (PAGO) vers le réservoir Fort Condé	en Ligne sur le réseau	3*30m ³ /h	3
	En haut de la rue du Luxembourg près du pont de la Houille	Station de reprise pont de Houille alimentation du réservoir de Fort de la commune	en Ligne sur le réseau	3*15m ³ /h à 58m	3
	Landrichamps les Monts près de la Houille.	Accélérateur sur l'alimentation en eau brute de l'usine du Mont d'Haur	en Ligne sur le réseau	2*100m ³ /h	2
Ham sur Meuse	Route d'Hargnies	Surpresseur Haut du Village dans le réservoir	Aspiration sur le réservoir	2*10 m ³ /h à 30 m de Hmt	2
Hargnies	D989 Route de Vireux	Surpresseur Haut du Village	Aspiration sur le réservoir	3*9m ³ /h à 46 m	2
		Reprise vers le réservoir	Aspiration sur Bâche	2*10 m ³ /h	2
Haybes	Rue Madame de Cormont (Haut)	Surpresseur Haut du Village	Aspiration sur le réservoir	2*16 m ³ /h et 1*30 m ³ /h à 46 m	3
Hierges	Rue Air des Champs (en face chez Pousseur)	Accélérateur alimentation du réservoir	en Ligne sur le réseau	2*7 m ³ /h à 75 m	2
Landrichamps					

Montigny sur Meuse					
Rancennes					
Revin	Orzy Avenue de la cité scolaire	Station de reprise. Alimentation du réservoir d'Orzy	En Ligne sur le réseau	2*8m ³ /h	2
	Quartier du Bois Bryas	Surpresseur quartier du bois Bryas	Bâche	2*60m ³ /h	2
Vireux Molhain					
Vireux Wallerand					

Annexe n°4 : Les DUP

Nom de la commune	Document	Date	Référence		Condition d'exploitation
Anchamps	Arrêté préfectoral 2014-721	déc.-14	00528X003		5m ³ /h .59 m ³ /j. 15400 m ³ /an
	Etudes Hydrogéologique et historique du puits				
Chooz	Arrêté préfectoral 98/562 (F1 et F2)	nov-98	BSS000DTHW	BSS000DTHX	350 m ³ /j
	Arrêté préfectoral 90/246 (P1 et P2)	mai-90			
	Etudes Hydrogéologique et historique des puits et forage				
Fépin	Rapport Hydrogéologue périmètre de protection	avr-96			30à 35 m ³ /j 13 000 m ³ /an
	Arrêté préfectoral 98/510 (Puits)	oct-98			400 m ³ /j
	Etudes Hydrogéologique et historique du puits				
Fromelennes	Alimentation Ville de Givet	2011	Convention Givet/Fromelennes/Veolia		350 m ³ /j et 125 000 m ³ /an.
Fumay	Rapport Hydrogéologue	oct-89	53.1.25 et 53.1.27		

	Etude hydrogéologique de juin 2003 sur les périmètres de protection du champ captant du Trou Gigot	juin-03		
	Arrêté préfectoral 2015-813	14 décembre 2015	00531X025,00531X0027,00531X0030 , 00531X0038 ,00531X0039 ,00531X0040 .	2000 m ³ /j max
	Etude hydrogéologique de 1991 sur la protection de la prise d'eau de L'Alyse .		Arrêt depuis 2001	Procédure d'abandon de captage à réaliser.
	Etudes Hydrogéologique et historique des puits et de la prise d'eau.			
Givet	Arrêté préfectoral 2006/12 et 2006/76 forage du moulin Boreux	janv-06	40.8.49	40 m ³ /h et 700 à 800 m ³ / j max ou 1000 m ³ /j sur 2 jours consécutifs.
	Etude hydrogéologique sur la prise d'eau de la Houille			Nouvelle ressource
	Etudes Hydrogéologique et historique des puits et de la prise d'eau. Etudes des recherches en eau.			
Ham-sur-Meuse	Etudes Hydrogéologique et historique du puits.			
	Arrêté préfectoral 2000/448 du puits	sept-00	40.6.29	Pas d'indications
Hargnies	Etudes Hydrogéologique et historique des sources et recherche en eau.			
	Délibération communale du 26/04/2012 pour lancer la			Procédure à terminer

	démarche des périmètres de protection des deux sources.			
Haybes	Arrêté préfectoral 98/511 du forage	oct-98	53.1.20	400 m³/j
	Etudes Hydrogéologique et historique du Forage			
Hierges	Alimentation Vireux Molhain	1993		
	Historique de l'ancienne ressources et du raccordement			
Landrichamps	Arrêté préfectoral 2012/305	janv-12	0040.6X.005	1 m³/h -25 m³/j- 6700 m³/an
	Etudes Hydrogéologique et historique du puits			
Montigny-sur-Meuse	Alimentation Vireux Molhain	1993		
Revin	Arrêté 2002/133 sur les puits (St Nicolas)	mars-02	52.8.36	3500 m³/j
	Arrêté 2006/20	janv-06	Réalimentation par la Faux	80 m³/h
	Convention vente d'eau Syndicat des Vieilles Forges			
	Etudes Hydrogéologique et historique du puits			
Syndicat de l'Aviette				
Syndicat d'Aubrives Foisches	Arrêté préfectoral 85/79 pour les deux puits	janv-85	BSS000DTGV	16 l/s ou 1200 m³/j

	Délimitation périmètre de protection	juil-79		
	Etudes Hydrogéologique et historique des puits			
Vireux-Molhain	Arrêté préfectoral 84/778 pour les puits	nov-84		23,3 l/s 870 m ³ /j
	Etudes Hydrogéologique et historique des puits			
Vireux-Wallerand	Dossier hydrogéologique puits	Décembre 1998	40.5.2 (P1),40.5.6 (P2),40.5.26 (P3)	Puits du Carré du prés Tahy
	Dossier hydrogéologique 2 sources du Ri Claret	Décembre 1998	40.6.17 et 40.6.18	310 m ³ /j
	Etudes Hydrogéologique et historique des puits et des sources			
	Arrêté préfectoral 2002/374 pour les puits et les sources du Ri Claret.	Aout 2002		

Annexe n°5 : Les Unités de production

Commune	Adresse	Interconnexion	Alimentation	Débit	Puits forages	Sources	Prise d'eau	nb pompes	Capacité de production	Traitement	Désinfection		
Anchamps	Route de Revin	Non	Puits 7 m de profondeur 2m de diamètre	2*5m³/h à 55m	1	0	0	2	59 m³/j	Reminéralisation (filtre fermé neutralité)	UV et Javel		
Aubrives		Non	Puits de Merivière Un puits siphonné arrêté	2*28 m³/h	2	0	0	2	1200 m³/j		Javellisation	Rechloration Javel surpresseur Lotissement rue Vienot	
Charnois		Raccordement à Chooz											
Chooz		Syndicat de l'Aviette						4	1440 m³/j	Décarbonatation à la soude	Chlore Gazeux		
		Alimentation du CNPE	Puits 1	78 m³/h à 61 m	1								
			Puits 2	70 m³/h à 50 m	1								
Fepin		Non	Puits	2*12 m³/h à 63 m	1			2	9 m³/h	Déferriération	Javellisation		
Foishes													
Fromelennes		Raccordement à Givet										Rechloration sur le réseau	
Fumay	Route de Rocroi							3	2420 m³/j	filtre CAG +injection de soude	Chlore Gazeux		
	Trou gigot Route du camping	Non	Un puits de collecte avec 3 pompes	1*40m³/h à 90 m et 2*63 m³/h à 103 m	1								
				6 puits siphonnés avec pompe à vide		6							
				Pompe de réalimentation	2*75 M3/H à 10 m				1				
			2 bassins de réalimentation de 700 et 400 m2										

Givet	Mont d'Haur							2160 m³/j	Floculation, coagulation, décantation (Filière complète) + Filtre bi-couche sable et CAG+UV et régulation du Ph à la soude	Désinfection amont au Bioxyde de Chlore et Chlore Gazeux sur l'eau traitée	Rechloration sur le réseau
	Landrichamps		Prise d'eau de la Houille au sud de Landrichamps			1					
	Fromelennes Moulin Boreux		Forage Moulin Boreux	60 m³/h à 45 m	1		2				
				Limitation à 40 m³/h et 700 m³/j				700 m³/j			
Ham sur Meuse			Forage proche de la Meuse lieu-dit la fontaine	2*9 m³/h	1		2			Javellisation	
Hargnies			2 Sources	Varie de 50 à 70 m³/j		2		70 m³/j max	Reminéralisation (filtre ouvert neutralité)	Javellisation	
			Reprise dans la station de traitement			Saint Lambert et Cherreau					
Haybes	Route de Fepin		Forage	2*40 m³/h à 90 m	1		2	960 m³/j		Chlore Gazeux	
Hierges		Raccordement à Vireux Molhain									Rechloration sur le réservoir
Landrichamps	Chemin de Bourseigne		Galerie drainante	2*6m³/h à 31,6 m	1		2	25 m³/j		Javellisation	
Montigny sur Meuse		Raccordement à Vireux Molhain									
Rancennes		Raccordement à Chooz									
Revin	Rue ferrer Pont de St Nicolas	Vente syndicat des Vieilles Forges Hameau de St Nicolas	Un puits de Collecte avec 2 pompes	2*175m³/h à 20 m de HMT	1		2	4200 m³/j	demanganisation	Chlore Gazeux	rechloration Javel Station du bois Bryas
			6 puits siphonnés avec pompe à vide		6						
			Reprise par deux pompes de 75 kw	2*175 m³/h à 125 m			2				

			Réalimentation de la nappe par le ruisseau de la Faux				1					
Vireux Molhain	Rue Posty	Alimentation Montigny sur Meuse							870 m³/j		Chlore Gazeux	
		Alimentation commune de Hierges	Station de reprise	2*75 m³/h				2				
			Puits 1	2*25 m³/h	1			2				
			Puits2	2*25 m³/h	1			2				
			Puits 3	2*25 m³/h	1			2				
Vireux Wallerand	Carré du pré Tahy rue de la campagne		Puits 1		1			1 (HS)				
			Puits 2		1			1 (HS)				
			Puits 3		1			2	2*42 m³/h à 130 m			
	Lieu-dit taillette tamison route d'Hargnies		Sources du RI CLARET				2		190 à 300 m³/j	Injection de lessive de soude au réservoir sur les sources	Javellisation au réservoir	

Commande Publique

Verdissement de la commande publique

La Loi industrie verte n°2023-973 a été publiée au Journal officiel le 24 octobre 2023, et contient un versant commande publique (art 25 à 30), venant renforcer la prise en compte de la RSE dans le cadre des contrats passés par les acheteurs et autorités concédantes.

Ses mesures phares sont :

- Obligation pour les acheteurs soumis au Code de la commande publique et dont le montant annuel des achats est supérieur à 50 millions d'euros hors taxes d'établir un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER).
- Création d'un cas d'exclusion facultatif des procédures de mise en concurrence à l'encontre des candidats ne satisfaisant pas à son devoir de vigilance ou à ses obligations en matière d'établissement de bilan d'émissions de gaz à effet de serre.
- A compter d'août 2026, les contrats de concession et les marchés publics devront contenir des objectifs de développement durable dans leur exécution. De plus, il ne sera plus possible de recourir au critère unique du prix dans les passations de marchés publics, la dimension environnementale de l'achat devant systématiquement être retenue. Un nouveau critère obligatoire fait également son apparition dans les concessions : le critère environnemental.
- A compter de 2026, le rapport annuel du concessionnaire devra détailler les mesures mises en œuvre par le concessionnaire pour garantir la protection de l'environnement et l'insertion par l'activité économique dans le cadre de l'exécution du contrat.
- Possibilité pour les entités adjudicatrice d'autoriser les offres variables pour les besoins supérieurs à 10 millions d'euros HT.

Modification des seuils des procédures formalisées

L'avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique (JO 6 décembre 2023) fixe les nouveaux seuils de procédure formalisée pour la passation des marchés publics et des contrats de concession conformément aux règlements délégué (UE) 2023/2495, 2023/2496, 2023/2497 et 2023/2510 de la Commission publiés au JOUE du 16 novembre 2023.

A compter du 1er janvier 2024, les seuils de procédure formalisée sont fixés à :

- 143 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services des autorités publiques centrales ;
- 221 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services des autres pouvoirs adjudicateurs et pour les marchés publics de fournitures des autorités publiques centrales opérant dans le domaine de la défense ;
- 443 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services des entités adjudicatrices et pour les marchés de fournitures et de services passés dans le domaine de la défense ou de la sécurité ;
- 5 538 000 € HT pour les marchés de travaux et pour les contrats de concession.

Application du Règlement IMPI

Dans une communication publiée au JOUE du 21 février 2023 et visant à faciliter l'application du règlement IMPI (Règlement du 23 juin 2022 concernant l'accès des opérateurs économiques, des biens et des services des pays tiers aux marchés publics et aux concessions de l'Union) par les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices, la Commission européenne précise les modalités d'application des mesures de l'IMPI.

Une mesure relevant de l'IMPI prenant la forme d'un ajustement du résultat devrait être appliquée au stade de l'évaluation des critères d'attribution, et plus précisément lors du calcul du résultat final. Une mesure relevant de l'IMPI prenant la forme d'une exclusion devrait être appliquée au stade de l'évaluation des critères de sélection.

Services publics locaux

Résilience des territoires et services essentiels

Le règlement délégué (UE) 2023/2450 de la Commission du 25 juillet 2023 est venu compléter la directive (UE) 2022/2557 du Parlement européen et du Conseil en établissant une liste de services essentiels.

Aussi, le service de l'eau potable et le service des eaux résiduaires sont dorénavant qualifiés de services essentiels au sens de la directive UE 2022/2557. Cette directive vise à garantir que les services qui sont essentiels au maintien de fonctions sociétales ou d'activités économiques vitales sont fournis sans entrave dans le marché intérieur et que la résilience des entités critiques qui fournissent de tels services est renforcée. La transposition en droit français de la directive UE 2022/2557 surviendra au plus tard le 14 octobre 2024 et sera susceptible d'impacts potentiels (financiers et/ou organisationnels) pour votre service.

Directive générale interministérielle n°320/SGDSN/PSE/PSN du 23 janvier 2023

Dans cette directive générale l'eau potable est citée parmi les 12 activités clés nécessaires à la préservation de la vie de la Nation.

Chaque activité clé fait l'objet d'une stratégie de sécurité spécifique fondée sur ses vulnérabilités propres qui vise à maintenir la continuité de l'activité, qu'elle soit concernée par l'origine de la crise ou qu'elle affronte les conséquences à titre collatéral.

Instruction du 16 mai 2023 relative à la gestion de la sécheresse.

Afin de faire face aux sécheresses hydrologiques, un dispositif d'anticipation, de gestion et d'évaluation est mis en œuvre par l'Etat en application de l'article L. 211-3 du Code de l'Environnement. Dans la continuité de l'instruction du 27 juillet 2021, la présente instruction précise le dispositif devant être mis en œuvre dans l'organisation de la gestion de la crise et la gestion des situations de pénurie d'eau, à la suite du retour d'expérience sur la gestion de l'eau lors de la sécheresse 2022. Pour aider à la mise en œuvre opérationnelle de ce dispositif dans les territoires, un guide national est annexé à l'instruction.

Service public de l'eau potable

Réforme des redevances des agences de l'eau

Cette réforme a été adoptée dans la loi de finance de l'année 2024. Il est prévu qu'elle soit effective à compter de l'année 2025 pour l'entrée en vigueur des douzièmes programmes des agences de l'eau (2025 - 2030). Des textes d'application sont attendus courant 2024 et viendront préciser ses modalités et son calendrier d'application.

Telle qu'adoptée dans la loi de finance 2024, cette réforme supprime certaines redevances existantes et le doublement possible de la redevance de prélèvement sur la ressource en eau pour cause de maîtrise insuffisante des pertes en eau sur le réseau d'eau (doublement dit 'Grenelle', encadré par un décret de janvier 2012).

Dans le même temps, ces différentes suppressions s'accompagnent de nouvelles redevances :

- une redevance pour consommation d'eau potable dont devront s'acquitter les abonnés au service ;
- deux redevances auxquelles seront assujetties directement les autorités organisatrices des services publics d'eau et d'assainissement.

Ces deux dernières redevances seront modulées au regard d'un certain nombre de critères de performance des services, à savoir pour les services d'eau : le niveau des pertes en eau et la gestion du patrimoine.

De plus, les services, en tant qu'autorité organisatrice, disposeront de la faculté de reporter la contrepartie de ces deux redevances, assises sur la performance, qui seront appelées auprès d'eux sur une ligne spécifique de la facture des abonnés au service à travers un mécanisme de contre-valeur.

Transposition de la directive européenne 2020/2184 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

La directive 2020/2184 du 16 décembre 2020 actualise celle de 1998. Elle “revalorise l’eau du robinet” Cette directive a été transposée en droit français à la toute fin de l’année 2022 à travers une ordonnance, deux décrets et une quinzaine d’arrêtés.

L’arrêté du 3 janvier 2023 (JO du 11 janvier 2023) relatif au plan de gestion de la sécurité sanitaire de l’eau (PGSSE) réalisé de la zone de captage jusqu’en amont des installations privées de distribution est venu compléter les textes de transposition publiés fin décembre 2022. Cet arrêté fixe les modalités de réalisation, sous la responsabilité de la personne responsable de la production ou de la distribution d’eau, des PGSSE. Ceux-ci devront être réalisés au plus tard le 12 juillet 2027 pour les zones de captage (ressources en eau et production du service) et au plus tard le 12 janvier 2029 pour la partie distribution.

L’ensemble de ces textes législatifs et réglementaires ont été complétés par une note d’information de la Direction Générale de la Santé (DGS) aux ARS (note d’information N° DGS/EA4/2023/61 du 14 avril 2023, publiée le 28 avril 2023).

Cette note d’information confirme les points fondamentaux du cadre réglementaire promulgué fin décembre 2022 et pour partie effectif depuis le 1er janvier 2023. Notamment :

Elle renforce, dès le 1er janvier 2023, les normes de qualité exigées pour l’eau potable sur de nouveaux polluants, avec une obligation de résultats sur sept nouveaux paramètres qui couvrent différentes familles de substances (sous-produits de désinfection, perturbateurs endocriniens, l’uranium) et notamment la somme de 20 substances alkyl perfluorées (famille de substances communément nommées ‘PFAS’) à laquelle est associée une limite de qualité de 0,1 microgramme/L ;

Elle confirme que la vérification permanente de la qualité de l’eau relève de la responsabilité du service public d’eau, au travers la mise en œuvre d’un plan de surveillance conforme aux exigences de qualité en vigueur et aux vulnérabilités identifiées. Le contrôle sanitaire officiel opéré par les ARS présente un caractère strictement ponctuel et en aucun cas permanent. Ainsi, sur les sept nouveaux paramètres mentionnés plus haut, le contrôle sanitaire réalisé par les ARS sera opérationnel au plus tard le 1er janvier 2026 ;

Elle instaure une approche de gestion préventive des risques sanitaires, qui rend obligatoires les plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE). Cette approche passe par une meilleure maîtrise du patrimoine des services d’eau et la compréhension de leur vulnérabilité, avec pour objectif d’améliorer l’efficacité du plan de surveillance mentionné plus haut.

Campagnes exploratoires de l’Anses

Début avril 2023, l’Anses a publié les résultats de la campagne exploratoire sur les polluants émergents susceptibles d’être présents dans les ressources en eau et les EDCH qu’elle a menée les années antérieures sous l’égide de la DGS, puis, dans l’instruction DGS/EA4/2023/52 aux ARS en date du 31 août 2023 (publiée le 29 septembre 2023), la DGS a précisé les modalités de réalisation de la prochaine campagne nationale exploratoire de mesures de paramètres émergents qui sera réalisée par l’Anses en 2024. Cette nouvelle campagne exploratoire portera sur les PFAS et quelques pesticides dans les eaux brutes et les eaux distribuées. Pour les PFAS, cette campagne portera sur 34 composés, incluant les 20 composés dont la somme est soumise à une limite de qualité depuis le 1er janvier 2023.

Métabolites de pesticides

Compte-tenu des enjeux qu’il fait peser sur la qualité de l’eau distribuée, le sujet des métabolites de pesticides fait l’objet d’un commentaire dans le corps de ce document.

Ce sujet des métabolites de pesticide est susceptible d’évoluer de nouveau au cours de l’année 2024. En effet, les progrès des techniques d’analyse de l’eau conjugués à l’acquisition de nouvelles connaissances

scientifiques et à l'application du principe de précaution constituent désormais des facteurs pouvant impacter très directement les services d'eau dans leur gestion des métabolites de pesticides.

L'année 2023 a été marquée par :

- En avril 2023, la publication des résultats de la campagne exploratoire menée par l'Anses, sous l'égide de la DGS, sur les polluants émergents susceptibles d'être présents dans les ressources en eau et les EDCH. Cette publication a donné lieu à de nombreuses reprises médiatiques du fait de la détection fréquente du métabolite Chlorothalonil R471811 dans les eaux brutes et distribuées. Le métabolite "R471811" est considéré comme pertinent et doté d'une Valeur Sanitaire Transitoire de 3 microgrammes par litre.
- Dans une instruction en date du 20 octobre 2023 (publiée le 31 octobre 2023), la DGS est venue compléter les modalités de gestion des situations de dépassement des Valeurs Sanitaires Transitoires (VST) pour les métabolites du Chlorothalonil et de la Chloridazone. Notamment, cette instruction précise que pour ces métabolites pertinents, en cas de dépassement de leur VST, les restrictions de consommations préconisées dans les précédentes instructions (décembre 2020 et mai 2022) ne s'appliquent pas. Par contre, les services d'eau concernés restent tenus d'élaborer un plan d'actions pour rétablir la qualité de l'eau et d'informer les abonnés du service. En parallèle, cette instruction annonce la sollicitation de la Commission Européenne par la France en vue d'un état des lieux des situations observées au sein de chaque état membre.

Protection et surveillance des masses d'eau

Les arrêtés du 30 janvier 2023 (JO du 9 mars 2023) relatifs, respectivement, au programme d'action national (PAN) et aux programmes d'action Régionaux (PAR) marquent le lancement du septième programme d'actions contre les nitrates. Ces deux arrêtés sont complétés par le décret 2023-241 du 31 mars 2023 (JO du 1er avril 2023). Ce décret prévoit que les programmes d'actions régionaux peuvent désormais ajouter à la liste des zones sur lesquelles des mesures de renforcement sont prévues *"des zones de captage de l'eau destinée à la consommation humaine mentionnées au 1° du I de l'article R. 212-4, dont la teneur en nitrates est comprise entre 40 et 50 milligrammes par litre, en tenant notamment compte de l'évolution de cette teneur au cours des dernières années"*.

Auparavant, seuls les captages dont la teneur est supérieure à 50 mg/l étaient visés par les textes. Il s'agit donc de prévenir le franchissement du seuil critique de 50 mg/l, au-delà duquel l'eau n'est pas potable sans traitement.

Dans ces zones, qui peuvent être étendues afin d'assurer la cohérence territoriale des mesures, les programmes d'actions régionaux comprennent :

- soit l'obligation d'une couverture végétale des sols entre une culture principale récoltée en été ou en automne et une culture semée à l'été ou à l'automne et, au minimum, une autre mesure de renforcement ;
- soit, au minimum, trois autres mesures de renforcement (au lieu d'une mesure précédemment).

Une mesure de renforcement supplémentaire, consistant en *"l'obligation de respecter un seuil de quantité d'azote restant dans les sols à la fin de la période de culture ou en entrée de l'hiver"*, est également introduite. L'arrêté du 20 juin 2023 (JO du 27 juin 2023) précise les modalités avec lesquelles certaines Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumises à autorisation devront analyser les substances per- et polyfluoroalkylées (communément nommées PFAS) dans leurs rejets aqueux. Cet arrêté s'inscrit dans le cadre du plan d'action ministériel PFAS présenté en janvier 2023. Les ICPE ciblées par cet arrêté sont les plus concernées par ces composés chimiques dont les STEU dites *"industrielles"* ou dites *"mixtes"* (recevant une part importante de rejets industriels en mélange d'eau usées domestiques).

Un arrêté du 28 juin 2023 (JO du 14 juillet 2023) est venu préciser les modalités d'agrément des laboratoires effectuant des analyses dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques au titre du code de l'environnement.

Deux arrêtés du 9 octobre 2023 (JO du 4 novembre 2023) sont venus actualiser d'une part les méthodes et les critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface et, d'autre part, les critères d'évaluation et les modalités de détermination de l'état des eaux souterraines et des tendances significatives et durables de dégradation de l'état chimique des eaux souterraines. Ces deux arrêtés s'inscrivent dans la poursuite de la mise en conformité avec les exigences de la directive-cadre sur l'eau.

Enfin, l'arrêté du 19 décembre 2023 (JO du 28 décembre 2023) établit pour 2024 la liste des substances actives contenues dans les produits phytopharmaceutiques et qui constituent l'assiette de la redevance pour pollution diffuse des agences de l'eau. Comme chaque année, des modifications sont apportées soit par ajout ou retrait de substances soit par modification des assiettes affectées à certaines substances.

Gestion quantitative et partage de la ressource en eau

L'instruction du 17 janvier 2023 (publiée le 30 janvier 2023) est venue préciser les modalités de gouvernance et les étapes clefs pour la réussite des projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE), un outil important pour le partage de l'eau sur les territoires en stress hydrique. Cette instruction fait suite aux recommandations émises par une précédente mission d'appui qui avait identifié les points de blocage dans le déploiement des PTGE.

L'arrêté du 30 juin 2023 (JO du 5 juillet 2023) précise les conditions et les modalités des mesures de restriction, en période de sécheresse, portant sur le prélèvement d'eau et la consommation d'eau des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Les ICPE concernées sont celles soumises à autorisation ou enregistrement. Les mesures de restriction sont fonction du niveau de gravité de la sécheresse sur le territoire concerné. En situation de crise, une réduction des prélèvements d'eau de 25 % pourra être exigée. L'arrêté prévoit des dérogations pour certaines activités jugées essentielles (par exemple la production et la distribution de l'eau potable) ou pour les installations ayant déjà réduit significativement leurs prélèvements depuis le 1er janvier 2018.

Travaux à proximité des réseaux

La décision du 25 janvier 2023 (publiée le 17 février 2023) complète le fascicule 2 du guide d'application de la réglementation anti-endommagement intitulé « guide technique des travaux » mentionné à l'article R. 554-29 du code de l'environnement de trois nouvelles annexes sous forme de fiches techniques.

L'arrêté du 29 août 2023 (JO du 16 septembre 2023) fixe, pour l'année 2023, le barème hors taxes des redevances prévues à l'article L. 554-2-1 du code de l'environnement au titre du financement, par les exploitants des réseaux enterrés, du « Guichet Unique » administré par l'Inéris. Ce téléservice (www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr) référence les réseaux de transport et de distribution en vue de prévenir leur endommagement lors de travaux.

Transition énergétique & environnementale

Accélération de la production d'énergies renouvelables

La loi 2023-175 du 10 mars 2023 (JO du 11 mars 2023) relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (dite loi "APER") a pour ambition de lever tous les obstacles au déploiement des projets d'énergies renouvelables. En effet, l'étude d'impact de ce texte législatif avait relevé l'important retard de la France, par rapport aux autres pays européens, dans le déploiement des moyens de production d'énergies renouvelables ; était notamment souligné le fait qu'il faut "en moyenne 5 ans de procédures pour construire un parc solaire nécessitant quelques mois de travaux, 7 ans pour un parc éolien et 10 ans pour un parc éolien en mer").

La loi APER, qui est la première loi entièrement consacrée aux énergies renouvelables, met en oeuvre les mesures suivantes :

- Des mesures de simplification et d'accélération des procédures administratives des projets d'énergies renouvelables

Les délais d'instruction pour les projets d'installations de production d'énergies renouvelables sont considérablement réduits. La durée maximale de la phase d'examen pour les projets situés en zone d'accélération ne pourra pas, en effet, dépasser trois mois. Mais elle pourra être portée à quatre mois sur décision motivée de l'autorité compétente.

- Un "référé" préfectoral à l'instruction des projets de développement des énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique est institutionnalisé. Il a pour mission de faciliter les démarches administratives des porteurs de projets et de coordonner les travaux des services chargés de l'instruction des autorisations.

- Une présomption de reconnaissance de la "raison impérieuse d'intérêt public majeur" (qui constitue un des trois critères pour l'octroi d'une dérogation espèces protégées) est mise en place pour les projets de production d'énergies renouvelables ou de stockage d'énergie dans le système électrique. Cette présomption sera précisée par un prochain décret en Conseil d'Etat, conformément à la décision du 9 mars 2023 du Conseil Constitutionnel portant sur la loi APER.

- Des dispositions relatives aux contentieux des autorisations environnementales sont également insérées. Le juge administratif aura l'obligation de régulariser l'autorisation environnementale en cours d'instance lorsque cela sera possible, ce qui permettra d'éviter l'annulation totale des autorisations environnementales, lorsque le vice qui affecte leur légalité peut être régularisé.

- Des mesures pour intégrer les collectivités locales au déploiement des énergies renouvelables

- Les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ont pour rôle de définir les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de productions d'énergies renouvelables. Ces zones d'accélération doivent présenter un potentiel permettant d'accélérer la production d'énergies renouvelables sur le territoire concerné et contribuer à la solidarité entre les territoires. Elles ne doivent pas être comprises dans un parc national ni une réserve naturelle.

- Le comité régional de l'énergie intervient dans un second temps, afin de contrôler les zones d'accélération définies. Si son avis conclut que ces zones ne sont pas suffisantes pour l'atteinte des objectifs régionaux, les communes doivent identifier d'autres zones. Les communes qui transmettent les zones d'accélération définies peuvent également choisir les secteurs où est exclue l'implantation d'installations de production d'énergies renouvelables.

- Des mesures pour accélérer le développement du solaire photovoltaïque, de l'agrivoltaïsme et de l'éolien en mer

- L'installation de panneaux solaires près des autoroutes et des grands axes routiers, ainsi que dans les communes de montagne, est facilitée. Des dérogations à la loi Littoral sont également possibles afin de mettre en place des panneaux solaires sur les terrains en friche. Par ailleurs, les parcs de stationnement extérieurs de plus de 1500 m² ont l'obligation d'être équipés, sur au moins la moitié de leur superficie, d'ombrières photovoltaïques.

- Un volet sur “l'agrivoltaïsme” est également créé pour permettre le déploiement des installations agrivoltaïques compatibles avec la production agricole. Un décret déterminera prochainement les conditions de déploiement et d'encadrement de l'agrivoltaïsme.
- Une planification de l'éolien en mer est instaurée. Ainsi, le document stratégique de façade établit, pour chaque façade maritime, une cartographie des zones maritimes et terrestres prioritaires pour l'implantation d'installations d'éoliennes en mer et de leurs ouvrages de raccordement au réseau public de transport d'électricité.

- Des mesures pour le financement des énergies renouvelables

- Afin d'aider les collectivités à financer leurs projets en matière d'énergies renouvelables, un mécanisme de redistribution de la valeur générée par ces projets est mis en place. Les lauréats d'appels d'offres ou d'appels à projets en matière d'énergies renouvelables doivent ainsi participer au financement des projets en faveur de la transition énergétique, de la sauvegarde ou de la protection de la biodiversité ou de l'adaptation au changement climatique et de la protection ou la sauvegarde de la biodiversité.

Evaluation environnementale

Arrêté du 16 janvier 2023 (JO du 7 février 2023) modifiant l'arrêté du 12 janvier 2017 fixant le modèle du formulaire de la « demande d'examen au cas par cas » en application de l'article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Conformément à l'article R. 122-3-1 du code de l'environnement, le maître d'ouvrage d'un projet relevant d'un examen au cas par cas dans le cadre de l'évaluation environnementale doit renseigner les informations exigées dans un formulaire, adressé par voie électronique ou par pli recommandé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Le nouveau modèle du formulaire pour la demande d'examen au cas par cas de l'évaluation environnementale (enregistrée sous le numéro **CERFA 14734*04**), sa notice explicative (enregistrée sous le numéro **51656#05**) et le bordereau des pièces à joindre ont été fixés par un arrêté du 16 janvier 2023.

L'arrêté du 12 janvier 2017 fixant le précédent modèle est ainsi abrogé.

Les modifications apportées par rapport à l'ancien formulaire portent notamment sur :

- l'intégration de la “clause-filet” prévue par le décret n° 2022-422 du 25 mars 2022 et la possibilité donnée au porteur de projet de saisir volontairement l'autorité chargée de l'examen au cas par cas, lorsque son projet se situe en-deçà des seuils de la nomenclature ;
- la mise en oeuvre de la distinction prévue par le décret n° 2020-844 du 3 juillet 2020 entre l'autorité chargée de l'examen au cas par cas et l'autorité environnementale ;
- l'obligation pour le maître d'ouvrage de tenir compte des résultats disponibles d'autres évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables, afin que la France soit en conformité avec la directive 2014/52/UE du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 modifiant la directive 2011/92/UE.

L'arrêté du 16 janvier 2023 précise également que le document dans lequel doivent être indiquées “*les informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire*”, annexé au formulaire de demande d'examen au cas par cas, doit être joint à la demande. Une fois renseigné, celui-ci ne sera pas publié sur le site internet de l'autorité environnementale.

L'ensemble de ces documents peut être obtenu auprès des autorités chargées de l'examen au cas par cas (selon les hypothèses, le ministre chargé de l'environnement, la formation d'autorité environnementale de l'IGEDD ou plus fréquemment le ou les préfets de région) et sont accessibles en ligne.

Arrêté du 16 juin 2023 fixant le modèle national de la demande d'autorisation environnementale

Un arrêté du 16 juin 2023 (JO du 30 juin) fixe le modèle national de la demande d'autorisation environnementale.

Ainsi, pour la demande d'autorisation environnementale prévue à l'article L. 181-1 du code de l'environnement, et conformément à l'article D. 181-13-1 du même code, le demandeur peut utiliser le formulaire CERFA n° 15964*03 mis à disposition en ligne.

Cet arrêté abroge l'arrêté du 28 mars 2019 qui fixait le précédent formulaire à utiliser.

Décret n° 2023-1103 du 27 novembre 2023 (JO du 29 novembre 2023) relatif à la notification des recours en matière d'autorisations environnementales

Une obligation de notification des recours contre les autorisations environnementales a été introduite par la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergie renouvelable, à peine d'irrecevabilité.

Ce faisant, le législateur a souhaité appliquer, au contentieux de l'autorisation environnementale, une condition de recevabilité du recours qui existe déjà dans le contentieux de l'urbanisme. L'objectif de cette mesure est d'assurer l'information du bénéficiaire de l'autorisation environnementale mais aussi de tenter d'écarter des recours dont l'auteur n'aura pas respecté cette obligation de notification.

Les modalités de cette obligation ont dès lors été précisées par le décret n° 2023-1103 du 27 novembre 2023.

En premier lieu, cette obligation de notification concerne :

- les recours contentieux contre les autorisations environnementales et décisions afférentes prises sur le fondement des articles L. 181-9, L. 181-14, L. 181-15 et L. 181-15-1 du code de l'environnement (arrêté imposant des prescriptions supplémentaires, arrêté pris suite à une modification de l'installation ou un changement d'exploitant, transfert d'autorisation) ;
- les recours contentieux contre les décisions juridictionnelles statuant sur ces mêmes décisions ;
- les recours administratifs contre ces décisions.

Pour les deux premiers types de recours, le requérant est tenu de les notifier à l'émetteur de la décision contestée et au destinataire de la décision. À défaut, le recours sera déclaré irrecevable (Article R. 181-51 du code de l'environnement).

En revanche, pour les recours administratifs contre ces mêmes décisions, seul le bénéficiaire doit être notifié (puisque le recours administratif est, par définition, envoyé à l'émetteur de la décision). La sanction d'une absence de notification est l'absence de prolongation du délai de recours contentieux (Article R. 181-51 du code de l'environnement).

En second lieu, sur les modalités pratiques de la réalisation de cette notification, le décret précise que :

- La notification mentionnée doit être réalisée par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quinze jours francs suivant le dépôt du recours contentieux ou la date d'envoi du recours administratif ;
- La notification d'un recours à l'émetteur de la décision et au bénéficiaire de la décision est considérée comme effectuée à la date d'envoi de la lettre recommandée avec accusé de réception, attestée par le certificat de dépôt de ladite lettre auprès des services postaux.

Les dispositions énoncées s'appliquent également à une décision refusant le retrait ou l'abrogation d'une autorisation environnementale ou des autres décisions mentionnées.

Enfin, l'obligation de notification doit être mentionnée dans le corps même de la décision relative à une autorisation environnementale, ainsi que lors de son affichage et de sa publication (articles R.181-50 et R.181-51 du code de l'environnement).

Lutte contre les atteintes environnementales

Décret n° 2023-876 du 13 septembre 2023 relatif à la coordination en matière de politique de l'eau et de la nature et de lutte contre les atteintes environnementales

La justice environnementale continue de se structurer. Après la mise en place, par la loi du 24 décembre 2020, de "Pôles régionaux spécialisés en matière d'atteintes à l'environnement" (**PRE**), le décret n° 2023-876 du 13 septembre 2023 (JO du 15 septembre 2023) créé, dans chaque département, deux nouveaux organes

administratifs : une “mission inter-service de l'eau et de la nature” (**MISEN**) et un “comité opérationnel de lutte contre la délinquance environnementale” (**COLDEN**).

Ainsi, la MISEN est placée sous la présidence du préfet de département et détermine les priorités en matière de police de l'eau, des milieux aquatiques et de la nature et organise l'action des services et établissements publics en conséquence. Elle dispose de missions diverses telles que la coordination et l'évaluation des politiques de l'eau et de la nature en fonction des enjeux locaux, ainsi que l'établissement des plans/schémas/programmes nécessaires à la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la nature.

La MISEN est composée de représentants des services déconcentrés et des établissements publics de l'État compétents dans les domaines de l'eau et de la nature. Le ou les procureurs de la République territorialement compétents sont associés aux travaux de cette mission inter-services, notamment à l'élaboration du projet de plan de contrôle inter-services annuel pour l'eau et la nature. En tant que de besoin, tout service ou structure dont les compétences sont utiles est également associé aux travaux de la mission inter-services.

Le COLDEN est quant à lui présidé par le ou les procureurs de la République territorialement compétents et a pour mission de veiller aux échanges d'informations concernant les atteintes à l'environnement entre les autorités et services concernés, d'exploiter ces informations afin que le ou les procureurs de la République puissent apprécier l'opportunité de diligenter une enquête pénale.

Le COLDEN a également pour mission de coordonner l'action judiciaire avec l'action administrative, ainsi que les réponses pénales et administratives qui ont vocation à être apportées aux atteintes à l'environnement constatées sur le ressort. Il est par ailleurs compétent pour les infractions prévues par le code de l'environnement ainsi que pour celles qui, bien qu'elles ne soient pas prévues par ce code, présentent un lien avec la protection de l'environnement.

Le COLDEN est composé notamment du préfet de département ou de son représentant, des représentants des services de l'Etat, des établissements publics de l'Etat compétents en matière de lutte contre les atteintes à l'environnement et des services de police judiciaire concernés par les procédures.

Enfin, les membres permanents de la MISEN et ceux du COLDEN se réunissent conjointement tous les ans sous la présidence conjointe du préfet de département et du ou des procureurs de la République territorialement compétents.

Instruction du Gouvernement du 16 septembre 2023 relative à la coordination en matière de politique de l'eau et de la nature et de lutte contre les atteintes environnementales.

Dans le prolongement du décret n° 2023-876 du 13 septembre 2023, qui institutionnalise dans chaque département une “mission inter-services de l'eau et de la nature” (**MISEN**) et un “comité de lutte contre la délinquance environnementale” (**COLDEN**), une instruction ministérielle du 16 septembre 2023 (publiée le 2 octobre 2023) vient préciser les conditions de mise en œuvre de ces deux instances. Ainsi, l'instruction décrit, dans une première partie, le périmètre d'intervention de la MISEN.

Il est souligné que la MISEN assure “la lisibilité, la cohérence et l'efficacité des actions administratives de l'Etat dans les domaines de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques, de la biodiversité et la protection des espaces naturels”. Cette instance doit permettre “une approche globale des questions liées à l'ensemble des politiques relatives à l'eau et à la nature en coordonnant l'action des services déconcentrés et des établissements publics de l'Etat concernés”.

Les différentes missions de la MISEN, telles qu'énoncées par le décret du 13 septembre 2023, sont explicitées par l'instruction, qui indique notamment les actions devant être mises en œuvre pour pouvoir les remplir. L'instruction précise également la composition de cette instance (les membres permanents, associés et experts) et fixe son organisation interne (secrétariat, comités, groupes de travail spécifiques...).

Dans une seconde partie, l'instruction décrit le périmètre d'intervention du COLDEN.

Il est souligné que cette instance a vocation à “mettre en place des stratégies mobilisant l'ensemble des leviers d'action administratif et judiciaires et à permettre la mise en œuvre de sanctions tant administratives que pénales”. Les missions du COLDEN, telles qu'énoncées par le décret du 13 septembre 2023, sont développées

de manière très détaillée. L'instruction précise également la composition de cette instance et fixe son organisation interne.

Enfin, dans une troisième partie, l'instruction définit les objectifs, composition et organisation de la réunion annuelle des membres permanents de la MISEN et du COLDEN, lors de laquelle est assurée l'articulation des missions de ces deux instances.

Circulaire de politique pénale du 9 octobre 2023 en matière de justice pénale environnementale

La circulaire de politique pénale en date du 9 octobre 2023 (publiée le 10 octobre 2023) précise les moyens mis en œuvre en vue de permettre le développement du contentieux pénal environnemental. Elle rappelle le caractère technique et hétérogène de ce contentieux, qui nécessite une réponse pénale adaptée à ces spécificités.

Cette circulaire affiche dès lors un triple objectif :

- Renforcer la coordination de l'action administrative et judiciaire à travers le déploiement des comités opérationnels de lutte contre la délinquance environnementale (COLDEN)

La circulaire s'inscrit dans le prolongement, d'une part, du décret n°2023-876 du 13 septembre 2023 institutionnalisant les Comités opérationnels de lutte contre la délinquance environnementale (COLDEN) et, d'autre part, de l'instruction du Gouvernement du 16 septembre 2023, qui détaille le fonctionnement des COLDEN, aux côtés de celui des missions inter-services de l'eau et de la nature (MISEN).

En effet, la circulaire complète ce dispositif en donnant aux COLDEN les missions suivantes:

- assurer une coordination effective entre les autorités administratives et judiciaires (ce qui faisait jusqu'à présent défaut) ;
- recenser les problématiques environnementales propres à un territoire et définir les réponses à y apporter, en orientant, en accompagnant et en structurant l'action des services d'enquête.

La circulaire souligne également que la coordination passera par le fait, pour les services enquêteurs, d'informer à la fois le parquet dont ils dépendent et le parquet du Pôle Régional Environnemental (PRE) compétent.

- Renforcer l'efficacité des enquêtes judiciaires traitant des atteintes à l'environnement

La circulaire insiste sur la nécessité d'identifier rapidement les services d'enquêtes les plus compétents et de disposer d'un cadre juridique plus efficient pour mener les investigations. Elle propose ainsi les mesures suivantes :

- développer le recours à la cosaisine, qui permettra aux services d'enquête de police ou de gendarmerie, pour les contentieux environnementaux pointus, d'intervenir avec des fonctionnaires et agents habilités des administrations spécialisés disposant d'une expertise environnementale ;
- relever, dès que possible, l'existence de circonstances aggravantes de bande organisée afin de renforcer les sanctions mais également de mobiliser des techniques spéciales d'enquête plus efficaces (surveillance, infiltration, sonorisation, interception de correspondances...);
- poursuivre les actions de formation des magistrats ainsi que des fonctionnaires et agents des administrations spécialisées.

- Mise en œuvre d'une réponse pénale ferme et adaptée en matière environnementale

La circulaire préconise de :

- accroître le recours à la convention judiciaire d'intérêt public environnementales (CJIPE), créée par la loi n° 2020-1672 du 24 décembre 2020, chaque fois que cela s'avère opportun;

- imposer de manière systématique la remise en état de l'environnement, l'objectif de cette remise en état (que ce soit en réparation ou compensation) étant l'absence de perte nette de biodiversité ;
- fixer une amende pénale, proportionnée et dissuasive, qui doit être envisagée comme une sanction autonome ;
- privilégier une réponse pénale pédagogique (via des stages de citoyenneté à contenu spécialisé ou du travail d'intérêt général à vocation écologique) pour les infractions de basse intensité n'ayant pas entraîné de dommages environnementaux graves et irréversibles ;
- relever de manière systématique les infractions de faux et d'usage de faux lorsqu'elles sont constituées, ce qui est fréquemment le cas, notamment dans l'hypothèse de trafic de déchets ou de trafic d'espèces animales protégées.

ICPE

L'instruction du 27 janvier 2023 précise les Orientations stratégiques pluriannuelles de l'inspection des installations classées. Deux nouveaux objectifs sectoriels : une action renforcée sur l'accidentologie des déchets et une approche plus structurée sur la qualité des sols.

Cette directive annonce la suppression du dispositif des garanties financières exigées pour la mise en sécurité des installations visées à l'article R. 516-1, 5° du code de l'environnement. Cette suppression est justifiée par le coût qu'il représente pour les exploitants, ainsi que par la charge administrative qu'il occasionne pour l'inspection des installations classées.

L'arrêté du 30 juin 2023 (JO du 5 juillet 2023) précise les conditions et les modalités des mesures de restriction, en période de sécheresse, portant sur le prélèvement d'eau et la consommation d'eau des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Les ICPE concernées sont celles soumises à autorisation ou enregistrement. Les mesures de restriction sont fonction du niveau de gravité de la sécheresse sur le territoire concerné. En situation de crise, une réduction des prélèvements d'eau de 25 % pourra être exigée. L'arrêté prévoit des dérogations pour certaines activités jugées essentielles (par exemple la production et la distribution de l'eau potable) ou pour les installations ayant déjà réduit significativement leurs prélèvements depuis le 1er janvier 2018.

Enfin, une instruction du 15 décembre 2023 fixe les actions nationales 2024 de l'inspection des installations classées, à savoir, la sobriété hydrique, les PFAS, les rejets de COV, les stockages d'ammonitrates, la réglementation post-Lubrizol et les trafics de DEEE. Localement, ces six objectifs seront complétés par six priorités fixées au niveau régional.